

Aujourd'hui



C1 LA MODE

Avec ses tissus imprimés à motifs fleuris, rayés ou quadrillés et sa coupe sans cesse plus élaborée, le maillot de bain prend désormais l'allure d'un véritable vêtement.

A3 JARDIN BOTANIQUE

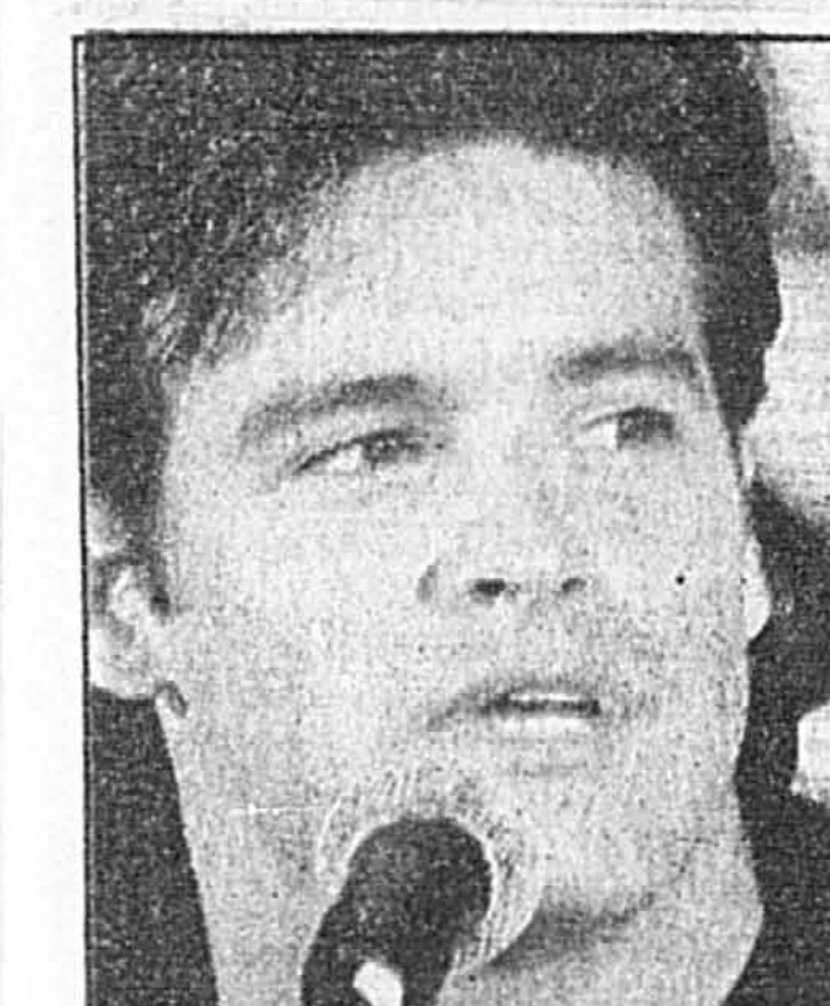
La présidente du comité exécutif, Lea Cousineau, nie que l'on veuille «tasser» le directeur du Jardin botanique, Pierre Bourque, sous prétexte qu'il prend trop de place.

C5 ALGERIE

Accusant les autorités algériennes de trahison, le Front islamique de salut appelle l'armée et le peuple au combat contre le pouvoir, afin de sauvegarder les intérêts de l'Islam.

C6 ECONOMIE

A partir du printemps, la brasserie Labatt remplacera peu à peu par une seule bouteille, brune à long col, les six contenants lui servant à différencier ses quatorze marques.



A10 ROCH VOISINE

Le spectacle que Roch Voisine donnera au cours de la tournée qu'il amorcera dans deux semaines en Europe francophone sera présentée au Forum le vendredi 8 mai.

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... B6 à B8
marchandises..... B8
emplois..... B8 et B9
automobiles..... B9 à B11
propositions d'affaires..... C13

Arts et spectacles

informations..... A10 à A13
cinéma..... A12, A13
téléhoraires..... A11

Bandes dessinées

Bridge..... B11
Dées..... B11 et B12
Economie..... C6 à C14
Editorial..... B2
Etes-vous observateur?..... B6
Feuilleton..... B7
Horoscope..... B7
La mode..... C1 à C5
Le monde..... C4
Loterie — résultats..... A4
Mots croisés..... B10
«Mot mystère»..... B8

80 000 enfants des Laurentides vont aussi être vaccinés contre la méningite

La vaccination touche 280 000 jeunes du Québec et de l'Ontario

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUEBEC

En plus de 70 000 enfants de l'Outaouais québécois, les responsables de la santé publique du Québec s'apprêtent à en vacciner 80 000 autres dans la région des Laurentides, où on est également aux prises avec une «poussée» de méningite.

Ces quelques 150 000 enfants et écoliers d'âge préscolaire et des niveaux primaire et secondaire seront donc vaccinés sur une base volontaire, contre les infections à méningocoque de type C.

C'est le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, qui a annoncé cette campagne de vaccination, hier à Québec.

Il s'agit d'une opération qui s'étendra sur près d'un mois puisqu'on n'a guère la capacité technique de procéder à plus de 5 000 vaccina-



tions par jour. Compte tenu des dispositions prises par l'Ontario à l'égard de 130 000 enfants de la région d'Ottawa-Carleton, il faut parler de 280 000 vaccinations.

«Du jamais vu», a dit le ministre. Il s'agit en effet du plus important programme de vaccination au Canada depuis les années 1950, lors de la lutte contre la poliomyélite.

La région de Lanaudière, où le Département de santé communautaire (DSC) est également prêt à agir auprès de 80 000 enfants si la situation l'exigeait, est quant à elle placée sous haute surveillance. Dans ce cas, la décision n'est pas encore arrêtée.

a dit le ministre Côté. Pour les spécialistes du ministère de la Santé, la région de Lanaudière n'est pas aussi préoccupante, du moins pour l'instant, que les deux autres. On n'est pas moins prêt à y vacciner 80 000 enfants si la situation l'exigeait.

Pas d'épidémie

«Il n'y a toujours pas d'épidémie de méningite au Québec», soutient formellement le ministre Côté, qui n'en a pas moins lancé hier un programme en dix

VOIR ENFANTS EN A 2

La vaccination commence demain dans la région d'Ottawa et jeudi dans les Laurentides. Page A 5

Rae juge la charte des droits sociaux indispensable

Il dénonce les négociations secrètes d'Ottawa avec Québec

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse
OTTAWA

C'est une véritable douche d'eau froide que le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a administrée à Ottawa et aux provinces, hier, en dressant la liste des exigences posées par son gouvernement afin de se rallier au projet fédéral de réforme de la constitution.

L'Ontario juge indispensable d'ajouter une charte des droits sociaux à la constitution, estime inutile de transformer le Sénat comme le propose l'Alberta et trouve inopportun de priver Ottawa de nombreuses compétences pour les confier aux provinces, a déclaré M. Rae.

Négociations secrètes

S'adressant aux 30 députés et sénateurs du comité Beaudoin-Dobbie au parlement, M. Rae a souligné qu'il ne comparait pas pour négocier avec eux. L'Ontario négociera avec ses partenaires dans la fédération, a-t-il dit, et ces négociations n'ont pas encore commencé puisqu'Ottawa agit sans les provinces depuis un an et demi.

Pour M. Rae, il est inacceptable que le gouvernement fédéral tente de négocier un accord en catimini avec le Québec pour ensuite placer les autres provinces devant un fait accompli, le printemps prochain.

«Cela ne marchera pas», a prévenu M. Rae en déplorant l'absence de consultation d'Ottawa. «Nous ne voulons pas d'une conférence des premiers ministres après que le gouvernement fédéral aura adopté une résolution constitutionnelle au Parlement», a-t-il dit.

Le ministre des Affaires constitutionnelles Joe Clark a nié hier l'existence de négociations secrètes.

VOIR CHARTRE EN A 2

DE L'ACTION, MAIS UN MATCH NUL

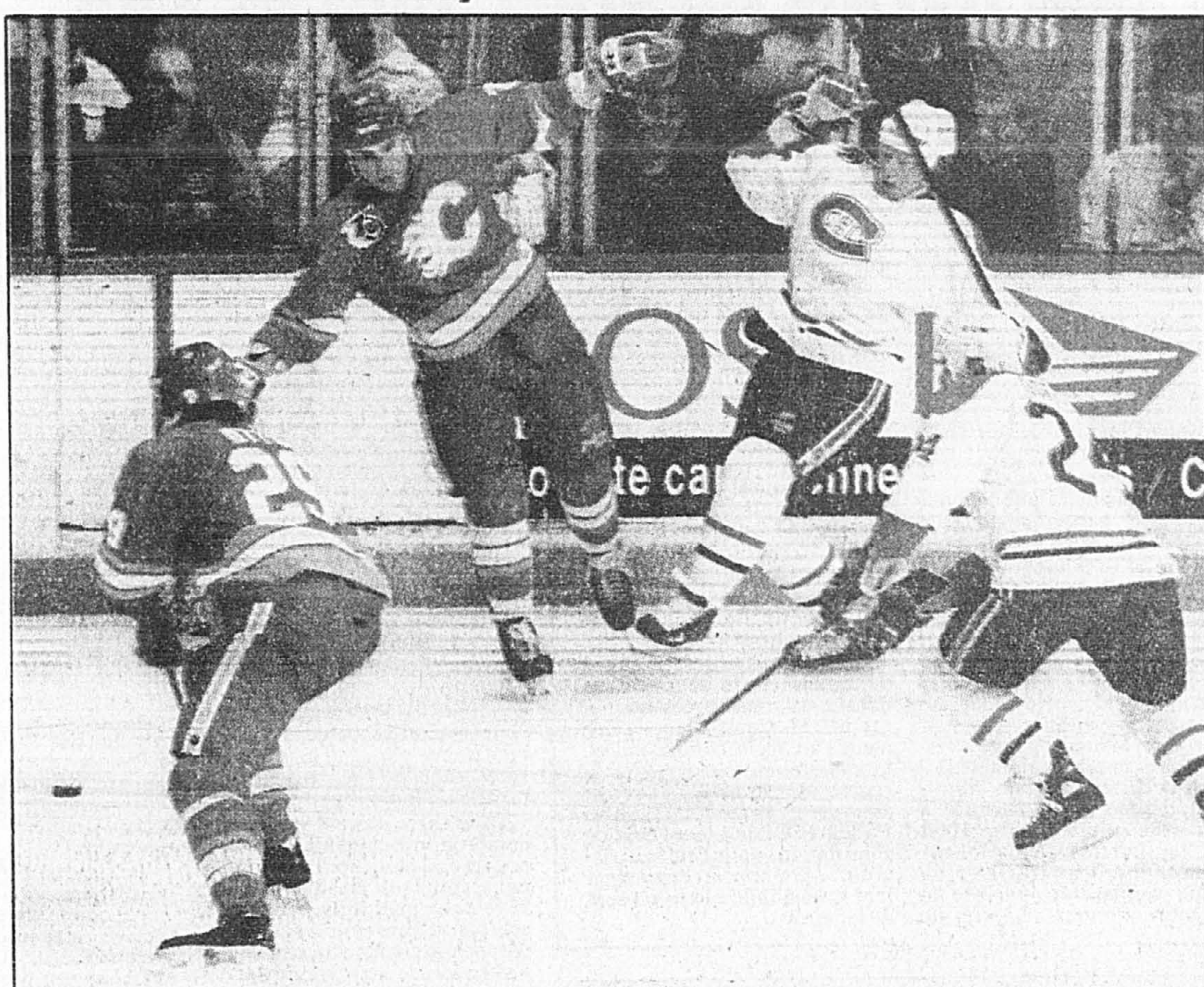


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Les spectateurs ont eu droit à un excellent spectacle hier soir au Forum. Malgré un verdict nul de 2 à 2, les Flames de Calgary et le Canadien ont présenté du jeu offensif et les gardiens Patrick Roy et Mike Vernon ont été

solides. Kirk Muller, avec son 20^e but, et John LeClair ont été les marqueurs du Canadien. Muller a cependant été blessé à un oeil en troisième période et il n'est pas revenu au jeu par la suite. Cahier Sports, page 3

L'Irak n'avait aucune chance dans le laboratoire koweïtien

JOONEED KHAN
envoyé spécial
La Presse à KOWEÏT

4. ■ Venant de la Foire des armes à Dubaï, où il a pu voir l'effrayante génération d'outils de guerre engendrée par le monde «civilisé» en cette fin du 20^e siècle, et en apprécier toute la capacité de semer «proprement» la mort et la destruction à distance, celui qui visite pour la première fois ce qui fut le Théâtre koweïtien d'opérations, c'est-à-dire le champ de bataille de la «guerre du Golfe», constate d'emblée que l'Irak n'avait aucune chance.

Du nord de l'Arabie saoudite jusqu'au sud irakien, le Koweït est tout entier un désert plat sans aucun relief, sans bosquets même, le laboratoire idéal pour tester efficacement toutes ces nouvelles armes téléguidées.

Sur un terrain accidenté, montagneux, comme dans le nord de l'Irak déjà, aux confins de l'Iran, de la Turquie et du Caucase, le test eut pu être moins aisé.

Mais là, contre un adversaire privé d'un arsenal électronique comparable et terré dans le sable sans couverture aérienne, les détenteurs d'une telle puissance de feu, disposant en outre de la maîtrise totale des airs et d'une armada aéronavale avancée au fond du golfe Persique, s'assuraient un walkover, une victoire facile, une balade.

C'est ce que fit la coalition de 42 pays, les grandes puissances de l'OTAN en tête, regroupées autour des États-Unis.

La révélation est d'autant plus singulière pour le journaliste qui a «couvert» la soi-disant «guerre» par le biais de dépêches que celles-ci, dramatisées à



La guerre du Golfe
UN AN APRÈS

souhait, étaient rédigées par des collègues qui eux-mêmes se trouvaient à des centaines de kilomètres du champ de bataille, capitis dans leurs hôtels de Qatar, Bahrein et Dhahran, où ils étaient alimentés à la petite cuillère à même la propagande militaire de la coalition.

La platitude et la nudité du terrain crévent pourtant les yeux à mesure que l'avion filant vers le nord s'approche du Koweït, pour ensuite s'engager carrément dans le ciel de l'émirat et amorcer sa descente vers l'aéroport international, les gratte-ciel de la ville de Koweït se profilant sur un horizon étonnamment dégagé en ce début novembre: les puits de pétrole en flammes sont éteints.

Cette impression se confirmait le lendemain lors d'une longue randonnée autour de la capitale, exposée de tous les côtés au feu de l'aéronavale américaine, et de la ville voisine de Jahra.

Une sortie d'une cinquantaine de kilomètres vers le sud, le long du littoral et à travers le désert, jusqu'aux champs pétrolifères de Bourqane, était tout aussi concluante: les sapeurs canadiens occupés à verrouiller les puits trouvaient encore des cadavres, en partie ou entièrement carbonisés, de soldats irakiens dans des blindés et des chars mis hors de combat, ou dans leurs minables petites tranchées le plus

VOIR LES IRAKIENS... EN A 6

La famille d'Otto G. veut que la cour interdise à l'Hôpital juif de le débrancher

MARTHA GAGNON

À cause de ses croyances religieuses profondes, une famille juive orthodoxe s'oppose à la décision des médecins de l'Hôpital général juif de Montréal de débrancher le respirateur qui maintient en vie un homme de 65 ans plongé dans un coma irréversible depuis le 15 novembre.

Un autre débat portant sur le droit d'interrompre un traitement médical s'est amorcé en Cour supérieure, hier. Le juge Derek Guthrie a tenu à se rendre au chevet du malade pour constater lui-même l'état de M. Otto G. qui repose aux soins intensifs. Victime d'un accident cérébro-vasculaire, il a sombré dans un coma profond et les médecins affirment qu'il n'en sortira jamais. Mais les signes vitaux fonctionnent

et il peut respirer seul un certain temps.

L'espoir et l'éthique

La famille — sa femme avec laquelle il était séparé depuis peu, sa fille et son gendre — affirme que le droit à la vie est un droit fondamental qu'il faut préserver, peu importe les conditions dans lesquelles se trouve le malade. Selon eux, il n'appartient pas aux médecins de décider quand ils doivent interrompre un traitement.

Pour les proches, le moindre geste, par exemple le fait que le malade bouge la tête, ouvre les yeux, réagit à certains bruits, est un signe de vie et d'espoir. Les médecins, eux, ne voient là que des mouvements involontaires provoqués par l'état comateux.

Contrairement à Nancy B., de Québec, qui demande qu'on

VOIR OTTO EN A 2

BEYROUTH

vol direct de Montréal
en B-747
à partir de \$699*

VANCOUVER

les jeudis, dimanches et lundis
à partir de \$359*

FORT LAUDERDALE

les dimanches de Dorval
à partir de \$148*

HAÏTI

les jeudis
à partir de \$299*

TEL-AVIV

les jeudis
à partir de \$990*

TUNIS/ATHÈNES/LARNACA/VIENNE/BUDAPEST/

les jeudis
à partir de \$799*

DAKAR

à partir de 1629\$
ISTANBUL à partir de 940\$
MOSCOU à partir de 1149\$
les jeudis

les Ailes de l'Ouest

* Vol aller retour + taxes d'aéroport 40\$, excepté la Floride 75\$ et Vancouver 63\$. Consultez votre agent de voyages.

SUIITE DE LA UNE

ENFANTS

80 000 enfants des Laurentides vont aussi être vaccinés contre la méningite

points pour lutter contre cette infection pour le moins préoccupante et qui, en 1991 jusqu'à hier, a fauché 24 vies humaines au Québec.

Ces dispositions s'imposent en premier lieu comme mesure préventive, conformément à l'opinion d'un comité de scientifiques qui a réévalué la situation depuis le 6 janvier, mais aussi pour rassurer la population dont l'inquiétude ne cesse de croître.

«Ce que nous voulons, c'est éviter que nous franchissions l'irréparable et que nous soyions dans l'épidémie. Au lieu d'intervenir après l'épidémie, nous intervenons de façon préventive pour des régions spécifiques», a souligné le ministre, ajoutant qu'il ne fallait pas non plus céder à la panique.

Il a fustigé ceux qu'il a appelé «les gérants d'étrades», s'en prenant manifestement au député péquiste et porte-parole de l'opposition en matière de santé, Remy Trudel, qui invitait le gouvernement à étendre la campagne de vaccination à tout le Québec.

Il serait inutile, fait-il valoir, de vacciner les enfants des régions où aucun cas n'est encore apparu. Il a également parlé des effets secondaires que peut comporter une vaccination de masse. À ce propos, le sous-ministre adjoint, le docteur Juan Roberto Iglesias, a qualifié de généralement mineures les réactions au vaccin, lorsqu'il y en avait, mais il recon-

naît que dans de très rares cas, un par 250 000 vaccinations environ, la réaction puisse être majeure. «Ce sont des réactions qui peuvent avoir des conséquences graves, mais il y a un traitement rapide et immédiat et les équipes d'immunisation sont équipées et savent comment faire face à ces situations-là», soutient-il.

Ce sont les standards utilisés sur le plan international qui servent de paramètres pour évaluer si on est aux prises avec une épidémie ou non, et qui situent la limite à 25 cas sur 100 000 personnes sur une base annuelle. «Nous sommes très loin de ces statistiques-là», indique M. Côté.

Comparativement à la norme internationale, l'Outaouais et les Laurentides présentent pour les 17 dernières semaines un taux de près de 10 cas sur 100 000, a-t-il précisé, et cet indice s'élève au maximum à 17 cas sur 100 000 en limitant la période d'observation aux sept dernières semaines. Alors sur une base annuelle...

Dans le cas de la région de Lanaudière, l'indice est de 7,5 cas sur 100 000 personnes pour les sept dernières semaines. Cet indice est de 2 cas par 100 000 habitants pour Montréal et de 5 pour la région de Québec. On n'a par ailleurs rien relevé de troublant dans plusieurs régions, dont l'Estrie qui a déjà frappée il y a deux ou trois ans, et la Gaspésie.

M. Côté, qui s'est adressé aux journalistes flanqué de son sous-ministre adjoint, le docteur Iglesias, et du docteur Marc Dionne, responsable de la santé publique, a mentionné que 62 cas de méningite avaient été rapportés en

1986 au Québec, 65 en 1987, 107 en 1988, 103 en 1989, 126 en 1990 et 165 en 1991.

Sur les 165 cas signalés en 1991, 20 personnes sont mortes. Quatre des 19 personnes atteintes depuis le début de l'année sont décédées.

Le ministre a rejeté toute information voulant qu'on ne puisse se procurer un nombre suffisant de vaccins. Des démarches ont été entreprises auprès du fournisseur, le laboratoire Connaught, de Toronto, qui s'est engagé à répondre à la demande. On serait même en mesure de fournir suffisamment de doses pour une campagne plus importante de vaccination, s'il fallait l'étendre à toutes les régions du Québec.

Chaque injection coûte en moyenne 5\$, ce qui porte à 750 000\$ le coût de la vaccination des 150 000 enfants de l'Outaouais québécois et des Laurentides. Le vaccin sera dispensé gratuitement, ce qui ne sera pas le cas pour ceux qui s'adresseront à leur médecin personnel pour le recevoir.

Le programme mis au point par le ministre prévoit des mécanismes pour tenir la population régulièrement informée de l'évolution de la situation. □

CHARTRE

Rae juge la charte des droits sociaux indispensable

tes avec le Québec. Son secrétaire de presse a dit que M. Clark était étonné d'entendre M. Rae soutenir le contraire.

Charte des droits sociaux

Selon M. Rae, l'idée d'une charte des droits sociaux n'est pas une simple fantaisie de sa part, mais bien la réponse à une inquiétude réelle qui se manifeste dans la population. C'est aussi un élément qui distingue ce pays de son voisin.

«À mon avis, il est essentiel que nous nous penchions sur cette question pour assurer la réussite de ces propositions. Il ne s'agit pas d'une menace de ma part mais d'une simple constatation», a noté M. Rae.

Selon lui, si l'accord du lac Meech a échoué, c'est en bonne partie parce que les gens avaient l'impression qu'il privait Ottawa de certains pouvoirs importants. Un charte des droits sociaux viendrait donner l'assurance du contraire, a-t-il dit.

S'il est prêt à discuter de la façon dont les gouvernements peuvent atteindre cet objectif, M. Rae ne dément pas de la liste des mesures sociales qui doivent être protégées par la constitution.

La charte doit absolument comprendre le régime d'assurance-santé, l'éducation et les services sociaux, dit M. Rae. Sans en faire une condition essentielle, il croit qu'elle devrait également garantir le droit au logement et la protection de l'environnement.

Abolir le Sénat

S'en prenant ensuite au projet de réforme du Sénat que défend son homologue albertain Don Getty, soit une chambre haute élue, égale et efficace, M. Rae a clairement indiqué que l'Ontario n'accepterait jamais une telle proposition. «Un Sénat triple E n'est pas acceptable», a-t-il lancé.

Le Sénat ne peut continuer de fonctionner comme il le fait maintenant, a noté M. Rae, il n'a pas la légitimité voulue et manque de la créativité requise pour constituer une assemblée représentative dans un système fédéral.

À première vue, le premier ministre de l'Ontario croit qu'il serait plus simple d'effacer le Sénat et de tout recommencer. Il admet toutefois qu'on peut avoir, comme en Allemagne, un Sénat effi-



Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae a proposé hier sa vision d'un Canada renouvelé devant la commission Beaudoin-Dobbie. L'Ontario juge indispensable, selon lui, d'ajouter une charte des droits sociaux à la constitution, estime inutile de transformer le Sénat et trouve inopportun de priver Ottawa de nombreuses compétences pour les confier aux provinces. Encadrant le premier ministre ontarien, les co-présidents de la commission Dorothy Dobbie et Gerald Beaudoin.

PHOTO REUTER

Une première «vraie» tempête hivernale?

ÉRIC TROTTIER

■ Entre 10 et 25 centimètres de neige devraient s'abattre sur le Québec, aujourd'hui, au cours de la première «grosse tempête» de l'année, prévoyait hier soir les météorologues d'Environnement Canada.

«On appelle ça une tempête explosive, parce que tous les ingrédients sont réunis pour qu'elle se développe très rapidement», a expliqué Ed Cowell, que ses amis appellent «M. Météo».

Selon lui, la dépression, en provenance du Mid-West américain, devait évoluer au-dessus des Grands lacs, la nuit dernière. Si dame Nature a respecté les prévisions de M. Cowell et de ses collègues, Montréal devrait donc recevoir à partir de ce matin entre 10 et 15 centimètres de neige, accompagnée de grésil et de pluie verglaçante, puisque le mercure montera au-dessus de

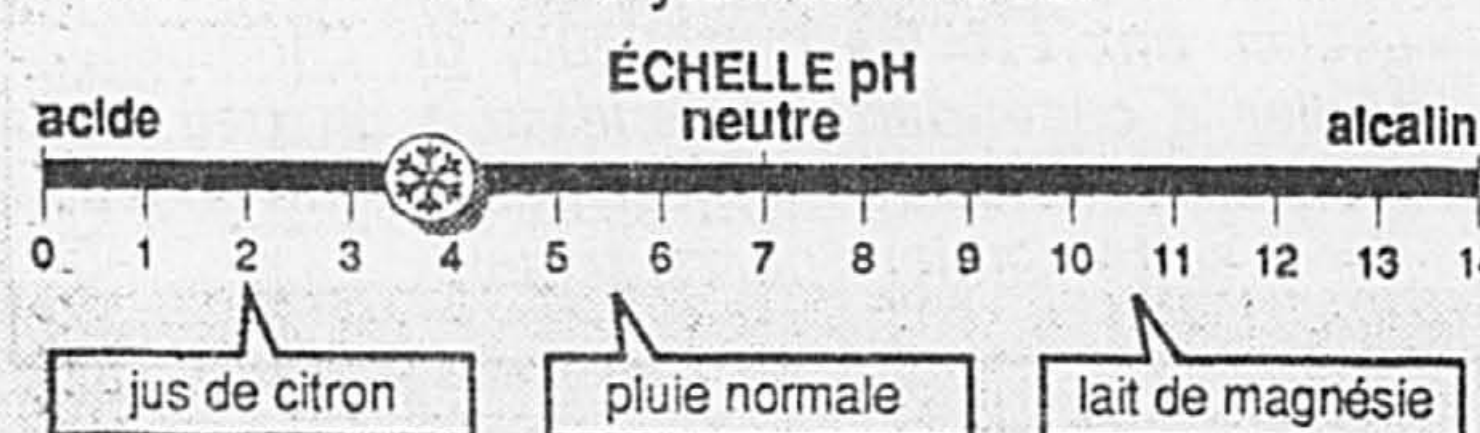
zéro pendant quelques heures cet après-midi.

Les Laurentides et l'Outaouais, avec des températures plus froides, ne connaîtront pas de répit et devraient être couverts de 15 à 25 centimètres de belle poudreuse.

La région de l'Estrie, centre de la tempête, recevra vraisemblablement moins de neige mais davantage de pluie, puisqu'il fera plus chaud là-bas qu'ailleurs. On prévoit tout de même 10 centimètres de neige bien collante, idéale, paraît-il, pour la construction de bonhommes de neige et autres sculptures hivernales.

Enfin, la neige devrait cesser de tomber en fin de soirée, ou durant la nuit prochaine, a promis M. Cowell, pour faire place à un front froid, demain. Le maximum, partout dans la région de Montréal, devrait alors se situer autour de moins 15 degrés Celsius. Seul prix de consolation, pour ceux qui devront s'entretenir à déneiger leur automobile : le soleil sera de la partie...

INDICE DE L'ACIDITÉ DES PRÉCIPITATIONS du 13 janvier 1992



3,90, 50 fois plus acide que des précipitations normales

Le tableau ci-contre que La Presse publie au lendemain des dernières précipitations tombées sur Montréal indique le degré d'acidité de la dernière averse de neige ou de pluie. Le degré d'acidité de l'eau est mesuré par l'échelle pH, graduée de 0 à 14. Le pH 7 est neutre. Fait à noter, le sud du Québec reçoit des précipitations dont le pH moyen annuel est de 4,3 à 4,4. C'est dire que ce niveau d'acidité est d'environ 20 fois supérieur à la normale.

Infographie La Presse

La Quotidienne

tirage d'hier

à trois chiffres

709

à quatre chiffres

4365

ABONNEMENT Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30	285-6911	ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



MARDI
14 JANVIER 1992

03-2-01

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

La grève des médecins résidents a peu perturbé les hôpitaux

LIA LÉVESQUE
de la Presse canadienne

■ La grève des médecins résidents n'a eu qu'un effet négligeable pour le public dans les hôpitaux du Québec.

À l'Association des hôpitaux du Québec, le vice-président aux communications Charles Meunier affirmait même : «Si on regarde la situation objectivement, ça ne devrait pas avoir d'impact, d'aucune sorte, sur les services offerts à la clientèle.»

Si la grève des 2000 résidents n'a guère eu de répercussions perceptibles pour le public, c'est que ceux-ci respectent la Loi sur les services essentiels, qui stipule que 90 pour cent d'entre eux doivent rester en poste. De plus, dans les urgences et les soins intensifs, c'est 100 pour cent des effectifs qui doivent être maintenus.

C'est donc à peine 200 résidents sur 2000 qui pouvaient potentiellement débrayer, hier, à travers le Québec.

Comme les résidents travaillent essentiellement dans les hôpitaux universitaires, ce sont principalement les régions de Montréal, Québec et Sherbrooke qui étaient

touchées. Selon M. Meunier, de l'AHQ, on parlait tout au plus d'une quarantaine d'établissements sur 200 à travers le Québec.

Litige

Les demandes des médecins résidents portent surtout sur les horaires de travail, les salaires et les frais de transport.

Sur le plan des horaires, les résidents tiennent à une semaine de travail maximale de 72 heures et une journée maximale de 24 heures. Ils demandent aussi que la fréquence des gardes soit d'au plus une journée à tous les quatre jours.

Le président de la Fédération des médecins résidents, le docteur Jean-Hugues Brossard, parle de «limiter les abus grossiers» qui surviennent parfois dans l'organisation des horaires de travail. «Un résident peut faire parfois 80, 90, 100, 120 heures par semaine», déplore-t-il.

Sur le plan des salaires, les résidents revendiquent le même traitement que les autres travailleurs de la santé. Leur convention est échue depuis 1989. Ils aimeraient cependant que leurs augmenta-

tions soient versées le 1er janvier de chaque année, plutôt que le 1er juillet.

Le docteur Brossard note aussi que le ministère incite les jeunes médecins à travailler en région périphérique, mais qu'il ne paie pas les frais de transport. Les médecins résidents tiennent à des améliorations au chapitre des frais de transport.

Une rencontre doit avoir lieu mercredi avec des représentants du ministère, à Québec.

De son côté, M. Meunier, de l'Association des hôpitaux, croit que les médecins résidents ont bien fait de respecter la Loi sur les services essentiels. «Ils ont fait un bon choix en respectant la loi. S'ils avaient été du côté de l'affrontement, les positions se seraient durcies et ils auraient eu de la difficulté à faire valoir leur point.»

Le porte-parole de l'AHQ admet que «des changements doivent être apportés» et que «des conditions de travail pourraient être améliorées». Il appartient au ministère de la Santé et des Services sociaux de négocier avec les résidents, soutient-il.

qui se règle généralement dans la plus grande intimité. On sentait hier qu'il était très difficile, tant pour la famille que pour les médecins, d'avoir à débattre un tel sujet devant le tribunal et les journalistes.

C'est peut-être ce qui explique qu'après avoir entendu le premier témoin, les avocats de l'hôpital et ceux de la famille ont demandé au juge l'autorisation de quitter la cour pour discuter en privé et essayer de s'entendre dans un ultime effort. Hier soir, les parties ont refusé de faire des commentaires, préférant attendre la reprise des audiences, ce matin.

Dans la requête présentée en cour, la famille a choisi de garder l'anonymat, ce que les parties ont respecté.

Dans cette cause exceptionnelle, l'autre élément qui retient l'attention est le fait que le frère du malade est lui-même médecin à l'hôpital Royal Victoria. Il semble qu'il ait même tenté de faire transférer le malade à cet établissement. On ignore pour l'instant quelles sont les motivations du médecin qui pourrait être appelé à témoigner si la cause se poursuit.

Hier, seul le docteur Allan Spanier, chef des soins intensifs à l'Hôpital général juif, a expliqué au juge que la direction de l'établissement, plusieurs spécialistes et le comité d'éthique avaient discuté longuement du cas d'Otto G. pour en venir à la conclusion qu'on ne pouvait rien faire pour lui et qu'il valait mieux cesser tout «traitement agressif».

Selon lui, l'important est de maintenir le malade dans un état confortable, de lui donner les soins d'hygiène de base et de ne pas s'acharner à le maintenir en vie par des moyens exceptionnels. On voudrait bien le déplacer des soins intensifs, où il occupe un lit depuis plusieurs semaines. Un lit qui pourrait servir à un autre patient dont on peut améliorer l'état de santé.

À la question de savoir si le malade serait décédé s'il n'avait pas reçu les soins actuels, le docteur Spanier répond que son état se serait probablement détérioré, mais qu'il ne sait pas s'il serait encore en vie.

Contrairement à Nancy B., qui a toute sa conscience et peut décider de son sort, Otto G., lui, ignore qu'il est au centre d'un débat. La famille soutient qu'il aurait voulu qu'on le maintienne en vie pendant que l'hôpital affirme qu'il est impossible de connaître les volontés du malade.

Dans sa défense, l'Hôpital général juif fait le portrait de Otto G. en précisant qu'il était diabétique, qu'il avait déjà été traité pour des troubles psychiatriques et qu'une des raisons de la séparation avec sa femme est qu'il ne partageait pas toutes ses convictions religieuses. □

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
● Montréal : au Centre des donneurs de sang de la Croix-Rouge, 2991 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h ;
● Kirkland : Merck Frosst Canada, 16 711, route Transcanadienne, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 15 h ;
● Gatineau : à la salle de l'Association récréative de Gatineau, 195, boul. Maloney, de 13 h à 20 h 30 ;
● Chomedey (Laval) : au complexe domiciliaire Le Renoir, 505, rue Cardinal, de 14 h 30 à 20 h 30.

L'administration Doré nie vouloir écarter le directeur du Jardin botanique

GILLES GAUTHIER

La présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Léa Cousineau, a nié hier que l'administration Doré veuille «tasser» le directeur du Jardin botanique et responsable du Biodôme, Pierre Bourque, parce qu'il prend trop de place.

Elle a cependant refusé de préciser quelles fonctions ont été offertes à M. Bourque à la suite de la création de la Société des musées de sciences naturelles de Montréal, une paramunicipale qui regroupera le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme et le Planétarium.

La Presse a toutefois appris que le maire Jean Doré et Mme Cousineau avaient offert à M. Bourque d'occuper le poste de directeur général adjoint et de responsable de la direction de la vulgarisation et de l'animation de la nouvelle société.

M. Bourque a refusé parce qu'il s'oppose à la structure qui est proposée et il a suggéré de reporter à plus tard la création de la paramunicipale.

Cette dernière sera, selon un rapport préparé par un groupe de travail municipal, dirigée par un directeur général dont relèveront quatre directions (vulgarisation et animation, développement scientifique et recherche, promotion et commercialisation, administration et services auxiliaires) et les responsables des quatre institutions.

La description de la tâche de responsable de la vulgarisation et de l'animation esquissée dans le rapport semble avoir été dessinée sur mesure pour M. Bourque.

«Afin de bien marquer la primauté de cette fonction, écrit-on, nous suggérons qu'elle soit animée par un cadre de fort calibre auquel on conférerait le titre de directeur général adjoint de la Société... Cette direction tracera l'avenir de la Société, déterminera sa capacité de s'autofinancer et ultimement de développer d'autres secteurs d'expertise dans le domaine des sciences naturelles... Ces activités sont les plus susceptibles d'imprimer à la Société une image de marque et joueront un rôle essentiel quant à sa réputation d'excellence et son rayonnement international.»

la nouvelle société lors de la période de transition.

«Il est faux de dire que nous voulons sortir M. Bourque, a déclaré hier Mme Cousineau aux journalistes. Il demeure en fonctions à titre d'assistant-directeur du service des Loisirs et responsable du module des parcs et de l'horticulture.

«Nous l'avons rencontré pour parler de l'avenir. S'il doit occuper de nouvelles fonctions, ce sera par suite d'un consentement mutuel. Tout reste à définir en ce qui a trait à son rôle.

«L'administration, poursuit-elle, est assez fière d'avoir réalisé un certain nombre de choses avec M. Bourque et elle a pour lui la plus grande estime. Il continuera d'accomplir de grandes choses pour Montréal.

«Je ne sais pas ce qu'il pense de chacune des facettes de ce qui est proposé. Notre but, en créant la nouvelle société, est d'optimiser les ressources humaines, matérielles et financières dans la perspective de l'intégration du Biodôme. Les discussions se poursuivent et M. Bourque en est partie.»

Toutefois, seulement 36 des 379 employés du nouvel organisme relèveront de cette direction: animateurs spécialisés, préposés aux renseignements, agents culturels et préposés aux «jardinets» du Jardin botanique et aux cours d'horticulture.

Selon certains, l'administration reprocherait à M. Bourque de voler la vedette au maire Doré — l'ouverture l'an passé du Jardin chinois étant la goutte qui a fait déborder le vase — et d'échapper au contrôle du secrétaire général et plus haut fonctionnaire de la municipalité, Pierre LeFrançois. La nouvelle structure permettrait de l'«encadrer» à la veille des célébrations du 350^e anniversaire, dont un des faits saillants sera l'ouverture du Biodôme.

Le rapport, préparé sous la direction du secrétaire général adjoint de la Ville, Pierre Murphy, recommandait que ce même M. Murphy assume, en compagnie du supérieur hiérarchique de M. Bourque, Jean-Vianney Jutras, directeur du service des Loisirs, les pouvoirs du conseil d'administration et de la direction générale de

Canular à Mirabel: Nationair demande à la police d'enquêter

ÉRIC TROTTIER

Persuadée que le Syndicat des agents de bord est responsable du canular de dimanche dernier, la société Nationair a repris hier ses accusations: «Toutes les apparences portent à croire qu'il s'agit du syndicat. L'affaire est maintenant entre les mains de la police; nous attendons les preuves formelles», a déclaré Lyne Lortie, porte-parole de Nationair, en annonçant que la compagnie avait formellement demandé aux policiers d'instituer une enquête sur l'affaire.

Mais le directeur adjoint de la police de Mirabel, M. Bernard Bousseau, a expliqué que ses enquêteurs ne pourront vraisemblablement pas retrouver les auteurs de la petite annonce, parue dans La Presse de vendredi et de samedi derniers, qui invitait la population à se rendre à l'aéroport de Mirabel, dans des locaux de Nationair, pour faire de la figuration dans un film, contre 75\$. Près de 500 personnes, des assistés et des chômeurs pour la plupart, se sont déplacées pour rien.

«Nous avons tenté de retracer l'individu qui avait téléphoné à La Presse, mais il avait laissé un faux nom. Nous n'avons donc pas de suspect pour le moment et à moins d'une information privilégiée, le dossier restera tel quel. Je suis désolé, mais nous n'avons pas de boule de cristal!» a signalé M. Bousseau, en début de soirée.

L'officier a toutefois indiqué que les détectives enquêtaient sur plusieurs «actes mineurs» perpétrés depuis le début du conflit entre Nationair et ses agents de bord. «Ça va du har-

celement à l'appel à la bombe, en passant par de simples infractions au Code de la sécurité routière. Je pense que ces dossiers nous permettront éventuellement de porter des accusations», a-t-il poursuivi.

Même s'il craint une escalade des moyens de pression chez Nationair, Bernard Bousseau considère que le conflit est jusqu'à maintenant civilisé. «J'ai déjà vu des conflits ouvriers beaucoup moins pacifiques, dans le passé. Bien sûr, je ne m'attends pas à ce que les parties adverses se donnent des poignées de main, mais personne n'a tiré de coup de feu...»

De son côté, le Syndicat (SCFP) a demandé à ses avocats de Toronto et de Montréal d'étudier la possibilité de poursuivre Nationair pour diffamation et atteinte à sa réputation. «La compagnie nous accuse gratuitement, sans aucune preuve», a précisé le vice-président syndical, Christian Duval. Les «victimes» du canular ont également fait savoir qu'elles attendaient l'avis d'un avocat, aujourd'hui, sur la pertinence d'intenter des poursuites en dommages et intérêts, contre Nationair ou le syndicat.

Le conflit entre Nationair et ses 140 agents de bord s'éternise depuis le 19 novembre, date à laquelle la compagnie a décrété un lock-out. Les négociations, qui achoppent principalement sur la question salariale, sont rompues depuis un mois et demi et les deux parties se lancent des allégations de toutes sortes depuis ce temps.

Les patrons comme les agents de bords se disent cependant prêts à reprendre les discussions.

Gerry Snyder touchera encore 300 000 \$

Presse Canadienne

Un ancien conseiller municipal qui a intenté des poursuites contre cinq médias pour l'avoir à tort identifié comme appartenant au monde interlope touchera un total d'environ 300 000 \$ à titre de dommages-intérêts.

Le jugement a été rendu en Cour d'appel du Québec hier.

En décembre dernier, M. Gerry Snyder s'était vu accorder 100 000 \$ par un jury civil, un montant que le juge John Hannan a triplé pour y inclure la valeur des intérêts accumulés au cours d'une période de 16 ans.

Le jugement ne fait que confirmer la décision du jury, a commenté l'avocat Alex Paterson de La Presse Canadienne et de Broadcast News, deux des organisations contre lesquelles M. Snyder a eu gain de cause.

Aujourd'hui âgé de 72 ans, M. Snyder a intenté les poursuites en 1975, après que des médias eurent rapporté les propos d'un agent de police qui décrivait un

homme nommé Gerry Snyder comme membre de la «mafia juive». Les dépêches ne mentionnaient pas l'identité de M. Snyder, mais son avocat Claude-Armand Sheppard a fait valoir qu'aucun individu au Canada, autre que son client, ne pouvait correspondre à la description détaillée diffusée par les médias.

En décembre 1991, le jury enjoignait La Presse Canadienne de payer 18 000 \$, Broadcast News, 8 000 \$ et la station de radio montréalaise CIAD, 19 000 \$. Les héritiers corporatifs de deux journaux disparus, le Montréal Matin et le Montreal Star, se voyaient ordonner de verser respectivement 25 000 \$ et 30 000 \$.

En 1978, un jury québécois avait accordé à M. Snyder 135 000 \$, à la suite d'une poursuite contre The Gazette. La cause s'était rendue jusqu'en Cour suprême du Canada. Le tribunal avait maintenu le premier jugement. M. Snyder, qui a été conseiller municipal de 1957 à 1982, a finalement reçu 309 000 \$ de The Gazette, montant incluant les intérêts accumulés.



PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Le tunnel Victoria est envahi par les eaux

Le bris d'une conduite d'eau de la Ville de Montréal, rue Bouchette, dans le quartier Côte-des-Neiges, a considérablement perturbé la circulation dans les rues avoisinantes, à l'heure de pointe, hier matin. L'incident, qui s'est produit à

6 h 40, a rendu le tunnel Victoria impraticable. Deux maisons de la rue Bouchette ont été inondées de quelques centimètres d'eau. Tout est rentré dans l'ordre en début d'après-midi.



ROBERT DUGUAY

Yvan Corbeil va bientôt mourir. Dans quelques semaines, quelques mois peut-être. La sclérose latérale amyotrophique est une maladie dégénérative et fatale. Au Québec, l'espérance de vie après le diagnostic est de deux ans et demi. M. Corbeil vit avec depuis sept ans.

«J'ai eu le goût de vivre, je l'ai moins maintenant. J'entretiens l'appétit qui reste en utilisant au maximum les talents que je possède. J'ai été privilégié par la vie de ce côté-là. Je veux en faire bénéficier la société des malades, la société en général, et moi-même. Je ne voudrais pas que mon enthousiasme et mon travail ne servent à rien. Je ne veux pas continuer à vivre à n'importe quel prix. C'est également très important de mourir...»

Il n'aime pas l'expression «livrer bataille», par répugnance pour la guerre dans ses moindres expressions. Il parle plutôt d'action, de découverte, d'énergie.

«Je suis essentiellement un homme d'action, poursuit le fondateur de la maison de sondage CROP. Mon action, je l'exerce d'abord dans la méditation. Je médite tout le temps; je médite au moment-même où je vous parle. La nuit, quand on vient me retourner dans mon lit à toutes les deux heures, j'utilise des

techniques de méditation pour me rendre dormir.»

M. Corbeil parle beaucoup et cet exercice exige des efforts. Il doit souvent porter la bouche à la paille pour se désaltérer. «Il y en a de bien plus mal en point que moi. Je me demande si Nancy B. peut lire. Je pense qu'elle peut regarder la télévision mais je ne suis pas certain qu'elle puisse lire. Deux ans comme ça... «Ce qu'elle a fait est extraordinaire. Elle s'était donnée ces deux années pour réfléchir et prendre une décision, elle l'a fait. Le sujet en question, ce n'est ni le suicide, ni l'euthanasie ni l'arrêt de traitement. Il s'agit de la vie et du choix d'un être humain face à la vie. Un choix qu'elle a décidé de faire en accord avec sa famille et la société.

«Elle a le choix de poursuivre sa vie ou de laisser la place à d'autres. Nancy B. est une fleur qui songe à mourir pour donner naissance à une autre fleur. Ça prend du courage.»

Toute «l'affaire» a bien entendu passionné Yvan Corbeil. «Le déroulement

et la conclusion ont été pacifiants pour l'âme. Les médias ont été à la hauteur, ils ont donné la parole aux intervenants les plus aptes à fournir des explications éclairées sur le sujet. C'est un aspect important, à une époque où il y a de moins en moins de tabous sur la conformité, à une époque où l'éthique se transforme.»

Dieu?

«Quelqu'un a déjà dit que j'étais l'architecte de ma propre vie intérieure et de ma religion. J'ai bâti la mienne autour de la pensée des grands astro-physiciens. Nous sommes matière et énergie. Chacune de nos cellules contient l'essentiel de la vie. Après ma mort, je reviendrai sous forme d'énergie. Quelque chose qui pourrait ressembler à la notion d'âme dans la religion catholique.

«Mais je ne suis pas catholique pratiquant. Ce que je crois se rapproche davantage de la tradition bouddhique. J'ai aussi beaucoup emprunté à l'hindouisme pour alimenter ma vie intérieure. Je me suis récemment nourri des images de Joseph Campbell sur les mythologies.

«Mais quand je décéderai, il y aura une cérémonie dans une église catholique. Parce que je crois en certaines formes liturgiques et parce que je respecte la culture et la tradition dans lesquelles j'ai été éduqué.»

«Tant qu'à respirer...»



l'Etat. C'est-à-dire que nous n'avons pas de droits et que nous devons nous contenter des services qu'on nous rend.»

Le tribunal de la CSST lui a déjà refusé le droit d'être entendu dans une cause vraiment sinistre, qu'il nous a demandé de taire pour ne pas ranimer de vieilles querelles. «Le malade est un objet. Il a une grandeur et un poids. C'est un paquet auquel la loi ne permet pas d'intervenir en tant que malade.»

Les gestes ne sont pas encore très précis et certaines opérations doivent être effectuées avec le nez en plus de la bouche. M. Corbeil et son ergo-thérapeute viennent à peine de mettre au point le «bâton buccal» et il lui faudra encore un peu de temps pour maîtriser une invention dont il est très fier.

«Installe-moi comme pour la nuit, Patrice...»

Patrice installe une table, avec une espèce de lutrin. Il rapproche le téléphone et la télé-commande. Avec son bâton, M. Corbeil tourne les pages, compose des numéros, change de canal.

«Mets-moi le collier, Patrice.»

Patrice obéit de bon cœur. Cette invention-là permet d'appeler à l'aide la nuit. «Comme tous mes muscles, ceux de mon cou ne fonctionnent plus. Si ma tête tombe en avant pendant que je suis assis, mon menton actionne automatiquement un signal.»

Simple et efficace.

«Tant qu'à respirer, aussi bien vivre.» Yvan Corbeil



Saucisses Européennes
Bières Importées

Chez BETTER cette semaine

Saucisse Knackwurst et Saucisse Debreziner + un verre de Better Brau brune 8,95
(Servies avec frites maison et choucroute au vin)

4382 boul. St-Laurent, MtL 845-4554
1310 de Maisonneuve Est, MtL 525-9832

1430 rue Stanley, MtL 848-9889
160 rue Notre-Dame Est, MtL 861-2617

5480 Côte des Neiges, MtL 344-3971
61 rue de la Gare, St-Sauveur 227-8591

6150 boul. Taschereau, Brossard 443-3992
981 boul. St-Jacques, Pointe-Claire 697-2900



Train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes: Laval ne veut pas deux... mais trois gares

Le ministre Elkas doit soumettre une recommandation sur le projet de modernisation du train

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Laval veut avoir trois gares pour desservir la population de l'ouest de l'île Jésus qui utilise le train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes quand viendra le temps de procéder à sa modernisation.

Une cinquantaine d'usagers de ce train et le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand, s'étaient rendus hier soir à l'assemblée mensuelle du conseil municipal pour réclamer l'appui du maire Gilles Vaillancourt.

M. Chartrand a dit au maire qu'il voulait que Laval se prononce pour garder deux gares dans le projet de modernisation. Ce n'est pas deux mais trois gares que les

autorités municipales veulent.

«Nous avons donné notre accord au gouvernement provincial pour la construction d'une nouvelle gare avec un terrain de stationnement pour 300 automobiles, dans l'emprise du prolongement de la 440. Nous voulons aussi que les gares actuelles de l'île Bigras et de Laval-sur-le-Lac demeurent», a répondu le maire qui a été applaudi par les compagnons de M. Chartrand.

Pour M. Vaillancourt, il est important qu'il y ait trois gares parce que l'achalandage a augmenté du côté de Laval depuis la création du Conseil métropolitain de transport et l'avènement de la carte régionale. Des résidents de Deux-Montagnes et de Saint-Eustache viennent en autos jusqu'à Laval afin de profiter d'une ré-

duction de tarifs.

Auparavant, ces usagers devaient payer au total 96 \$ par mois pour utiliser le train et ensuite un autobus ou le métro de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal. Dès les premiers mois de la création du CMT, ce coût a été réduit à 42 \$. Il est maintenant de 69 \$. Ces usagers sont sans aucun doute les seuls à être satisfaits de la nouvelle tarification du CMT.

Rappelons que les résidents de Deux-Montagnes et de Saint-Eustache qui utilisent ce train n'ont pas droit à la carte régionale s'ils montent à Deux-Montagnes.

Présentement quatre gares se trouvent dans l'île Jésus: Île Bigras; Sainte-Dorothée; Laval Links (près du terrain de golf Laval-sur-le-Lac); et Laval-sur-le-

Lac. Laval Links serait la première à disparaître.

«Si l'on se fie à un représentant de Transport Québec, une seule gare est prévue dans le projet, soit le chemin Bord-de-l'Eau, ce qui n'a aucun bon sens», a dit M. Jean L'Abbe, un usager.

Pour ce qui est du projet de modernisation promis depuis des années, il devrait franchir une étape importante prochainement alors que le conseil des ministres sera saisi d'une recommandation du ministre des Transports, M. Sam Elkas.

Soulignons en terminant que le Canadien National est décidé plus que jamais à interrompre ce service en juin à cause du vieillissement des trains si Québec ne dépose pas par écrit ses intentions réelles sur cette modernisation.

Le Carnaval de Québec mise sur des valeurs sûres

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Plusieurs nouveautés marquent la programmation du 38e Carnaval de Québec, qui se tiendra du 6 au 16 février prochain. Les plus importantes sont certes la course de motoneiges, les concours provinciaux de sculptures sur neige et de Défi fleché Guinness.

La programmation, axée sur la participation familiale, mise également sur les valeurs sûres qui ont fait la renommée de l'événement au cours des dernières années.

Sont de retour, entre autres, les deux défilés de nuit, la course en canot, le grand prix auto sur la rivière Saint-Charles, la pêche blanche et le bain de neige, des activités gratuites qui sauront certes plaire à un très grand nombre de personnes en ces temps difficiles de récession.

Cette année, la plupart des activités seront concentrées autour de deux sites, soit la place du palais et la place de la famille.

Le palais de neige, le plus large jamais réalisé avec sa façade de 173 mètres, sera agrémenté d'une cour intérieure dans laquelle les visiteurs pourront admirer de magnifiques sculptures sur glace illuminées de l'artiste Michel Lepire.

Place de la famille, située sur les plaines d'Abraham, sera le théâtre de plusieurs divertissements pour les enfants. C'est également à l'entrée des Plaines que seront regroupées toutes les oeuvres réalisées dans le cadre des concours provincial, national et international de sculpture sur neige.

Encore cette année, les soirées seront fort mouvementées, à l'exception du lundi 10 février, où aucune activité n'est prévue, question d'accorder un peu de répit aux organisateurs. Le couronnement de la reine, le jeudi 6 février, sera suivi le lendemain par le Bal de la reine et la Soirée CHIK 14-17 pour les adolescents.

Deux défilés de nuit
Le premier défilé de nuit s'ébranlera le samedi soir 8 février dans les rues de Charlesbourg et de la Basse-Ville. Il sera suivi le lendemain soir (dimanche) par le Gala de coiffures et maquillages excentriques.

Le mardi sera consacré à la soirée Mardi Gras, le mercredi, à la descente aux flambeaux, et le jeudi, à la soirée carnavalesque au Village des sports et au Diner gala des grands prix du tourisme.

Les amateurs de danse pourront s'en donner à cœur joie le vendredi 14 février avec la soirée Danse et cadence, au Centre des congrès, et la soirée Carnaval U.S.A. à l'hôtel Loew's Le Concorde.

Finalement, le second défilé de nuit illuminera les rues de la Haute-Ville le samedi 15 février, suivi de feux d'artifices.

L'homme d'affaires Pierre Péladeau sera le conférencier invité lors du déjeuner des chefs d'entreprises, le 10 février, au Centre des congrès. Se greffent également à la programmation Le Petit déjeuner cognac à Lévis, le petit déjeuner western de Calgary, le Maine Chicken BBQ, l'échange Edmunston, et le Brunch de Bonhomme.

Parmi les activités sportives, signalons le retour du tournoi international de hockey Pee-wee, le 10 kilomètres du carnaval et les «workouts» du Carnaval, pour ne nommer que celles-là.

Jumelage entre Montréal et Rio de Janeiro

Agence France-Presse
RIO DE JANEIRO

■ Les maires de Montréal, Jean Doré, et de Rio de Janeiro, Marcello Alencar, ont signé hier à Rio un accord de jumelage entre les deux villes destiné à développer leur coopération notamment dans les domaines des transports urbains et de l'environnement, a indiqué un communiqué de la mairie de Rio de Janeiro.

L'accord de jumelage intervient quelques mois avant l'organisation à Rio, en juin prochain, de la deuxième Conférence Mondiale des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement.

ment ('Eco 92') consacrée aux problèmes environnementaux sur Terre.

M. Doré prononcera aujourd'hui lors d'une réunion de l'Association Internationale des Villes préparatoire à 'ECO 92' un discours où il traitera du rôle des villes dans les problèmes d'environnement et de développement.

Montréal compte un million d'habitants tandis que la population de Rio de Janeiro dépasse les 5 millions d'habitants et approche des 11 millions avec les villes satellites de Niteroi et Sao Gonçalo et la grande banlieue de la Baixada Fluminense au nord de la ville.

Les propriétaires de terrains de stationnement invitent les clients à protester

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Les utilisateurs de terrains de stationnement privés à Montréal seront appelés à signer une pétition pour protester contre l'augmentation des tarifs de stationnement. Ils auront prochainement à faire face à une augmentation de tarif de 3 \$ à 4 \$ par jour et par client.

Cette augmentation fera suite à la hausse de la taxe municipale sur les permis de gestion des terrains de stationnement, qui passe, avec le dernier budget de la Ville de Montréal adopté à la mi-décembre, de 0,66 \$ à 1,32 \$ le pied carré.

Un espace de stationnement représente 350 pieds carrés, soit une hausse de la taxe extraordi-

naire au gestionnaire de stationnement, qui passe de 220 \$ à 440 \$ par année.

Selon M. Gérard J. Girard, président de l'Association du stationnement de Montréal qui regroupe 200 parcs de stationnement dans la ville, «les utilisateurs de stationnements privés doivent tous être informés des effets néfastes de cette taxation abusive».

L'Association a rencontré dans un premier temps M. John Gardiner, pour demander que cette taxe soit axée sur le pourcentage des affaires, comme dans les autres commerces. Les représentants de l'Association doivent prochainement rencontrer Mme Léa Cousineau, présidente du Comité exécutif de la Ville de Montréal, qui étudie présentement le dossier.

Deux MRC soumettent un projet de tracé de l'autoroute 30

■ Les MRC de Beauharnois-Salaberry et de Vaudreuil-Soulanges ainsi que l'Union des producteurs agricoles de la région de Saint-Jean — Valleyfield ont fait savoir hier qu'elles avaient officiellement demandé à la Commission de protection du territoire agricole d'étudier un projet de tracé de l'autoroute 30.

Québec de les escamoter. Les responsables régionaux du projet croient que l'accord rapide de la CPTAQ permettrait d'écourter le délai d'obtention de l'autoroute d'un an ou deux.

«Étant donné qu'une portion du tracé autoroutier retenu se situe en zone agricole permanente, l'autorisation de la CPTAQ de changer l'usage de certaines terres est nécessaire. Le tracé retenu est un de moindre impact au plan agricole, à la lumière de l'expertise apportée par les responsables de l'UPA», écrit la MRC de Beauharnois dans un communiqué.

En unissant leurs efforts à ceux de l'UPA, les MRC espèrent réduire le délai gouvernemental d'études d'impact et convaincre

RÉSULTATS					
Tirage du 92-01-13					
7	8	9	10	11	
12	16	17	18	20	
27	35	37	44	46	
49	55	65	66	67	
Prochain tirage: 92-01-14					
T.V.A. le réseau des tirages					
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.					



Corolla LSX olympique
Édition numérotée et limitée à 369 voitures

Fièvre olympique:
1535\$*
en valeur ajoutée
SANS FRAIS

Radiocassette AM-FM stéréo à 4 haut-parleurs • volant inclinable • glaces teintées • enjoliveurs complets • régulateur de vitesse • essuie-glace à intermittence réglable • pare-chocs de couleur assortie • tapis protecteurs • pare-boue avant et arrière • bande décorative olympique • certificat d'attestation. L'offre comprend aussi la Protection Extra Attentive sans frais, une garantie record de 6 ans, kilométrage illimité. Soyez parmi les rares privilégiés qui en profiteront!

PEA
PROTECTION EXTRA ATTENTIVE

*PDSF 1535 \$. Voyez tous les détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Tu m'épateras toujours Toyota.

CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334	CHATEAUGUAY Châteauguay Toyota 672-1200	COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888	DRUMMONDVILLE Drummondville Toyota 477-1777	GRANBY Granby Toyota 378-8404	ÎLE PERROT Île Perrot Toyota 453-2510	JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449	LACHINE Lachine Toyota 634-7171	LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	LAVAL Vimont Toyota 668-2710	LONGUEUIL Longueuil Toyota 679-1890	MAGOG Magog Toyota 843-9883	MONT-LAURIER Cloude Auto 623-3511	MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191	MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411	MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010	MONTRÉAL St-Laurent Toyota 747-9811	MONTRÉAL St-Léonard Toyota 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909	POINTE-AUX-TREMBLES Pointe-aux-Trembles Toyota 640-1474	POINTE-CLAIRE Pointe-claire Toyota 694-1510	REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540	RICHMOND Richmond Toyota 826-5923	ST-EUSTACHE St-Eustache Toyota 473-1872	SAINT-HYACINTHE Saint-Hyacinthe Toyota 774-9191	SAINT-JEAN Saint-Jean Toyota 359-9000	ST-JÉRÔME St-Jérôme Toyota 438-1255	ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Ste-Agathe Toyota 326-1044	STE-THÉRÈSE Ste-Thérèse Toyota 435-3685	SHAWINIGAN Shawinigan Toyota 539-8393	SHERBROOKE Sherbrooke Toyota 563-6622	SOREL Sorel Toyota 742-4596	TERREBONNE Terrebonne Toyota 471-4117	TRIOIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323	VALLEYFIELD Valleyfield Toyota 373-0850	VERDUN Verdun Toyota 761-3444	VICTORIAVILLE Victoriaville Toyota 758-8235

Votre concessionnaire



TOYOTA

Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.

© Marque officielle © Association olympique canadienne 1967



La vaccination contre la méningite dès demain

Les jeunes de six mois à 20 ans pourront recevoir le vaccin

FRANÇOIS FOREST

■ Le département de santé communautaire (DSC) de l'Outaouais et le Service de santé d'Ottawa-Carleton entreprendront conjointement, éventuellement dès demain, la vaccination de plus de 200 000 enfants et adolescents contre les infections à méningocoque. Jeudi, le DSC des Laurentides distribuera également les 80 000 doses nécessaires pour inoculer la population à risque. L'opération s'étendra de Bois-des-Filion, au sud, à Mont-Laurier, au nord.

Si les autorités médicales de l'Outaouais ont le feu vert du ministre Côté, depuis vendredi dernier, les responsables des Laurentides, eux, ne l'ont que depuis hier. Leur campagne permettra de toucher tous les jeunes de six mois à 20 ans, qu'ils aient ou non le statut d'écopier ou d'étudiant. Il est à noter que cette vaccination est volontaire.

La pharmacologie indique que l'on ne connaît pas les effets du vaccin sur le fœtus, non plus que l'on peut assurer l'innocuité des personnes recevant des immunosuppresseurs.

Outaouais

La campagne de vaccination des 70 000 enfants et adolescents de l'Outaouais pourrait prendre jusqu'à un mois. Efficace à 85 p. cent, le *Menomune* met environ de 10 à 14 jours avant d'être actif, c'est-à-dire avant de produire des anticorps qui protégeront contre les infections à méningocoque.

Il se peut donc, indique le DSC, qu'il y ait encore des cas d'infection au cours des prochaines semaines.



Le ministre de la Santé, M. Marc-Yvan Côté a acquiescé hier à la vaccination contre la méningite dans la région des Laurentides. Il était en compagnie de son sous-ministre, M. Juan Roberto Iglesias.

maines, le temps que le vaccin fasse effet. Il peut y avoir également de cas isolés à plus long terme.

Dans la région de Hull, les critères retenus pour la campagne de vaccination sont les suivants: — toutes les personnes nées après le premier janvier 1972 et

âgées d'au moins six mois au moment de la vaccination, qui résident, travaillent ou étudient dans un établissement de la région de l'Outaouais;

— tous les étudiants de jour des écoles secondaires de la région 07. Dans les heures qui viennent, les CLSC responsables de la vac-

nation produiront leur calendrier. Et en priorité, les étudiants des écoles secondaires seront vaccinés dans leurs écoles. Le DSC recommande également que les danses et autres activités dans des endroits surpeuplés soient évitées d'ici la fin de janvier.

Depuis le 23 octobre dernier,

quatre personnes âgées de trois ans, 16 ans, 37 et 38 ans sont décédées sur ce territoire.

Cette vaccination de masse a obligé les laboratoires Mérieux-Connaught de Toronto à faire appel à leurs filiales américaines pour mettre à la disposition des ministères de la Santé du Québec et de l'Ontario les quelque 200 000 doses de vaccin nécessaires pour immuniser les populations à risque de l'Outaouais, des Laurentides et d'Ottawa-Carleton.

De nouveau disponible

Cette réquisition a entraîné un moratoire, qui durera au minimum 48 heures, sur la livraison dans les 1 500 pharmacies du Québec du *Menomune*, seul vaccin autorisé pour lutter contre l'infection à méningocoque du type C. Dès demain, les pharmacies seront à nouveau approvisionnées en vaccin.

Plusieurs pharmaciens se sont enquis, hier, auprès de Focus de la disponibilité du vaccin. La demande venait des régions de Québec, de la Montérégie (Saint-Jean) et des Cantons de l'Est. Connaught de Toronto ne fabriquait qu'entre 500 et 600 doses de polysaccharide de méningocoque par mois. Uniquement dans la région de Saint-Jérôme en décembre dernier, le DSC local a vacciné 6 500 enfants et adolescents.

Vendredi dernier, l'Ordre des pharmaciens avisait ses membres de ne pas vendre le vaccin à des particuliers sans ordonnance du médecin. Jusqu'à tout récemment donc, toute personne pouvait se procurer auprès de son pharmacien le *Menomune*, sans avis médical, moyennant un déboursé de 40 \$ environ.

La plus vaste campagne depuis la polio

d'après Canadian Press
TORONTO

■ Le projet d'immunisation de 300 000 enfants et adolescents contre la méningite constitue la plus importante campagne d'inoculation à être entreprise au Canada depuis les années 1950, époque où des millions d'enfants avaient été vaccinés contre la poliomyélite.

Vers le milieu de 1957, quelque quatre millions d'enfants avaient été inoculés contre la polio, une terrible affection qui avait tué ou paralysé des centaines de personnes depuis 1953, année où avait éclaté la pire épidémie de l'histoire canadienne.

Cette année-là, on avait enregistré près de 9 000 cas de polio à travers le pays. Plus de 400 des malades succombèrent. À l'époque, il n'existait ni vaccin ni cure contre cette maladie.

Dans sa forme aiguë, la polio, également connue sous le nom de paralysie infantile, s'attaque au système nerveux et peut provoquer une paralysie permanente des extrémités. Elle est également susceptible d'affecter profondément le système respiratoire: de nombreuses victimes des années 1950 ne furent maintenues en vie que dans un poumon d'acier, jusqu'à ce qu'elles se soient suffisamment remises pour respirer par elles-mêmes.

Le virus étant transmis par contact avec les muqueuses et les matières fécales, les autorités avaient mis la population en garde contre la promiscuité dans les lieux publics. Les enfants furent maintenus loin des piscines et des plages publiques, et les rassemblements furent soigneusement évités.

Mais en 1954, un vaccin élaboré deux ans plus tôt par le docteur Jonas Salk fut mis à l'épreuve sur deux millions d'enfants aux États-Unis, au Canada et en Finlande, avec d'extraordinaires résultats. La découverte du chercheur américain fut saluée comme l'une des plus grandes percées de l'histoire de la médecine.

L'année suivante, le Canada entreprit l'inoculation massive des enfants d'âge scolaire, le gouvernement fédéral partageant le coût de l'opération avec les provinces. Le prix de trois doses — administrées généralement sur une période de plusieurs semaines — s'établissait entre 1.50 et 6 \$, selon le fournisseur.

La caisse Desjardins de Terrebonne est la cible d'une attaque ratée à la dynamite

MARCEL LAROCHE

■ La série des dépôts de nuit soufflés à l'explosif s'est poursuivie de plus belle, tôt hier matin, alors que la caisse principale Desjardins, en plein cœur de Terrebonne, au nord-est de Montréal, a été visitée par d'audacieux cambrioleurs qui ont lamentablement échoué dans leurs dangereuses manœuvres à la dynamite.

Après avoir fait sauter à l'aide d'une charge explosive le coffrefort contenant les dépôts de nuit de cet établissement bancaire, les voleurs ont cependant dû quitter en catastrophe les lieux de leur crime, abandonnant derrière eux plusieurs milliers de dollars qui s'y trouvaient.

Cette tentative de vol ratée, qui porte à 11 le nombre d'incidents similaires enregistrés au cours des cinq derniers mois, principalement à Montréal et Laval, a été perpétrée cette fois à la succursale de la caisse populaire située au 513, rue Masson, à Terrebonne.

Il était exactement 5 h 27 hier matin lorsque le système de sécurité de l'établissement s'est déclenché automatiquement à la centrale de police de Terrebonne, alors qu'au même moment un citoyen signalait avoir entendu le bruit d'une déflagration.

Les premiers policiers accourus sur les lieux du crime ont rapidement constaté qu'un mur de cet édifice de construction récente, et abritant le bureau principal des trois caisses pop de Terrebonne, venait de voler en éclats, fort vraisemblablement sous la force d'une charge explosive placée dans la chambre forte servant aux dépôts de nuit.

Les premières constatations effectuées par le sergent-détective Michel Racine, de la police de Terrebonne et de Sainte-Anne-des-Plaines, assisté par des artificiers de la Sûreté du Québec, a vite démontré que les voleurs s'étaient bel et bien servis d'explosifs pour s'attaquer au coffrefort utilisé pour les dépôts de nuit.

Les cambrioleurs ont cependant joué de malchance dans leur « retrait » nocturne, la charge explosive jetée dans la chambre forte ayant projeté tous les débris vers l'intérieur de la caisse, empêchant toute possibilité d'avoir accès au butin tant recherché. Tout le contenu du coffrefort, une somme évaluée à plusieurs milliers de dollars, a ainsi pu être récupéré par la police.

Les pompiers ont également été mandés sur les lieux de ce vol raté pour circonscrire un début d'incendie allumé dans les débris de

papier retrouvés à l'intérieur de la caisse.

Comme des témoins affirmaient avoir aperçu quelques instants après la déflagration deux individus prenant la fuite à bord d'une camionnette filant en direction de Laval, les policiers ont immédiatement déclenché l'opération « 100 ».

Le sergent Yvon Brisson, de la Sûreté municipale de Terrebonne, a indiqué hier après-midi à *La Presse* que cette intervention policière s'était malheureusement révélée négative.

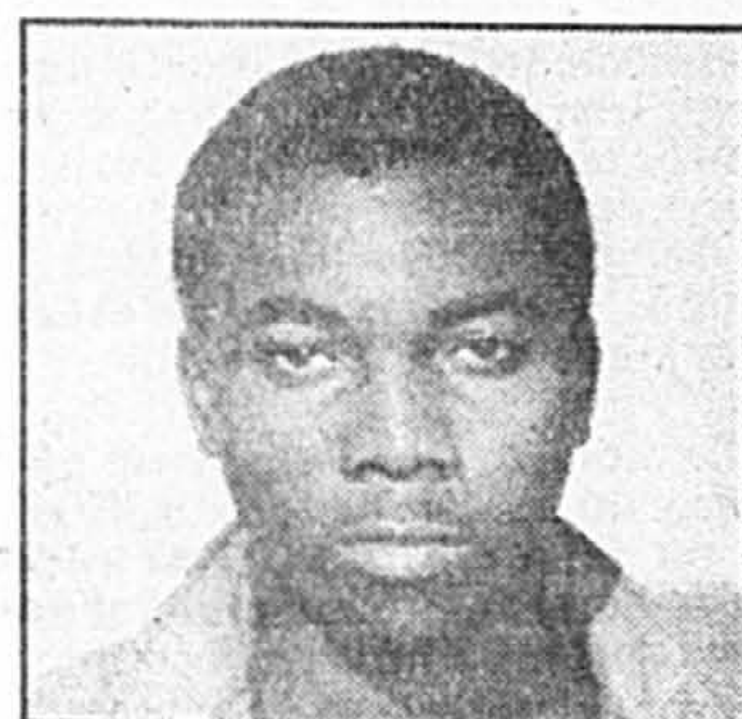
Ailleurs aussi

Les enquêteurs de la section des vols qualifiés de la CUM se sont montrés vivement intéressés par ce vol raté à la dynamite commis hier matin à la caisse populaire de Terrebonne, surtout qu'ils tra-

vaillent activement depuis plusieurs semaines à coincer ces braqueurs de banques un peu particuliers.

Depuis le mois de septembre 1991, une dizaine d'autres crimes similaires à la dynamite ont été perpétrés, principalement à Montréal et à Laval, ainsi qu'à Saint-Jean-de-Matha, dans la région de Joliette, par des individus qui ne feraient pas nécessairement partie d'une même organisation criminelle.

Et pendant que les policiers continuent à colliger tous les indices susceptibles de faire progresser leurs recherches dans cette série de vols à la dynamite, la caisse populaire de Terrebonne était temporairement fermée hier, des ouvriers s'affairant à effectuer des réparations qui ont causé pour quelque 50 000 \$ de dommages.



Chester Simpson



Normand Barrett

Chester Simpson sera accusé du meurtre de Normand Barrett

MARCEL LAROCHE

■ Cloué sur un lit de l'Hôpital général de Montréal, où il récupère sous surveillance policière, Chester Simpson, un Torontois d'origine jamaïcaine, sera formellement accusé aujourd'hui du meurtre d'un compatriote abattu d'un projectile de pistolet, lors d'une fusillade survenue au cours du week-end, dans un bar-restaurant de Côte-des-Neiges.

À moins d'un changement de dernière minute, tout l'appareil judiciaire composé d'un juge, des avocats et du greffier de la Cour du Québec, doit se rendre directement à l'hôpital pour procéder à la comparution du jeune homme de 20 ans.

Simpson devra répondre du meurtre au second degré de Normand Barrett, également âgé de 20 ans, tué d'une seule balle qui lui a perforé le cœur et les poumons.

Les deux jeunes se trouvaient à l'intérieur du club Paradis des Caraïbes, un établissement licencié également connu sous le nom de ABC, au 7159, chemin de la Côte-des-Neiges, dans l'Ouest de Montréal, lorsqu'ils ont été impliqués dans une altercation.

Après qu'ils se fussent mutuellement insultés, en présence d'une soixantaine de clients, vers 3 h dans la nuit de samedi à dimanche, ils ont ouvert le feu. Au moins quatre coups de feu ont été tirés par les deux antagonistes.

Atteint mortellement d'un projectile à la poitrine, Normand Barrett a réussi à se déplacer jusque dans la cuisine du bar, où il s'est affaibli pendant que son présumé agresseur, Chester Simpson, lui aussi blessé par balles, disparaissait.

sait avant l'arrivée des policiers.

Simpson a été retrouvé quelques minutes plus tard, à l'Hôpital général de Montréal, où trois autres clients du bar avaient été transportés après avoir été atteints par des projectiles, en même temps que Normand Barrett.

Identifié par la police comme un membre actif du clan jamaïcain « luddy posse », grandement impliqué dans le commerce des stupéfiants dans Côte-des-Neiges, Barrett avait déjà succombé à ses blessures au moment de son arrivée à l'hôpital.

Sans travail connu et vivant surtout à Montréal, Barrett avait été appréhendé par les policiers de la CUM, en juin 1991, pour possession d'arme prohibée, port d'arme dissimulée et entrave. Au moment d'être abattu le week-end dernier, Barrett était en liberté en attendant son procès pour ces différentes inculpations criminelles.

L'enquête sur cette impressionnante série de règlements de comptes est menée par les sergents-détectives Serge Côté et Jean-Claude Bergeron, de la section des homicides de la police de la CUM.

Quant à Chester Simpson, le présumé responsable de ce troisième meurtre commis à Montréal depuis le début de l'année, il est aussi connu des autorités policières.

Bien qu'il réside surtout à Toronto, il avait été accusé de tentative de meurtre, d'entrave, de vol et de recel, en 1990, à Montréal. Simpson était d'ailleurs recherché par la police de la CUM en vertu d'un mandat d'arrestation émis en octobre 1991 pour une affaire d'agression armée, de lésions corporelles et d'entrave.

Transférez votre REÉR à la Banque Laurentienne et obtenez jusqu'à

1 1/2 %* de plus!

* Applicable selon les taux en vigueur.

Un REÉR
ça va loin avec la
Banque Laurentienne



Informez-vous des termes et conditions à l'une de nos succursales ou en appelant la ligne spéciale

INFO REÉR 284-REÉR.

Une démonstration longuement préparée



JOONEED KHAN

envoyé spécial
La Presse À DUBAI

Le major-général Barry McCaffrey, qui commanda la 24^e Division d'infanterie mécanisée des États-Unis, engagée dans l'offensive terrestre des 100 dernières heures du conflit, fut nommé à ce poste le 15 juin 1990, soit six semaines avant l'invasion irakienne du Koweït.

C'est lui-même qui en fait la révélation, dans un numéro spécial de l'*International Defense Review* (IDR) distribué à la Foire des armes de Dubaï, en soulignant qu'il avait «passé des années à se préparer à précisément cette éventualité, ou presque».

La 24^e Division faisait partie depuis sept ans de la Force de déploiement rapide (FDR) des États-Unis, basée sur l'atoll de Diego Garcia, au cœur de l'océan Indien, commandée depuis la base de MacDill, en Floride, et orientée vers l'isolement de la péninsule pétro-arabe contre le communisme soviétique, l'islamisme iranien ou le nationalisme arabe.

Cette division participait régulièrement aux manœuvres *Bright Star*. Du 7 au 15 juillet, soit moins de quatre semaines avant d'être déployée dans le Golfe, elle avait procédé à des exercices de déploiement rapide au Proche-Orient.

Ces manœuvres, nommées *Intenal Look*, s'étaient déroulées avec les 82^e et 101^e Divisions ainsi que le 18^e Corps aéroportés. Cela comprenait entre autres «un déploiement au nord de la ville saoudienne de Dhahran pour absorber une offensive vers le sud».

«Les leçons apprises furent immédiatement appliquées», dit-il.

À propos de l'offensive terrestre, McCaffrey indique qu'il avait ordre «de frapper jusqu'à 300 km sur les arrières et les flancs de l'ennemi, de bloquer la vallée de l'Euphrate, d'empêcher la fuite de 500 000 soldats du Koweït, et

de poursuivre l'attaque vers l'est jusqu'à Bassorah afin de compléter la destruction du Commandement des forces de la Garde républicaine».

La 24^e Division passait d'Arabie Saoudite en Irak le 24 février, longeant le Wadi al-Batin, vallée peu profonde qui sert de frontière entre le Koweït et l'Irak, atteignant l'Euphrate le 26, s'emparait de la base aérienne de Jalibah le 27, et fonçait vers Bassorah quand le président George Bush ordonna le cessez-le-feu le 28 février.

McCaffrey ajoute que la 24^e Division «se regroupait quand une longue colonne de véhicules irakiens pénétra dans son périmètre de sécurité et ouvrit le feu». L'affrontement qui s'en suivit a été baptisé Bataille de Rumaylah, mais il préfère parler de «la bataille du dépotoir de ferraille» à cause de l'énorme quantité d'équipements irakiens détruits. Aucune mention du bilan humain.

Dans la même publication, le lieutenant-colonel Arthur Denaro, qui commanda les *Queen's Royal Irish Hussars*, un régiment blindé britannique, mentionne un facteur décisif dans la guerre.

«Le terrain était idéal pour le mouvement rapide de chars, mais l'ennemi, quoique numériquement fort, s'était fortement retranché et avait donc perdu sa capacité de manœuvrer», écrit-il.

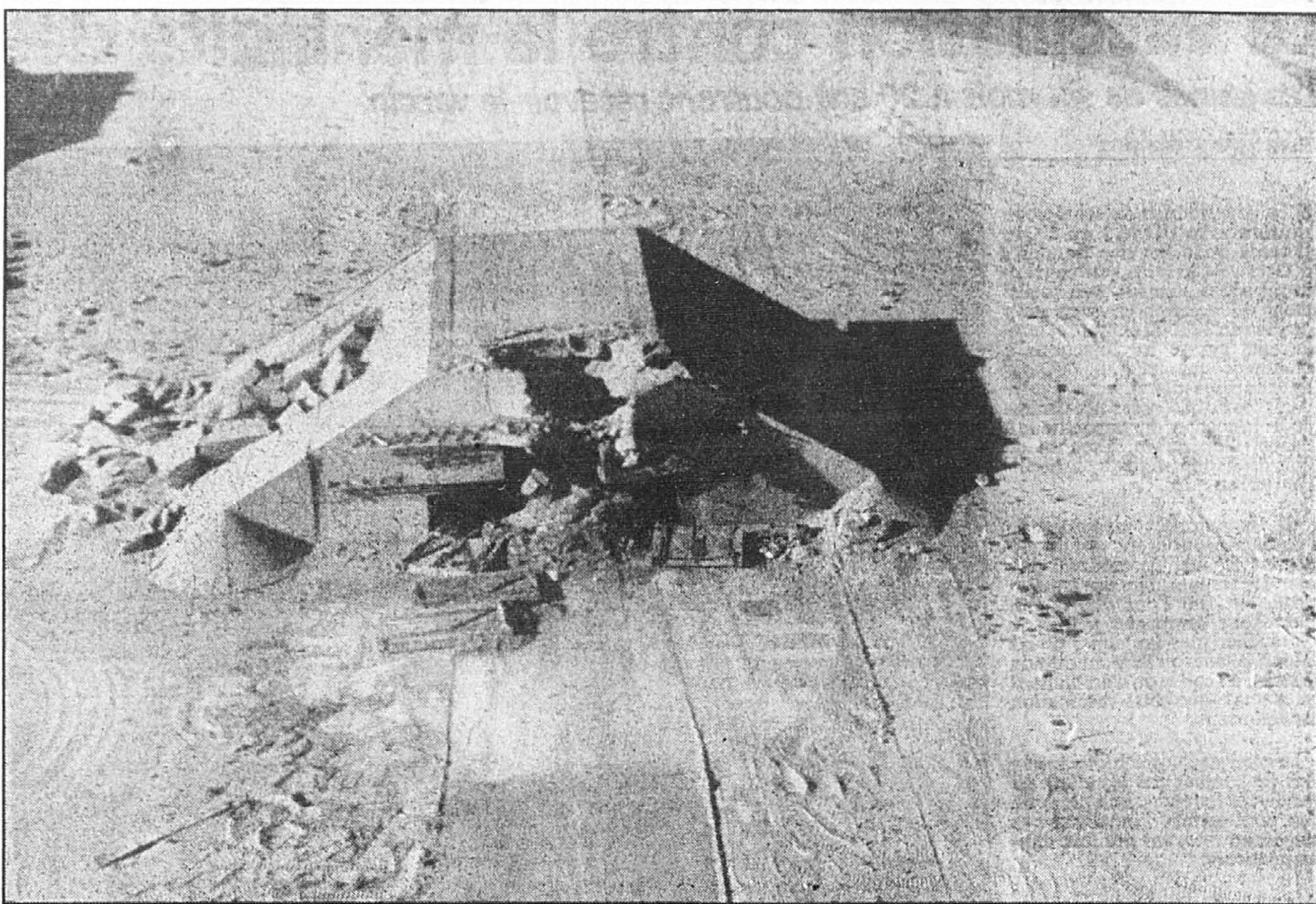
Il note aussi que «la vaste étendue du désert ainsi que notre suprématie aérienne nous permirent de manœuvrer à notre guise».

«S'il y avait des obstacles, nous les contournaions, dit-il. Les positions ennemies qui ne pouvaient nous influencer, nous les débordions sur l'aile; si nous étions stoppés ou contre-attaqués, nous rajustions nos positions au lieu d'accepter l'affrontement.

«Le désert est aussi le seul habitat où nous pouvions impunément déverser autant de bombes», ajoute-t-il.

Des bombes, il en fut déversé sur les positions irakiennes au Koweït, et en Irak même, où les cibles étaient aussi civiles, au cours des 110 000 sorties aériennes, sans compter les quelque 300 missiles de croisière *Tomahawk* tirés par l'aéronavale américaine.

Les 2 100 avions engagés (dont les 26 *CF-18* du Canada) lâchèrent près de 90 000 tonnes d'explosifs, dont seulement 6500 tonnes étaient toutefois des bombes dites «savantes», tirées surtout par des chasseurs furtifs *Stealth F-117A*. Les bombes à fragmentation dominaient, grosses comme des balles de baseball, lâchées par des conteneurs pouvant en contenir jusqu'à 200 chacun.



Sur un aéroport militaire dans le nord du Koweït, un abri d'avion bétonné percé de plein fouet par une bombe «savante» américaine.

Les Irakiens n'avaient pas la moindre chance

SUITE DE LA PAGE A 1

souvent remplies de brut et qui trouent les sables noircis sur de vastes étendues.

Bombardement féroce

À la sortie nord de Jahra, à la hauteur de Mutlaa, sur la route menant à Abdaly, à la frontière irakienne, les carcasses tordues de véhicules militaires et civils, avec des effets personnels éparpillés dans le sable des deux côtés de la route, et qui n'ont pu être tous enlevés ou encore enfouis sous le sable, attestent de la féroce du bombardement coalisé de la colonne de soldats et de civils fuyant le Koweït dans les derniers jours du conflit.

Les pilotes qui y ont participé parlaient de *turkey-shoot*.

La route qui longe le littoral vers le nord-est, le long du bas escarpement d'Al-Zor, est encore plus instructive: du côté de la mer, des rangées de trous, reliés par des lignes de téléphone de campagne gisant dérisoirement dans le sable recouvert de bom-

bes à fragmentation non explosées. Du haut de l'escarpement, des canons d'artillerie et des tourelles de chars, disloqués sous l'impact de missiles anti-chars, se profilent sur le ciel gris.

Même spectacle vers le nord, jusqu'à Oum Qasr, siège des *Casques bleus* de l'ONU du côté irakien de la zone démilitarisée. La ville elle-même porte les cicatrices difficiles à différencier des huit années de guerre contre l'Irak, des bombardements de la coalition et des combats ultérieurs entre forces irakiennes et militants chiites soutenus par la coalition et l'Irak — édifices affaiblis sous les bombes et HLM aux murs troués par des obus, parmi les portraits géants de Saddam Hussein.

«Il faut voir le pont de l'île de Boubiyane: il a été tranché aux deux extrémités comme un gâteau», déclare le capitaine Saint-Laurent, *Casque bleu* du 5^e Régiment de génie de combat basé à Valcartier, en montant à bord de l'hélicoptère chilien qui nous fera survoler toute la région.

Convoitée par l'Irak, avec l'île voisine de Warbah, pour élargir son débouché sur le Golfe — Bagdad proposait même un bail au Koweït —, l'île de Boubiyane est pourtant inhabitée, et le superbe pont, désormais coupé, servait au personnel de l'unique poste de police.

Autour des îles, et de la presqu'île de Fao, dans les chenaux où les bras du Chatt al-Arab viennent rejoindre les eaux du Golfe, des navires gisent à demi-submergés. Partout, d'immenses cratères de bombes trouent la platitude du terrain. Les installations des champs pétrolifères de Rawdatayn ont été tordues par des explosions et noircies par les flammes.

Vers l'intérieur, et en direction du sud irakien d'où s'élevaient encore d'épaisses colonnes de fumée noire — les bombardements coalisés y ont mis le feu à des centaines de puits de pétrole qui brûlent encore —, des chars irakiens ont été détruits dans leurs positions ensablées, des aéroports ont été touchés par des bombes dites «savantes», des radars mis hors d'usage, des hangars pour avions percés en plein centre, des centaines de véhicules laissés en plan,

toute l'étendue jonchée de bombes non explosées.

Plusieurs sont des aéroports militaires en territoire koweïtien, mais non indiqués sur la carte.

Unique colline au cœur de toute cette immensité, Safwan Hill ou Jabal Sanam, du côté irakien de la frontière, atteint 142 mètres. L'antenne de télécommunications qui la surplombe a été bombardée. Des véhicules touchés de plein fouet ont basculé dans des ravins. Des artificiers canadiens ont trouvé début novembre des cadavres de soldats irakiens dans deux camions ainsi détruits.

Gouffre technologique

«La mère de toutes les batailles» promise par Bagdad n'eut donc jamais lieu, car c'était comme si l'Irak attendait la coalition à un duel à l'épée et celle-ci s'y présentait avec un pistolet. Il y avait en effet entre les deux camps, outre l'écart politique, un véritable gouffre technologique.

Surtout que les meneurs de la coalition avaient eux-mêmes armé l'Irak, dont ils avaient bien examiné d'ailleurs les forces et les faiblesses durant sa guerre contre l'Iran.

L'hebdomadaire *US News and World Report* rapporte cette semaine que les États-Unis avaient réussi avant la «guerre» à paralyser le système de contrôle et de commandement informatisé de l'Irak en interceptant à Amman une composante ultra-sensible et en lui injectant un virus que les Irakiens ne purent détecter.

Parler de «guerre» paraît absurde. L'Irak a certes tiré quelques missiles en direction de l'Arabie saoudite et d'Israël, dramatisant l'intervention télévisée des *Patriot* américains. Le croiseur lance-missiles *USS Princeton* frappa une mine dans le Golfe. C'est à peu près tout. Car la participation de l'Irak fut surtout défensive. Et quelques-uns des avions bourdonnant dans le ciel irakien devaient fatalement être touchés par la DCA, qui, selon les estimations américaines, tirèrent 17 000 missiles sol-air et 10 000 obus anti-aériens.

Mais, comme l'écrit Alfredo Valladao dans *L'État du monde 1992*, «l'Irak n'a pratiquement opposé aucune résistance», per-

dant «70 p. cent de ses chars et de son artillerie et 65 p. cent de ses véhicules blindés». L'aviation irakienne était pratiquement absente, une bonne partie s'étant réfugiée en Iran.

«La guerre, ajoute-t-il, a permis la première démonstration de grande ampleur des systèmes d'armements les plus modernes, dans lesquels l'électronique et l'optique de combat, le traitement de données par ordinateur en temps réel, les télécommunications sophistiquées et les satellites jouent un rôle essentiel».

Ce conflit, conclut-il, «a annoncé un modèle de force militaire où le combattant n'est plus qu'un serviteur professionnel d'un vaste appareil de guerre technologique», et non plus le fantassin engagé sur le terrain, tel le soldat irakien, qui, tapi dans son trou, attendait un engagement qui ne s'est jamais matérialisé — ayant été anéanti sous un déluge de bombes venues de nulle part.

Dans un tel contexte, une évidence après le fait saute aux yeux en visitant le Koweït: une offensive terrestre coalisée venue au Koweït par la mer ou par la frontière saoudienne était hors de question car le terrain, même sur les vastes étendues libres de mines irakiennes, était recouvert sous les bombes non explosées de la coalition.

D'ailleurs, ce n'est qu'à la mi-novembre que les *Marines* et leurs alliés locaux «débarquaient» symboliquement sur les plages du Koweït lors d'une manœuvre d'«offensive terrestre».

La véritable offensive terrestre ne pouvait, elle, s'effectuer qu'au-delà du Koweït, à travers la frontière saoudo-irakienne. Retenues sur leurs positions fixes, les Irakiens n'y pouvaient rien. Ils étaient prisonniers d'une stratégie défensive qui leur avait permis de résister aux «vagues humaines» des ayatollahs lors de la guerre contre l'Iran. Contre les «vagues aériennes téléguidées» de la coalition, ils n'avaient aucune chance.

Ils espéraient peut-être vraiment jusqu'à la dernière minute, comme le pensent certains Koweïtiens, que la fatalité des armes serait évitée. □

À lire jeudi:
le premier anniversaire
de la guerre du Golfe



Quelques véhicules tordus laissés au bord de l'autoroute d'Abdaly attestent de la féroce des bombardements de la colonne en fuite vers l'Irak dans les derniers jours de la «guerre».

L'autoroute du massacre venu du ciel

JOONEED KHAN

La Presse
À KOWEÏT

Les médias américains l'appellent *Highway of Death*, comme s'il s'était agi d'accidents de la route. Ce fut en fait un massacre, et des pilotes qui y ont participé parlent, eux, plus honnêtement de *turkey shoot*.

Ce fut l'un des événements les plus marquants de la «guerre» du Golfe: une caravane compacte de plusieurs dizaines de milliers de chars, blindés et véhicules militaires ainsi que des automobiles civiles, fuyant le Koweït dans les derniers jours du conflit par l'autoroute menant vers la frontière irakienne était prise sans défense sous le feu ravageur des chasseurs-bombardiers coalisés.

«Jusqu'à 30 000 personnes furent tuées là», nous dit d'une voix étranglée par l'émotion le capitaine Smiley, de Chilliwick, venu au Koweït avec le premier contingent de *Casques bleus* en avril 1990.

Les dégâts de la «guerre» dominaient encore le paysage du Koweït à l'époque, n'ayant pas encore été aseptisés par les ingénieurs de l'armée américaine ni banalisés par le passage du temps. Le capitaine Smiley était allé avec sa caméra vidéo filmer à la sortie nord de la ville de Jahra, à la hauteur de Mutlaa.

Mais si les cadavres ou ce qui en restait furent méticuleusement ramassés et enfouis en des lieux connus des seuls responsables, toutes les carcasses tordues des véhicules militaires et civils n'ont pas été enlevées.

Du matériel de guerre et des effets personnels restent encore aujourd'hui éparpillés sur le sable des deux côtés de la route, attestant de la féroce du bombardement coalisé — des camions remplis d'armes et de munitions passés au feu, mais aussi des robes colorées, des chaussures d'enfants, des livres comptables de mille et un petits commerces au Koweït.

Les pare-brise des véhicules ont fondu sous l'intensité des bombardements, il ne reste que les ressorts des sièges. Ça et là, des ossements émergent des sables sans que l'on sache s'il s'agit de restes humains ou animaux. À certains endroits toutefois, une peau de mouton est clairement identifiable.

L'endroit est très fréquenté des Koweïtiens les vendredis, jour du sabbat islamique. N'ayant nulle part où aller, sauf peut-être sur le bord de mer où ils restent d'ailleurs dans leurs Mercedes, les Koweïtiens viennent armés de détecteurs de métaux, espérant y trouver de l'or.

Une fois où j'étais là, le ciel et le désert orangés à la tombée du jour, un bon père koweïtien s'acharnait à l'arrière d'une camionnette défoncée à décoller une poignée de pièces de monnaie solidifiées par la chaleur des explosions.

«Regardez, c'est notre argent koweïtien qu'ils avaient volé», me dit-il.



Débris d'effets personnels dans le sable au bord de l'autoroute: couvertures, vêtements, chaussures, machine à écrire, cassette vidéo, bouteilles d'eau minérale...

Au Québec, 20 villes ont plus de 50 000 habitants

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ On compte 20 villes du Québec dont la population dépasse 50 000 habitants, selon les données du dernier décret gouvernemental établissant officiellement la population des villes du Québec.

Ce décret, publié dans la dernière livraison de la Gazette officielle du Québec, établit la population des différentes villes et municipalités pour les fins de subventions et d'organisation municipale.

Montréal demeure de loin la ville la plus peuplée du Québec avec 1 030 900 âmes. Trois autres villes dépassent la centaine de milliers d'habitants, soit Laval (313 500), Québec (168 600) et Longueuil (131 800).

Suivent dans l'ordre Montréal-Nord (89 000), Gatineau (85 100), Sherbrooke (77 629), Saint-Léonard (77 100) et LaSalle (76 400).

La liste est complétée par Saint-Hubert (73 400), Sainte-Foy (71 700), Charlesbourg (71 700), Saint-Laurent (68 700), Beauport (67 600), Brossard (64 200), Chicoutimi (64 100), Verdun (61 200), Hull (60 900), Jonquière (58 900) et Trois-Rivières (51 800).

La population officielle du Québec est de 6 903 440 habitants.

Les Québécois sont de nouveau pris à partie par un hebdo de Floride

GEORGES LAMON

■ Même sous le chaud soleil de Floride, les 750 000 vacanciers québécois n'ont pas toujours la vie aussi facile qu'on pourrait le croire. Ils ont beau participer largement à l'économie floridienne en y injectant chaque année 750 millions de dollars, leur « invasion » ne va pas sans attirer des critiques des résidents locaux.

Tout récemment, un hebdomadaire de Hollywood, le *Free XS*, n'était guère élogieux pour nos compatriotes hivernant en Floride. Mercredi dernier, on pouvait y lire à la une: « They're back! » (Ils sont de retour). Et le sous-titre était plus brutal encore: « Pour les résidents locaux, les Canadiens français représentent la récolte annuelle de la honte. » L'article était accompagné d'une photo d'un touriste québécois bedonnant affublé d'un slip.

L'éditeur de cet hebdomadaire, Stephan Wissink, a expliqué hier à *La Presse* que l'article du journaliste Jeffery Zbar ne faisait que rapporter « les opinions de Floridiens du Sud offusqués, recueillis sur la plage ». Ces Floridiens de souche reprochent à nos Québécois leur ventre proéminent retombant sur un slip, leur conduite hésitante sur la voie rapide de l'Interstate 95, leur refus de parler anglais et enfin leurs pourboires peu élevés. Des griefs qui, semble-t-il, ne sont pas nouveaux.

Neil Rogers, un animateur de ligne ouverte d'une radio locale qui avait accroché le grelot, ne s'est pas gêné non plus pour dénigrer. « Allez-vous-en, clamaient-ils, on n'a pas besoin de vous. »

Selon Jean Laurac, éditeur du « Soleil de la Floride », cet animateur est un peu le « André Arthur » de Hollywood, un homme qui « se bâtit une clientèle en critiquant tout le monde ». Il ne cache pas que l'article a fait beaucoup de bruit.

Déjà, il y a deux ans, sur la côte ouest (Tampa, Clearwater et Sarasota), on s'en était aussi pris aux Canadiens anglais, à qui on reprochait de vouloir être « rois et maîtres ». C'était également le « Go back home, we don't need you! ».

Pour Laurac, la critique vient davantage de « la

classe moyenne de Hollywood », qui se montre xénophobe à l'égard de tous les étrangers. « Ces articles s'adressent aux Américains, pas aux Québécois. Ce ne sont pas les commerçants et les professionnels qui critiquent, au contraire, ils vivent des touristes. Les cliniques médicales font même de l'annonce à pleine page dans les journaux locaux. Bien sûr, reconnaît-il, nos Québécois devraient forcer un peu leur civisme en se vêtant plus sobrement et en évitant de croire que tout leur est permis. Mais ces petits défauts ne sont pas bien sérieux. »

Il rappelle que tout récemment, 315 Québécois avaient acheté des condominiums et des maisons pour un total de 20 000 000 US\$. Sans compter les 60 000 familles qui ont élu domicile en Floride, les 150 000 qui y demeurent pendant six mois, les 700 000 qui y vont pour quelques semaines. « Les Québécois représentent 15 p. cent du marché touristique américain, note-t-il. Ils ont peut-être des défauts, mais apportent des dollars à l'économie de la région. »

De son côté, Fred Grimm, un columnist du « Miami Herald », invitait ses compatriotes à plus de gentillesse et d'indulgence envers les Québécois: « Let's be nice to Canadians, s'il vous plaît, titrait-il. Ils sont différents, étrangers, parlent français, font de l'embonpoint et sont nombreux, note Grimm. Les Canadiens français possèdent toutes les caractéristiques pour susciter la xénophobie des Floridiens du Sud. Mais sans leurs dollars dans la région, nous serions économiquement morts. »

Il leur rappelle en outre que ces Québécois seront plus de 375 000 cet hiver dans le comté de Broward et y laisseront 250 000 000 US\$. Un argument à tout le moins convaincant! D'autant qu'avec la récession qui sévit aussi chez nos voisins du Sud, les familles américaines ne se bousculent pas en Floride.

À son avis, le gouvernement local devrait faire plus pour ces villégiateurs. « Il n'y a rien d'officiel, dit-il, pas une seule affiche en français sur la plage d'Hollywood. »

FREE
XS

They're back!

For locals, French
Canadians represent
The Season's annual
harvest of shame.
page 10.
By Jeffery Zbar.

'JFK'
As a movie, it's really entertaining, page 7.
Flora's horns protruding or protruding? page 8.



Certains prudes floridiens ne prennent guère le comportement de nos Québécois dans la cinquantaine au ventre proéminent et vêtus d'un slip. « Quebecers go home! » disent-ils. Mais le billet vert fait oublier bien des défauts.

La petite fille qui était tombée dans une bouche d'accès est hors de danger

■ La petite Camille Bernard, trois ans, qui est tombée la semaine dernière dans un puits d'accès à des installations électriques d'une école de l'Est de la ville, est hors de danger.

Dans un communiqué émis hier, la direction de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont affirme que l'état de santé de la bambine ne cesse de s'améliorer. Elle doit cependant rester sous surveillance médicale pendant encore quelques jours.

À son arrivée à l'hôpital, la fillette était dans un état comateux et souffrait d'hypothermie avancée, après qu'elle eut séjourné une quinzaine de minutes, au fond du trou d'homme, dans quelque trois ou quatre pieds d'eau glaciale.

Petit à petit, elle a repris conscience au cours des 24 premières heures passées à la salle des soins intensifs du service de pédiatrie. Les poumons ont aussi recommencé progressivement à fonctionner à la normale.

Avant de lui donner son congé, les médecins préfèrent finir de soigner sa pneumonie. Si l'on en croit les informations obtenues, l'accident n'aurait pas laissé de séquelles neurologiques.

Les parents, a-t-on appris d'autres sources, ont par ailleurs la ferme intention d'intenter des poursuites civiles contre les responsables de l'accident.

Accusées depuis juin 1990, elles ignorent encore la date de leur procès

Les deux femmes sont accusées d'agression sexuelle

■ Un juge de la Cour du Québec à Saint-Hyacinthe a reporté hier au 27 janvier le moment où sera déterminée la date du procès de deux quinquagénaires de Otterburn Park accusées depuis juin 1990 d'agressions sexuelles sur des enfants dont elles avaient la garde.

Cette date devait être déterminée hier, à la suite d'une remise accordée en décembre dernier à la demande de la défense.

Connie Golfman-Schmidt et Miriam Praw, propriétaires de l'école Fantazia, à Otterburn Park, avaient été arrêtées en février 1990. En raison de plusieurs remises, elles attendent la date de leur procès depuis l'automne de cette année-là.

Les deux femmes avaient pu reprendre leur liberté en attendant leur procès. La garderie a été fermée depuis.

Double avantage avec le forfait FAXCOM de Bell

RÉDUISEZ VOTRE «FAXTURE»!

ABONNEMENT
GRATUIT
de 3 mois

Abonnez-vous dès aujourd'hui au forfait FAXCOM^{MC} de Bell. En plus d'économiser jusqu'à 59%* sur vos transmissions interurbaines

par télécopieur au Canada et aux États-Unis**, vous n'aurez pas à payer les frais mensuels d'abonnement de 13,95 \$ pendant les trois premiers mois†.

Vous avez déjà un forfait FAXCOM? Cette offre s'adresse aussi à vous. Pourquoi ne pas profiter de notre période promotionnelle pour réévaluer vos besoins en matière de télécopie? Peut-être vous faut-il un forfait FAXCOM additionnel?

Si vos frais de télécopie interurbaine sont de 40 \$ et plus par mois, pensez-y. Plus que jamais, il serait impensable de vous priver de FAXCOM, un forfait indispensable en affaires.

Pour en savoir plus long, composez le

1 8 0 0 3 6 3 - B E L L

JUSQU'À
59%
D'ÉCONOMIE

* Basé sur une transmission de 35 secondes entre Montréal et Toronto; le montant de la réduction peut varier selon la durée et la distance.

** À l'exception de l'Alaska et d'Hawaï.

† Cette offre est en vigueur jusqu'au 10 avril 1992.

Bell
des gens de parole^{MC}

Sept ans de pénitencier à l'ex-policier Louis Sansfaçon

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'ex-policier Louis Sansfaçon, de la Sûreté du Québec, a été condamné hier à une peine de sept ans de pénitencier pour possession de stupéfiants. La sentence a été prononcée par le juge André Bilodeau, de la Cour du Québec, à Québec, devant une assistance composée largement d'avocats ayant travaillé avec cet ex-agent double.

Avant de quitter la salle d'audience, Louis Sansfaçon a pris le temps d'embrasser sa femme qu'il ne pourra pas retrouver avant un minimum de vingt-huit mois, soit au tiers de sa détention.

L'ex-enquêteur, qui est âgé de 33 ans et comptait 13 ans de service, a plaidé coupable par l'entremise de ses avocats à quatre chefs d'accusation de possession de cocaïne et de haschisch à des fins de trafic ainsi qu'à une accusation pour le vol d'un exhibit.

« Je pense qu'il s'agit d'une peine sévère pour un individu qui n'a aucun antécédent mais clément en regard de la lutte à maintenir contre le trafic de drogue. Vous avez compromis une carrière qui s'avérait brillante », a déclaré le juge Bilodeau.

Le magistrat a souligné que l'ex-policier Sansfaçon savait mieux que quiconque les dommages causés par le fléau de la drogue chez les jeunes. « Nous savons tous que le trafic des stupéfiants entraîne d'autres commissions de crimes. C'est une chaîne », a noté le juge.

Le procureur de la poursuite, Me Michel Maurice, qui est habituellement rattaché au district de Joliette, avait recommandé cette peine.

Il a rappelé que les perquisitions d'août dernier au domicile, dans la voiture et sur les lieux de travail de l'accusé avaient permis de saisir plus d'un kilo de drogues. Il a aussi fait valoir que l'arrestation et la mise en accusation de l'agent-double avait entraîné le retrait de plusieurs dossiers où le policier avait œuvré.

« C'était un super-enquêteur en qui la société avait mis sa confiance. Le métier de policier est à peu près le seul où il est permis d'être armé et même de tuer sous prétexte de protéger la société », a constaté Me Maurice.

Par contre, il a admis que Louis Sansfaçon avait offert toute sa collaboration et qu'il avait assumé lui-même la responsabilité de

plaider coupable à la première occasion réelle.

Pour sa part, le procureur montréalais du policier, Me Pierre Poupart, a souligné le « courage indiscutable » du policier qui, cinq jours après son arrestation, avait trouvé un emploi dans deux compagnies d'entretien ménager afin de faire vivre sa femme et sa fille de trois ans : « À un salaire dérisoire en comparaison avec ses revenus de policier », a précisé l'avocat.

En plaidoirie et en entrevue, Me Poupart a fait appel à la vigilance des dirigeants de la Sûreté du Québec afin de les inciter à exercer une rotation au sein du personnel affecté à la lutte contre la drogue. « Vivre neuf ans dans cet univers ferait tomber n'importe qui », a-t-il soutenu.

À l'Association des policiers provinciaux, le vice-président, André Malouf, a confirmé que cette question est à l'ordre du jour de la prochaine rencontre paritaire. « Quand tu demandes à un employé de se dépersonnaliser dans un travail comme celui d'agent-double, il y a des mécanismes à prévoir. Ce n'est pas une excuse mais un risque à considérer pour l'avenir », a-t-il dit.

La tablette Cold Buster revient sur les étagères

Presse Canadienne
EDMONTON

Les fabricants de la tablette énergétique Cold Buster ont remis leur produit sur les étagères des magasins, hier, 10 jours après l'avoir retiré, à la suite d'une menace d'empoisonnement.

« Nous sommes de retour », a lancé M. Larry Wang au cours d'une conférence de presse. Ce sont d'ailleurs les mots qui figurent sur le nouvel emballage de la tablette, destinée à combattre l'hypothermie chez les personnes qui doivent travailler à l'extérieur par temps froid.

« Nous ne nous laisserons pas intimider par ces petits groupes de terroristes », a assuré M. Wang. Le produit devrait être en vente dans tous les magasins d'ici deux semaines.

Le rappel de quelque 250 000 tablettes, dans cinq provinces, a été fait à la suite de l'avertisse-

ment de « la milice des droits des animaux » qu'un produit caustique, servant à nettoyer les fours, avait été injecté dans 87 tablettes, à Calgary et à Edmonton.

La « milice » disait vouloir ainsi protester contre la « tuerie » des animaux de laboratoire ayant servi aux expériences pour mettre le produit au point.

M. Wang a souligné que les tests ont été faits selon les règles du Conseil canadien pour le soin des animaux et que la compagnie n'avait absolument rien à se reprocher.

« Si on critique ces recherches, a-t-il souligné, alors faudra-t-il critiquer tout le système canadien, au lieu de nous pointer du doigt. Il serait difficile, sinon impossible, de développer la tablette sans aucun test sur des animaux. »

Aucun suspect n'a encore été arrêté dans cette affaire.

La femme trouvée gelée est morte de causes naturelles

Presse Canadienne
DRUMMONDVILLE

Tout indique que la femme trouvée morte gelée, dimanche après-midi, près de la gare du Canadien National, à Drummondville, est décédée de causes tout à fait naturelles.

C'est la première explication retenue par la police de Drummondville, même si l'enquête n'est toujours pas complétée.

La victime, Pauline Marcoux, âgée de 49 ans, résidant rue des Forges, se serait effondrée en circulant à pied à cet endroit pour une raison que l'autopsie n'avait pu déterminer encore hier.

C'est là que son corps gelé a été retrouvé par un passant dimanche après-midi, sans qu'il ait été possible de préciser non plus, hier, depuis combien de temps la femme s'était effondrée là.

Même si l'enquête se poursuit, la police estime que rien de suspect n'apparaît présentement dans cette affaire.

Tué d'une balle en plein front

La Sûreté du Québec de l'Abitibi-Témiscamingue a ouvert une enquête relativement au meurtre de Serge Boisvert, 31 ans, de Lacorne, à 40 km d'Amos, abattu d'une balle en plein front, hier matin.

Un homme qui se rendait travailler a fait la macabre découverte, peu avant 7 h, en bordure du rang 5, à Saint-Mathieu, municipalité située tout près d'Amos. Les premiers agents accourus sur les lieux ont constaté que le corps de Boisvert était encore tiède, ce qui laisse croire qu'il a été tué tout au plus quelques heures plus tôt.

La victime, sans emploi, n'avait pas d'antécédent judiciaire, si bien que les enquêteurs ne s'expliquaient pas les raisons ayant pu provoquer sa mort tragique, hier. Les policiers devaient toutefois retracer ses allées et venues dans l'espoir de découvrir une piste.

Tang contre Ting

Agence France-Presse
NEW YORK

Le fabricant américain de la boisson Tang a déposé hier une plainte contre Ting, un jus de raisin au nom jugé trop proche de la poudre aromatisée à l'orange rendue célèbre par les astronautes qui l'avaient consommée lors d'un voyage sur la lune.

Dans un dossier déposé devant le tribunal fédéral de Manhattan, Kraft General Foods explique que sa marque risque de subir « un dommage irréparable », et demande l'interdiction du marché américain à cette boisson fabriquée à la Jamaïque.

« Qu'y a-t-il de plus proche de Tang que Ting? » s'insurge l'avocat du groupe Kraft, Ethan Horwitz.

L'avocat du fabricant de Ting, Robert Kennedy, répond que le choix de cette marque n'a rien à voir avec Tang. « Les Jamaïcains n'arrivent pas à prononcer thing (chose); ils disent ting, give me a ting (donne moi quelque chose) d'où le choix du fabricant de cette boisson », explique encore M. Kennedy.

Depuis sa mise sur le marché, en 1957, Kraft General Food (issu de la fusion entre Kraft et General Food en 1989) a vendu pour 1,5 milliard de dollars de sa poudre orange.

Ting est pour sa part fabriquée par une filiale du groupe britannique Guinness PLC depuis 1976 et vendue essentiellement dans les Caraïbes où Kraft General Food ne conteste pas son droit à l'utilisation de cette marque.

SEARS

LES JOURS DU BÉBÉ

RABAIS 10%-40%

Lit de bébé "Carmel". Blanc. No 65405. Ord. 199,99\$. Ch. 179,99\$

Lit de bébé de style contemporain. Blanc. No 65295. (Non illustré). Sears ord. 209,99\$. Ch. 169,99\$

Matelas pour lit de bébé. No 63250. Sears ord. 49,99\$. Ch. 39,99\$

Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears



RABAIS 30%

Poussette de luxe, avec guidon réversible. No 66457. Ord. 159,99\$. Ch. 129,99\$

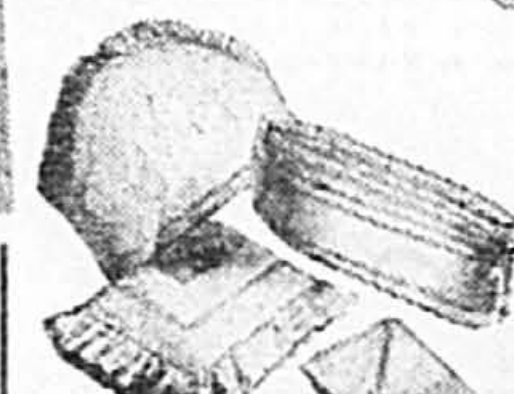
Rabais 25. Écran anti-intempéries. No 69419. Sears ord. 7,64\$. Ch. 5,64\$



Combinaisons en tissu molletonné. Pour bébé. Ord. 13,99\$. Ch. 9,99\$ Pour tout-petits. Ord. 14,99\$. Ch. 10,99\$



Rabais 10\$ sur table à langer. Ord. 129,99\$. Ch. 119,99\$



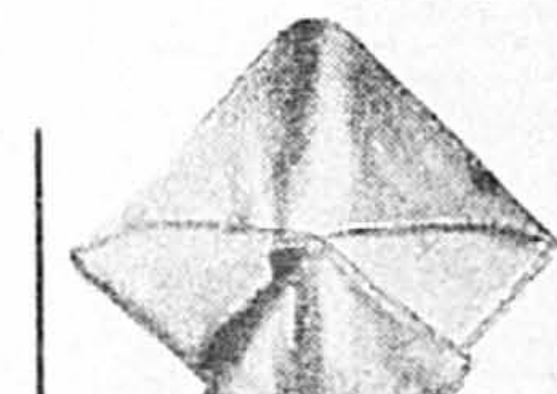
Rabais 20% sur literie. Ord. 11,99\$-79,99\$. Ch. 9,59\$-63,99\$



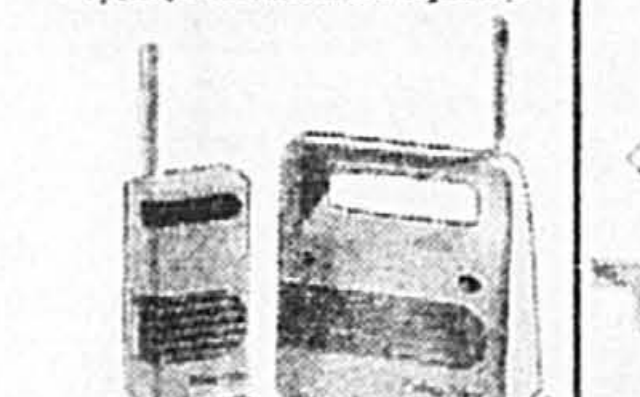
Siège d'auto Fisher-Price®. Réglable 3 positions. Ch. 108,88\$



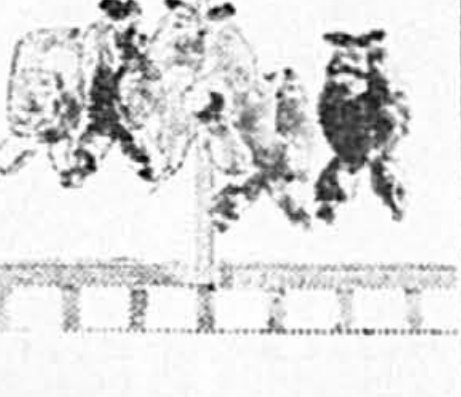
Rabais 5\$ sur chaise haute Fisher-Price®. Ord. 89,99\$. Ch. 84,99\$



Rabais 25 sur ens. serviette avec serviette à capuchon. Ord. 7,99\$ L'ens. 5,99\$



Rabais 5\$ sur moniteur de nursery Fisher-Price®. Ord. 56,96\$. Ch. 51,96\$



Rabais 5\$ sur mobile musical avec clown. Ord. 32,84\$. Ch. 27,84\$



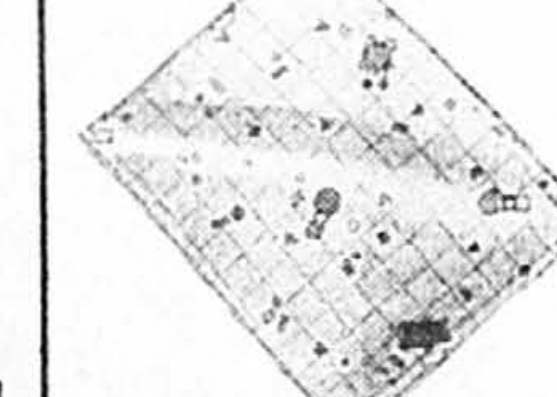
Rabais 25 sur couvre-matelas. Ord. 13,99\$. Ch. 11,99\$



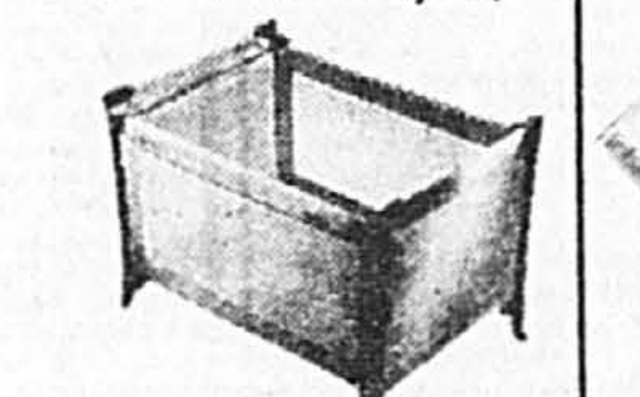
Accessoire pour supporter la tête de bébé. Ord. 9,29\$. Ch. 8,29\$



Rabais 5\$ sur siège d'auto pour bébé. Ord. 39,99\$. Ch. 34,99\$



Alaise. Sears ord. 2,99\$. Ch. 1,99\$



Rabais 10\$ sur parc. No 67320. Sears ord. 114,99\$. Ch. 104,99\$



Rabais 25 sur couverture isotherme en acrylique. Ord. 7,99\$. Ch. 5,99\$



Ens. 2 pièces pour tout-petits. Tailles 2-3X. Ch. 11,99\$



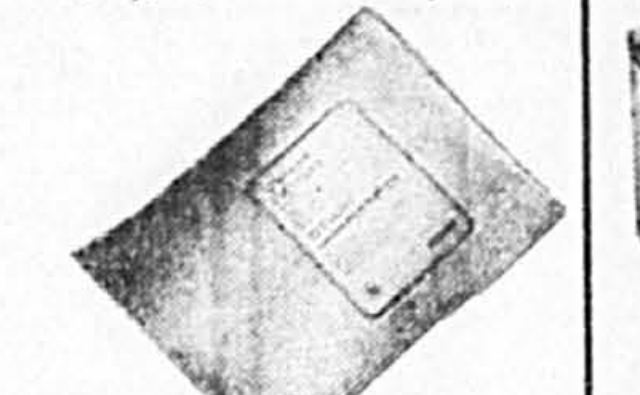
Débarbouillette en tissu éponge de coton. Paquet de 6. Ord. 4,49\$. Ch. 3,49\$



Doublures de couches ou culottes imperméables. Sears ord. 4,99\$-10,99\$. Ch. 3,99\$-8,99\$



Baignoire Fisher-Price® avec accessoires. Ord. 23,89\$. Ch. 21,89\$



Rabais 25. Couches de flanellette. Paquet de 12. Ord. 12,99\$. Le paquet. 10,99\$



Rabais 10\$ sur couches Cuddlers®. Paquet de 12. Ord. 39,99\$. Le paquet. 29,99\$



Petite couverture matelassée recouverte vinyle. Ord. 2,99\$. Ch. 1,99\$



Siège d'appoint pour tout-petits. Ord. 19,99\$. Ch. 17,99\$



Rabais 5\$ sur coussin pour supporter la tête de l'enfant; s'utilise avec ou sans siège d'appoint. Ord. 18,55\$. Ch. 13,55\$



Dormeuse en tricot ou tissu éponge. Ch. 6,99\$



Chemise de nuit pour bébé, chaussons ou collants nouveau-né ou tout-petit. Sears ord. 2,79\$-3,99\$. Ch. 2,29\$-2,99\$



Culotte absorbante, camisole-culotte ou barboteuse 2 pièces. Sears ord. 3,99\$-7,49\$. Ch. 3,59\$-6,49\$



Chaussettes pour filles ou garçons. Paquet de 3 ou 6 paires. Ord. 2,99\$-8,99\$. Le paquet. 1,99\$-6,99\$



Socquettes de fantaisie, à revers. Offertes en paquet de 1 ou 3 paires. Sears ord. 1,79\$-6,99\$. Ch. 1,49\$-5,99\$



De marque Fruit of the Loom®, paquet de 3 culottes pour filles ou garçons. Tailles 2-3X. Ord. 4,19\$-5,99\$. Ch. 3,69\$-4,99\$



Rabais 20% sur chaussons Baby Boots® pour bébés. Semelle antidérapante. Sears ord. 8,99\$. Paire. 6,99\$

DES BAVOIRS À LA LITERIE, DES CHAUSSETTES AUX POUSSETTES...
TOUT POUR BÉBÉ À DES PRIX QUI DORLOTENT VOTRE BUDGET

RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 25 JANVIER 1992,
SAUF AVIS CONTRAIRE, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1992, Sears Canada Inc.

Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

L'écolier Frank était un policier chargé de déceler un éventuel trafic de drogue

d'après Canadian Press
AYLMER

■ Le jeune homme de 19 ans que tout le monde appelait Frank s'asseyait toujours à l'arrière de la classe. Pour ses professeurs et ses camarades de l'école secondaire Grande-Rivière, c'était simplement un élève dont l'arrivée à l'école avait été retardée par le récent divorce de ses parents.

Mais Frank était en réalité l'agent François Duguay, une recrue infiltrée sur les lieux pour y déceler un trafic éventuel de drogue.

«Il aurait fait un excellent comédien», a admis Réjean Tassé, l'un des enseignants qui avaient été trompés comme tout le monde.

Le CP autorise la motoneige sur son emprise du Nord

GILLES BOURCIER

■ Une longue dispute entre motoneigistes et skieurs de fond, qui risquait de tourner au vinaigre dans les Laurentides, connaît un dénouement heureux la semaine prochaine. Le Canadien Pacifique a accepté d'accorder aux usagers de la motoneige un droit de passage de quelques mois sur la portion de son emprise ferroviaire allant de Val-David à Mont-Laurier. Du même coup, le geste fait des heureux chez les skieurs qui vivaient une difficile — et illégale — cohabitation sur la même voie, entre Val-David et Sainte-Adèle.

«C'est fait, le Canadien Pacifique a accordé un bail à notre club (l'Association motoneigiste translaurentienne)», a annoncé, hier, à La Presse Marc Fecteau, administrateur des activités motoneigistes dans les Laurentides. Nous aurons le droit d'utiliser l'emprise au nord de Val-David du 19 janvier jusqu'au 30 avril.

La décision du CP a été prise après que l'Association translaurentienne eut accepté d'assumer la responsabilité d'une telle utilisation. La responsabilité publique du groupe a dû être portée à 2 millions. Il ne pouvait, semble-t-il, en être autrement depuis la mort accidentelle, sur l'emprise, d'un jeune utilisateur de véhicule tout terrain (VTT) de Sainte-Agathe.

Contraventions

Le malaise a opposé des troupes de chaque clan cet hiver encore. N'ayant pu résoudre son problème d'accès aux sentiers Trans-Québec limitrophes, le Club de motoneige des Pays d'en Haut, entre autres, s'est obstiné, malgré plusieurs contraventions de 100\$ données à certains de ses membres, à utiliser l'emprise dans le secteur Val-Morin, le plus utilisé par les skieurs et les randonneurs.

Le dossier fut même porté devant la Cour quand un concessionnaire de motoneige, Desjardins Marine, de Sainte-Adèle, eut pris l'initiative de rebâtir un pont démantelé par le CP sur l'emprise.

«Les droits de passage pour la motoneige sont difficiles à obtenir dans cette région, a expliqué Normand Besner, directeur général de la Fédération des clubs motoneigistes du Québec, dont l'organisme a reçu, in extremis, une subvention de 600 000\$ pour l'entretien de son réseau de sentiers cet hiver.

Surtout que Desjardins Marine a davantage besoin d'un accès aux sentiers officiels depuis qu'il s'est lancé dans la location de motoneiges.»

Inquiétudes

Les propriétaires-résidents établis de part et d'autre de l'emprise sont les premiers à s'inquiéter de l'avenir de la voie linéaire projetée.

«Ça n'a plus de sens, s'était plaint la semaine dernière Robert Lemay, du domaine Le Relais, à Val-Morin. Non seulement sommes-nous aux prises avec le bruit et la vitesse, mais on dit que le pouvoir politique s'apprete à donner le feu vert à la motoneige. On est très inquiet.»

En fin de semaine dernière, à la suite de nombreuses plaintes, la surveillance dans le secteur Sainte-Adèle-Val David s'est accrue. Selon Fecteau, la Sûreté du Québec, les corps de police municipaux, les agents du CP et même la GRC ont uni leurs efforts pour donner la chasse aux contrevenants. Selon lui, plusieurs contraventions ont été distribuées aux motoneigistes fautifs.

Pas acheté

Le dossier de cette future voie linéaire à vocation récréo-touristique traîne depuis quelques années déjà.

Selon le projet initial d'acquisition par le gouvernement, le secteur Saint-Jovite-Mont-Laurier doit être accordé à la motoneige et la partie sud de l'emprise, au ski de fond et au vélo. Mais rien ne peut être fait avant que le CP et le gouvernement (Transport et Loisirs, Chasse et Pêche) ne se soient entendus sur l'acquisition des terrains.

de par la performance de Duguay.

Lorsque l'opération prit fin, huit adultes et trois adolescents avaient été mis en état d'arrestation. Dans les deux années qui se sont écoulées depuis, tous ont été trouvés coupables ou ont admis leur culpabilité.

Même si la police a conclu que les drogues ne constituaient pas un problème sérieux dans cette école, cette opération a été vivement critiquée par certains éducateurs. «C'est comme si ma classe avait été violée», explique Tassé, un enseignant de 20 ans d'expérience.

La police admet qu'elle n'a pas démantelé un réseau organisé, puisque la plupart des arrestations avaient résulté de la vente

de petites quantités de haschisch; un individu avait également vendu un peu de cocaïne.

La plupart des adultes qui avaient vendu de la drogue aux adolescents en ont été quittes pour une amende. Deux seulement ont écopé de peines de prison, l'un de huit mois et l'autre de dix.

La police n'en soutient pas moins que cette opération de onze semaines a très bien réussi, et qu'on songe à la répéter. On explique qu'elle a calmé les craintes des parents que leurs enfants ne fassent un usage abusif des drogues. «Nous savons désormais que Grande-Rivière n'est pas atteinte», souligne le sergent Robert Saumure, un agent de liaison avec les jeunes.

Mais ce subterfuge n'en a pas moins choqué Tassé au plus haut point. Deux des adolescents arrêtés étaient ses élèves, fait-il remarquer, et ils ne fumaient qu'occasionnellement du haschisch.

ARGENT DISPONIBLE

Problèmes de liquidités,
d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

SKF
DE **GBS** GENERAL
BEARING SERVICE INC.

Montreal 937-7423	Laval 688-5330	Saint-Léonard 326-0411
St-Laurent 744-2721	Longueuil 679-2560	W.-Est 254-8038

PLUS DE 3 000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB,
entrez le code suivant:

33866493

Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688
ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

SKI & HÔTEL
À QUÉBEC

99\$

Pour
2 PERSONNES
Dans un manoir
TOUT-NEUF
au coeur du quartier latin

2 BILLETS DE SKI
pour (1) journée adulte
à **STONEHAM**
• 1 NUIT au manoir
2 personnes
• navette pour 2 personnes
à Stoneham ou /
stationnement intérieur gratuit.

non valide les
7 - 8 - 14 - 15 février 1992

1-800-463-6283



Manoir
VICTORIA
44, côte du Palais, Québec,
QC G1R 4H8

LE NOUVEAU-NE

La famille Audio Centre s'élargit... Pour célébrer cet événement... un événement: un système, une télécommande, un prix... très raisonnable le prix!

599\$ SONY
STRAV 370 récepteur
CDP 291 lecteur laser
Boston HD-5 haut-parleurs

audio centre

5260 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (514) 492-4420
1970, boul. Le Corbusier, Laval (514) 687-3627
1493, chemin Merivale, Ottawa (613) 723-2923
8080 ouest, boul. Taschereau, Brossard (514) 466-1999

INFINITI LAVAL

Une invitation de grande classe.



Nous vous invitons à participer à la création d'une nouvelle tradition du luxe. Le luxe de grande classe des automobiles Infiniti.

L'Infiniti Q45, performante berline de luxe et la G20, berline sport de luxe, sont des voitures conçues pour optimiser l'exaltation

du plaisir de conduire. Et ce n'est qu'un aspect du nouveau concept Infiniti que nous appelons «l'Expérience totale de propriétaire».

Chez nous, vous découvrirez une salle de montre où règne la quiétude nécessaire à l'évaluation admirative des automobiles Infiniti. Un personnel spécialisé vous accueille avec courtoisie. Et si vous optez pour une Infiniti, cette attitude respectueuse et ce désir de vous satisfaire vous accompagneront tout au long de votre expérience de propriétaire.

Passer nous voir ou appelez-nous aujourd'hui pour un rendez-vous d'essai. Votre premier pas vers une expérience exclusive: «l'Expérience totale de propriétaire» Infiniti.

Merci.



Q45

G20



INFINITI

INFINITI LAVAL
305 est boul. St-Martin
Laval, Québec
382-8550

Cinéma

Depuis quatre ans, la situation du français au cinéma s'améliore



HUGUETTE ROBERGE

Depuis quatre ans, la situation du français au grand écran n'a cessé de s'améliorer. En 1990, les distributeurs ont obtenu des visas d'exploitation pour 168 films en langue anglaise, dont 94 ont été doublés en français, soit 56 p. cent. Le progrès est sensible, puisque l'année précédente, la proportion n'était que de 42 p. cent.

Lancés juste avant le congé des Fêtes, ces chiffres encourageants ressortent d'une étude récente intitulée *Le français à l'écran*, menée par l'Institut québécois du cinéma. On y apprend en outre que, toujours en 1990, le nombre de copies des versions doublées a augmenté. On a en effet mis en circulation une moyenne de 10,8 copies des versions françaises, par rapport à 4,3 copies pour les versions originales anglaises. En 1987, ces moyennes étaient respectivement de 7,1 et de 3,5.

Une autre donnée reflète les effets positifs de la refonte de l'article 83 de la Loi sur le cinéma, visant à donner aux francophones accès au cinéma international dans leur langue, et cela dans un délai raisonnable après la sortie du film en version originale autre que française. L'obtention des visas des versions doublées se fait en effet de plus en plus rapidement. En 1990, par exemple, les versions traduites étaient visées 33 jours après la version originale. Le délai avait donc diminué de moitié, comparativement à la moyenne de 1989, qui se situait à 68 jours.

On peut également se réjouir du fait que les versions en langue française représentent aujourd'hui 62 p. cent du total des représentations, alors que leur part n'était que de 54 p. cent en 1987. Même à Montréal, où se trouve l'essentiel du marché anglophone, les projections des versions françaises ont progressé de 39 p. cent en 1989 à 43 p. cent en 1990. Bref, de plus en plus de films américains sont doublés en français, et les copies traduites sont présentes à l'intérieur de laps de temps de plus en plus courts.

Deux ombres au tableau cependant:

Primo, malgré le progrès noté quant à la situation du français à l'écran, la France, qui applique des mesures protectionnistes, double toujours la majorité des films présentés au Québec. Les Québécois ne doublent que le tiers des films traduits (34 p. cent), bien que leurs doublages soient disponibles, en moyenne, 31 jours seulement après les versions originales, contre 34 jours pour les doublages réalisés en France.

Secondo, l'offre de films dans les deux langues n'a pas fait grossir la demande pour le cinéma tourné en français, qu'il soit d'origine québécoise ou européenne. Si le nombre de projections de films tournés en français est passé de 16 à 17 p. cent de 1989 à 1990, l'assistance s'est maintenue autour des 16 p. cent...

FAMOUS PLAYERS COUPE DES CARTES...

Récession oblige, le réseau Famous Players a considérablement réduit le nombre des laisser-passer accordés aux chroniqueurs de cinéma. Si les représentants des grands médias écrits et électroniques ont été épargnés, plusieurs journalistes de périodiques n'ont pas reçu leur carte 1992 donnant accès aux salles Famous Players. Parmi les sacrifiés, la plupart des membres de l'Association québécoise des critiques de cinéma. Des gens aussi sérieux que ceux des mensuels spécialisés *24 images*, *Ciné-Bulles* et *Séquences* songent à réagir de façon draconienne.

Pour sa part, le très respecté doyen des critiques de cinéma, Léo Bonneville, directeur de la revue *Séquences*, victime de la nouvelle politique d'accréditation FP, est ulcéré. C'est d'une voix tremblante d'indignation qu'il m'a lu hier au téléphone sa lettre de protestation:

«Le comité de rédaction de la revue *Séquences* tient pour un affront le retrait des cartes de presse à ses (six) membres.

Considérant la décision de

Famous Players comme inacceptable, à l'avenir, le comité de rédaction de *Séquences* boycottera tous les films qui sortiront dans les salles de cinéma Famous Players. Cela veut dire que nous renonçons à tous les visionnements de presse, entrevues avec les cinéastes ou comédiens-comédiennes, et critiques de films.

«Une copie de cette lettre sera adressée aux distributeurs qui font affaire avec Famous Players. Nous voulons ainsi leur montrer comment FP traite *Séquences* qui, depuis plus de 35 ans, a formé des milliers de cinéphiles au Québec.»

YVES MONTAND, ACTEUR

Depuis jeudi de cette semaine jusqu'au 29 février, le Conservatoire d'art dramatique de Montréal célébrera le regretté Yves Montand qui, parallèlement à son impressionnante carrière de chanteur, a tourné en près d'un demi-siècle près de soixante films, dont certains ont marqué l'histoire du cinéma français.

Au menu de cette rétrospective, dix longs métrages: anciens comme *Les portes de la nuit* de Marcel Carné et *Le salaire de la peur* d'Henri-Georges Clouzot; un film américain, *Lets Make Love* de George Cukor (avec Marilyn Monroe pour qui il aura une faiblesse passagère); des films politiquement progressistes comme *La guerre est finie* d'Alain Resnais, *Etat de siège* de Costa-Gavras et *Tout va bien* de Jean-Luc Godard; un film policier, *Le cercle rouge* de Jean-Pierre Melville; et deux succès plus récents, *Jean de Florette* et *Manon des sources* de Claude Berri.



Yves Montand

En prime, le Conservatoire propose, pour les 19 janvier et 27 février, *Yves Montand chante*, un documentaire rarement présenté sur la tournée d'Yves Montand en U.R.S.S. En 1957, où le chanteur-acteur a connu un immense succès en chantant devant des foules d'intellectuels, d'étudiants et d'ouvriers. On y voit Montand en spectacle, Simone Signoret qui l'accompagne, et on y entend leurs commentaires et leurs réflexions.

Durant février et mars, la Cinémathèque québécoise elle aussi une rétrospective Montand, avec 27 films, dont plusieurs «incontournables». Entre autres, *Le salaire de la peur*, *Z. L'aveu*, *Vincent, François, Paul et les autres*, *Garçon*, les populaires *Jean de Florette* et *Manon des sources*, et des productions méconnues comme *Marguerite de la nuit* (1955) et *Un dénommé Squarcio* (1957).

ET LÉA POOL, CINÉASTE

Egalement, du 16 au 19 janvier, le Conservatoire présentera quatre longs métrages de la cinéaste québécoise Léa Pool: *La femme de l'hôtel*, *Anne Trister*, *A corps perdu*, et *La demoiselle sauvage*, qui remportait au dernier FFM les prix du meilleur long métrage canadien et celui de la meilleure contribution artistique. Quatre longs métrages, un univers: celui de Léa Pool où la solitude domine et la folie menace.

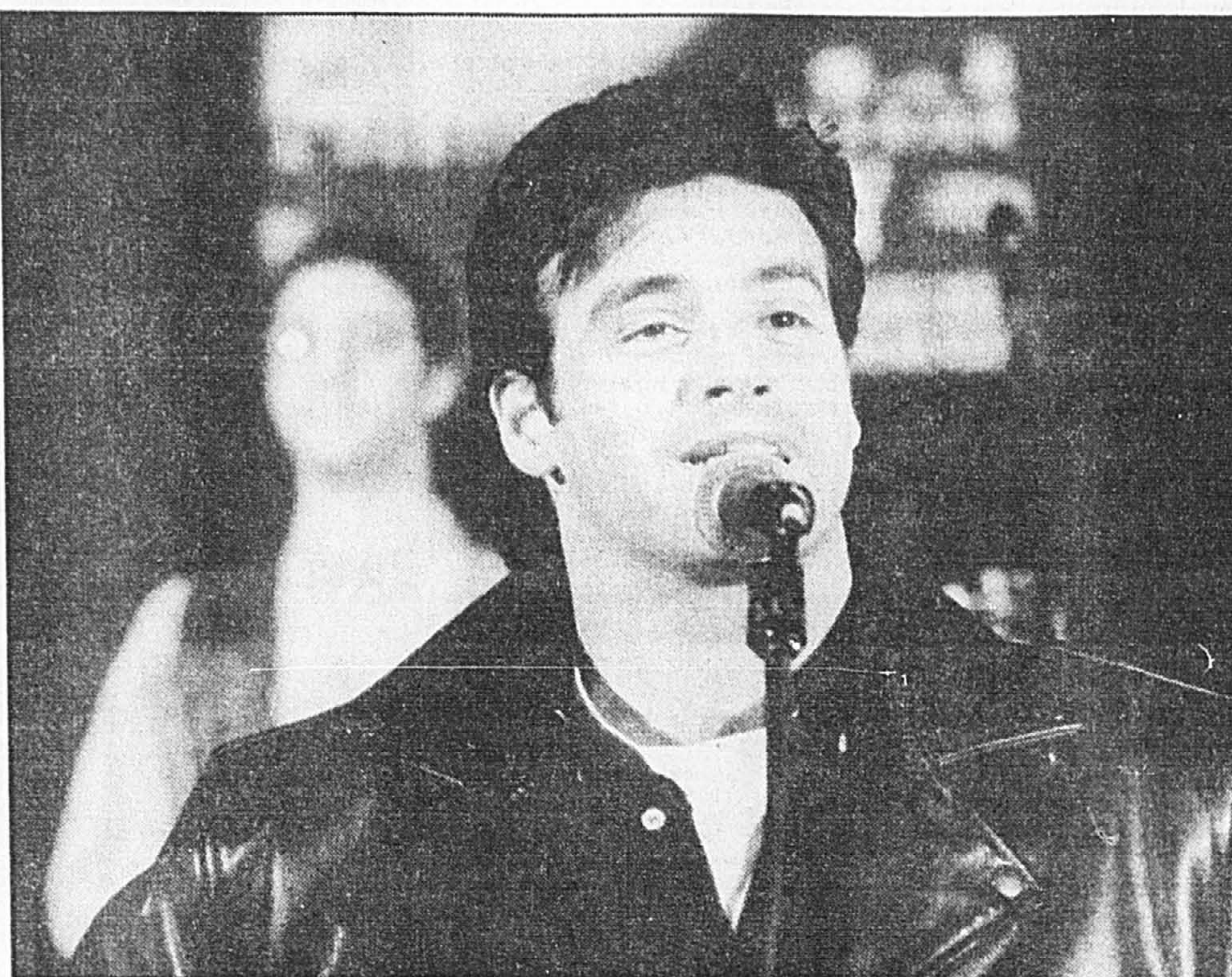


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Roch Voisine a encore le trac avant d'affronter le Forum

PIERRE ROBERGE de la Presse Canadienne

Deux semaines avant d'amorcer une tournée à travers l'Europe francophone, Roch Voisine s'est prêt hier, à Montréal, aux photos et interviews; son spectacle sera présenté ici, au Forum, le vendredi 8 mai.

Le chanteur était très entouré, toujours une caméra sous le nez alors qu'il interprétait *Darling* et *La promesse* (la chanson de son nouveau clip). En quête de l'angle idéal aux pieds de la star, une foule de caméramen n'arrêtaient pas de se cadrer l'un l'autre.

Le directeur artistique Jean Bissonnette, d'Avanti Plus, a précisé qu'environ 25 Québécois sont de la tournée Voisine, parmi eux les musiciens Paul Picard, James Campbell, Réjean Lachance, Marc Beaulieu aux piano et arrangements, Denis Sperdoulis aux costumes dont une superbe veste à l'indienne, la choriste Kim Richardson.

Avec l'équipe de France, ils se rendront plus du double n'importe quel soir du périple dans 48 villes, qui s'amorce le mercredi 29 à Levallois (banlieue de Paris) pour boucler fin avril.

Une affaire qui vaut son pesant de semi-remorques et en fait la plus imposante jusqu'ici par un artiste canadien-français — Roch Voisine est de Saint-Basile, Nouveau-Brunswick.

Il y en a pour 1,5 million de dollars de dépenses, de la part d'Avanti et RV Productions

(compagnie du chanteur). Avec la part française, réunie autour du producteur Gilbert Coullier, la mise totale dépasse les 3,5 millions\$.

Le temps fort de la tournée aura lieu du 6 au 9 février, quatre spectacles à l'amphithéâtre parisien de Bercy qui compte 16 500 places; d'autres dates y sont prévues, fin avril.

Hors l'Europe francophone, un engagement à Amsterdam, le 29 avril. Roch Voisine y chantera tout en anglais, Amsterdam devant servir de test «pouvant influencer les marchés de l'Allemagne et l'Angleterre», explique son gérant Paulo Vincent.

Le chanteur a d'ailleurs trois jours de promotion prévus à Londres, cette fin de semaine-ci, aux principales émissions à la télévision.

Trac du retour

Habile joueur de hockey en ses temps d'étudiant, Roch Voisine reconnaît que chanter au Forum est «une sorte de consécration... ce ne sera pas moins stimulant que l'Europe».

«J'ai encore le trac, je me sens comme le p'tit gars du collège qui a fait de bien belles choses, mais qui n'est pas sûr que les gens vont l'aimer encore.» Pour l'Europe et Montréal, il prévoit interpréter au moins deux tiers de chansons en français.

Au sujet du chanteur Patrick Bruel, son rival auprès des jeunes filles d'Europe et qui intéresserait un public plus mature que lui, Roch Voisine n'y croit pas: «Mon

public est plus vieux, contrairement à ce qu'il affirme, mais aussi différent du sien.»

L'auteur-compositeur interprète y voit même «la beauté de la chose. C'est une très saine compétition, l'un pousse dans le derrière de l'autre. Ce que nous faisons est différent, mais en même temps ça se rejoint quelque part.» Côte argent, l'artiste — il est aussi son producteur — avance qu'«il est important de s'en détacher mais il faut aussi être conscient. Cette entreprise est comme une pyramide à l'envers. Si je suis malade un soir, ce sont 100 personnes qui ne travaillent pas.

«Beaucoup de monde s'occupe d'argent dans le détail, il faut à la fois contrôler l'administration et savoir déléguer. Je ne déteste pas m'en occuper, après tout mon grand-père a été gérant de caisse populaire. Très jeune, j'ai tâté du clavier de calculatrice.» Il mentionne une personne «en qui j'ai entièrement confiance, c'est Paul Vincent».

Roch Voisine va ajouter le cinéma à ses cordes. En juin et juillet, il va tourner à Hollywood avec Mike Connor alias l'inspecteur Mannix à la télévision.

Ce sera un long métrage (titre de travail *Armen and Bull*) de deux heures dont il ne sait encore s'il sortira d'abord en salles ou à la télévision. Connor sera l'oncle, Voisine le neveu dans un duo de policiers dépareillé. Ça démarre lorsque, sous leurs yeux, survient le vol du sac à main d'une dame; le film doit sortir l'automne prochain.

Henri Queffélec succombe à une crise cardiaque

Agence France-Presse PARIS

L'écrivain breton Henri Queffélec qui a consacré l'essentiel de son œuvre à la Bretagne et à la mer, est décédé hier à Paris d'une crise cardiaque à l'âge de 81 ans.

Auteur d'une quarantaine d'ouvrages dont *Un recteur de l'île de Sein* (1945) adapté au cinéma par le réalisateur Jean Delannoy sous le titre de *Dieu a besoin des hommes* neuf ans plus tard, Henri Queffélec s'est assuré une descendance d'artistes. Son fils Yann, a remporté le Prix Goncourt en 1985 avec *Les Noces barbares*. Son benjamin Tanguy a également publié un roman intitulé *Les Soeurs de la nuit* en 1987 et sa fille, Anne, est une pianiste classique renommée.



Henri Queffélec

Normalien et agrégé de lettres, Henri Queffélec est né le 29 janvier 1910 à Brest (Finistère) et a songé à devenir prêtre. Son œuvre développant le thème de la possible rédemption après le péché, avait été récompensée par le prix Jean-Walter en 1967 et par le Grand Prix de littérature de l'Académie française en 1975.

Parmi les romans qu'il a signés, figurent notamment *Au bout du monde* (prix du Renouveau français en 1949), *Un royaume sous la mer* (Grand Prix du roman de l'Académie française en 1958), *Les îles de miséricorde* (1974) et *Le phare* (1975).

Commandeur de la Légion d'honneur depuis le 1^{er} janvier, l'écrivain chrétien était membre du Conseil supérieur des Lettres depuis 1974.

Musique

Zinman et Serkin fils à l'OSM



CLAUDE GINGRAS

En l'absence de Charles Dutoit, c'est de nouveau un chef invité qui dirige l'Orchestre Symphonique de Montréal cette semaine: l'Américain David Zinman, depuis 1985 chef de l'Orchestre Symphonique de Baltimore avec lequel il vient d'enregistrer la *Symphonie fantastique* de Berlioz, chez Telarc.

Ancien élève et assistant du légendaire Pierre Monteux, M. Zinman a dirigé l'OSM deux fois déjà: en décembre 1982 (Symphonies nos 33 et 41 de Mozart) et en mars 1983 (*Pastorale* de Beethoven). Cette fois, M. Zinman a choisi la quatrième Symphonie de Brahms.

En première partie de programme, le pianiste Peter Serkin jouera le premier Concerto de Beethoven. Peter Serkin était le soliste de l'OSM en mai dernier, dans le Concerto K. 453 de Mozart — plus précisément les 7 et 8. Le soir du 8 mai mourait son père, le célèbre pianiste Rudolf Serkin.

Le concert de cette semaine est donné ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier, dans le cadre de la série «Gala», ainsi que demain, 10 h 30, même salle, aux «Matinées symphoniques Métro». Les deux concerts du soir seront précédés d'une œuvre brève, *Quodlibet* de Bach, de Bengt Hambraeus, compositeur suédois et professeur à McGill depuis 1972.

«PELLEAS» SÉLECTIONNÉ

L'OSM nous informe que son enregistrement de *Pelléas et Mélisande*, de Debussy,



David Zinman, chef invité cette semaine à l'OSM.

réalisé par Decca / London, figure parmi les six titres sélectionnés dans la catégorie «Best Opera Recording» aux Grammy Awards, dont le palmarès sera dévoilé fin février. Les autres enregistrements proposés: *Elektra* (EMI), *Fierrabras* (Deutsche Grammophon), *Götterdämmerung* (Deutsche Grammophon), *Idomeneo* (Archiv) et *Khovanstchina* (Deutsche Grammophon). On note que tous les enregistrements, sauf un (le EMI), font partie du groupe PolyGram.

AVEC L'OSM AU JAPON

Par ailleurs, le Comité des Bénévoles de l'OSM annonce qu'il offre à 30 personnes le privilège d'accompagner l'orchestre dans sa tournée au Japon, du 6 au 20 avril. Les inté-

ressés ont jusqu'au 7 février pour réserver leurs places. Le prix du voyage est de 4500\$.

WAGNER À LA RADIO DU «MET»

Aux radiodiffusions en direct du Metropolitan de New York, à CBF-FM, on entendra ce samedi, 13 h 30, le premier Wagner de la saison: *Der fliegende Holländer* («Le Vaisseau fantôme»). Dans les principaux rôles: James Morris (le Hollandais), Hildegard Behrens (Senta), Gary Lakes (Erik) et Matti Salminen (Daland). Au pupitre: James Conlon.

HERMANN PREY EN AVRIL

Pour des raisons d'itinéraire, Hermann Prey a reporté au 7 avril le récital qu'il devait présenter à Pro Musica le 19 janvier. Le programme est inchangé: le bariton donnera l'intégrale du cycle *Winterreise*, de Schubert, sans entracte.

Le récital aura lieu à la salle Maisonneuve, où Pro Musica retournera — le *Phantom* parti — le 24 février. Ce soir-là, on entendra le Quatuor Borodine dans trois œuvres du XX^e siècle: Quatuors no 2 de Prokofiev, no 3 de Schnittke et no 15 de Chostakovitch.

CONCOURS DE COMPOSITION

Radio-Canada annonce le lancement de son dixième Concours national des Jeunes Compositeurs. La compétition comporte trois catégories: musique pour orchestre, musique électroacoustique et musique de chambre. Dans chaque catégorie: trois prix, respectivement de 5000\$, 4000\$ et 1000\$. Un prix spécial de 5000\$ du Conseil des Arts du Canada pourra également être décerné à l'œuvre jugée la meilleure dans les trois catégories. On se procure les formulaires d'inscription à la Maison de Radio-Canada ou en écrivant à C. P. 6000, Montréal H3C 3A8.

MOZART À L'OSM

Dans ma critique du concert de l'OSM, mercredi dernier, j'écrivais que l'orchestre n'avait donné aucun concert Mozart à la salle Wilfrid-Pelletier en 1991. Erreur. Helmut Rilling dirigea les 30 avril et 1^{er} mai un programme Mozart comprenant principalement la Symphonie no 38 et la Messe K. 427.

Télévision

Mais oui, ça finissait mal en diable, ce *Solo*

LOUISE COUSINEAU

Hier matin dans les différentes radios, certains optimistes pensaient que *Solo*, le téléfilm de Paule Baillargeon dimanche soir à Radio-Canada ne finissait pas vraiment mal. Philippe et Hélène vont se revoir.

Oubliez ça. La scène de la descente de l'escalier lorsque Hélène quitte Philippe après avoir découvert son «harem» de dossiers était très révélatrice. Un long couloir sombre, qui n'en finit plus de finir. La descente vers les enfers de la solitude. Avec juste un peu de lumière en bas. Plus éloquent que ça comme symbole, ça ne se peut pas.

J'ai rencontré la comédienne Julie Vincent hier matin et elle était d'accord avec cette interprétation. Elle m'a donné des détails fascinants sur le chat Bulle, qui est un fameux acteur. Pas n'importe quel chat, ce minou. Il est dressé. Pour la scène où il était terrorisé lorsque Philippe tentait de défoncer la porte, le dresseur a utilisé un chien pour faire peur au chat. Cela a donné les images que vous avez vues.

Non, le chien n'a pas dévoré le chat.

Non, Hélène ne pourra jamais reprendre avec Philippe. Trop blessée dans son orgueil.

Je m'excuse auprès de la scénariste dont j'ai mal écrit le nom dans mon article de samedi. Il s'agit de Suzanne Mancini-Gagner et non Garnier, qui est par ailleurs la rue qu'elle habite.

Bethune pour les insomniaques

Les insomniaques auront remarqué mardi dernier à minuit cinq à Radio-Canada la série *Bethune*, qui finit ce soir, même poste, même heure.

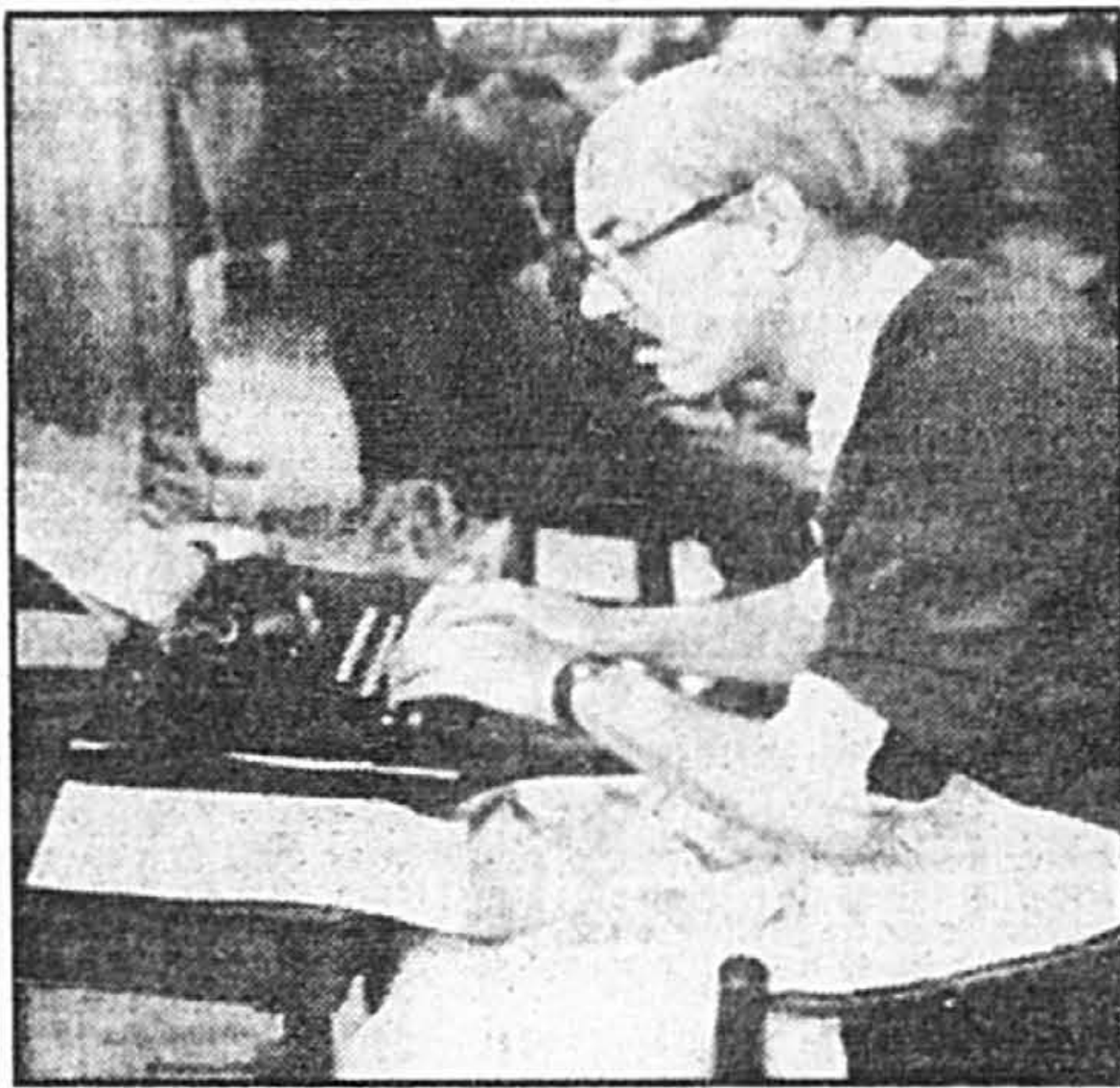
Non, il ne s'agit pas d'une reprise. L'odyssée du médecin montréalais qui a fait la longue marche avec Mao en est à sa première diffusion à Radio-Canada.

Pourquoi si tard?

Une question de gros sous, a expliqué une porte-parole de la Société. Une première «passe» à cette heure tardive coûte moins cher qu'en heure de grande écoute.

On repassera les deux émissions en «prime time» comme on dit en France la saison prochaine. Alors, ce sera une reprise, et ça coûtera moins cher.

Ayant essayé de me passionner pour le film à plusieurs reprises, mais sans succès, je n'ai pas eu le courage de veiller tard pour regarder *Bethune*. Incidemment, cette production canadienne de 17 millions de dollars a connu tous les malheurs en cours de production. Donald Sutherland joue le rôle-titre.



Donald Sutherland dans le rôle de Bethune.

Scoop: presque 2 millions de spectateurs

Le premier épisode de *Scoop* mercredi dernier a attiré 1 982 000 spectateurs. Les chiffres quasi-instantanés sont ceux de la maison de sondages Nielsen, qui travaille avec des audimètres. Habituellement, Radio-Canada, la seule chaîne francophone qui a les moyens de se payer Nielsen, refuse de dévoiler les résultats.

Il ne faut pas comparer les chiffres Nielsen avec les BBM, toujours plus élevés (parce que les échantillons sont plus grands), mais dévoilés plus tard aussi. Mais on peut comparer avec la

première des *Filles de Caleb* qui, selon Nielsen, avait attiré 2 039 000 personnes. MM. Tremblay et cie ne sont donc pas mal placés.

Bien sûr, il faudra comparer avec les scores de cette semaine. Pas évident qu'ils vont être aussi élevés. Jeudi dernier, soit au lendemain de la première, l'animatrice Christiane Charette a fait un sondage téléphonique auprès de ses auditeurs à CBF et les «contre» l'emportaient facilement sur les «pour». Ce sondage n'avait toutefois rien de scientifique.

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL CHARLES DUTOIT

LES CONCERTS GALA

David Zinman, chef
Peter Serkin, piano

14 et 15 janvier, 20h00

HAMBRAEUS: Quodlibet re: Bach

BEETHOVEN: Concerto pour piano no 1 en do majeur, opus 15

BRAHMS: Symphonie no 4 en mi mineur, opus 98

SALLE WILFRID-PELLETIER

EN VENTE À L'OSM: 842-9951 ET AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS: 842-2112 (taxes et redevance Place des Arts incluses)

BILLETS: 44,68\$ 32,45\$ 23,41\$ 10,10\$

CE SOIR
DEMAIN



ont le bonheur d'inviter 400 amateurs de cinéma grandiose et de divine musique à une double rencontre mémorable

GÉRARD DEPARDIEU – JEAN-PIERRE MARIELLE

ANNE BROCHET – GUILLAUME DEPARDIEU

dans le film qui éblouit présentement le tout-Paris

Tous les matins du monde

Un film de
ALAIN CORNEAU



dans le cadre de la première nord-américaine au cinéma du Complexe Desjardins le jeudi, 23 janvier à 19h30.

Retournez ce coupon-réponse à:
«CONCOURS TOUS LES MATINS DU MONDE» a/s Alliance Vivafilm
355 Place Royale, Montréal, H2Y 2V3

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél.: _____ Tél. au travail: _____

■ Ce tirage aura lieu le 16 janvier 1992. ■ Cette annonce paraîtra dans La Presse du 9 au 14 janvier 1992. ■ La valeur des prix est de 3200\$. ■ 200 gagnants recevront leur laissez-passer double par la poste. ■ Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm.

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS

par Louise Cousineau

17:00 7 31 10 — De bonne humeur

Les gars des *Midis fous* de CKOI: Richard Z. Sirois, Jacques Chevalier, Ghislain Taschereau et leur vieux partenaire de 100 *Limite* Raymond Beaudoin envahissent Michel Louvain. Ça devrait barder.

19:00 2 31 10 — Chambres en ville

Après quatre semaines de vacances, les petits jeunes remettent ça.

20:00 2 31 10 — Cormoran

Le boucher fasciste est souffrant.

21:00 2 31 10 — Le Match de la vie

Il sera question de l'imagination, via les rêves et les émissions de télé qui ne développeraient pas assez l'imagination des enfants.

21:00 2 — Marketplace

Les escroqueries dans le domaine de la rénovation résidentielle.

23:00 2 — Lord of the Flies

Un film extraordinaire de Peter Brook sur des enfants bien élevés qui redevennent sauvages après un naufrage sur une île déserte. Comme quoi le vernis de la civilisation n'est jamais épais.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir (17h30)	Détecteurs mensonges	Marilyn	Cormoran	Dallas	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)				
3	The News	CBS News	Golden Girls	Rescue 911	Movie: "Breaking the Silence"			The News	Urban Angel			
5	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	I'll Fly Away	In the heat of the night	Law & Order	News 5	Tonight Show			
6	Newsweek	CBC Newsmagazine	On The Road Again	The 5th estate	Market Place	Man Alive	The National	The Journal (22h22)	Newsweek	Newhart		
7	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville	Chop-Suey	Loto-Quiz	Le Match de la vie	Ad Lib	Le TVA	Sports			
8	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville	Chop-Suey	Loto-Quiz	Le Match de la vie	Ad Lib	Le TVA	Sports			
8	Newsline	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Full House	Home Improvement	Roseanne	Roseanne	Law and Order	CTV National News	Nightline		
8	Eyewitness News	ABC World News	Family Works	Full House	Home Improvement	Roseanne	Coach	Homefront	Eyewitness News	ABC News		
9	Montréal ce soir	Plus	Détecteurs mensonges	Marilyn	Cormoran	Dallas	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)			
10	Le TVA	Jeopardy	Chambres en ville	Chop-Suey	Loto-Quiz	Le Match de la vie	Ad Lib	Le TVA	Sports			
12	Pulse	Entertainment Tonight	Fighting Back	Full House	Home Improvement	Roseanne	Roseanne	Law and Order	CTV National News	Pulse		
13	Montréal ce soir	Plus	Détecteurs mensonges	Marilyn	Cormoran	Dallas	Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Studio libre (23h05)			
17	Passé-Partout	Téléservice	L'Équipe Cousteau	Feu vert	Rideau	Téléservice				Pause musicale		
22	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation	Full House	Home Improvement	Roseanne	Coach	Homefront	Newscenter 22	ABC News		
23	Polka Dot Door	Bookmice	Today's Special	Hands Over Time	Musicworks	The Science Edition		Human Edge	How Will You Manage	Imprint		
23	The MacNeil / Lehrer Newshour	Business Report	Crossroads	Nova	Frontline	Innovation Special			Movie: "Lord of the Flies"			
25	La Roue chanceuse	Zizanie	Au nom de la loi	Cinéma: "La rançon de la liberté"		Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma: "L'histoire de Dorothy Stratten"				
27	Wind in The Willows	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Nova	Frontline	Moyers: Minimum Wages		Eastenders	Secret Agent			
15	Nord Sud	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Envoyé Spécial	Tous à la Une		Ciel, Mon Mardi!				
20	Musique Vidéo (14h)	Fax: l'InfoPlus	Flashback	Musique Vidéo	Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)		Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo			
17	Falling over Backwards (17h15)	Frame-up Blues (19h15)			The Krays			No Retreat, no Surrender: Blood Brothers 3				
RDS	Football Mag	Sports 30	Course automobile	Hockey: Série préolympique: Équipe Olym. Canada vs Toronto.				Ski alpin	Sports 30	Défi de l'achigan		
SE	Drôle d'Amour (18h15)			Jackie Chan Le Magnifique		La fièvre d'aimer (21h40)		Sœurs froides (23h25)				

● Changement de dernière heure.

Entracte

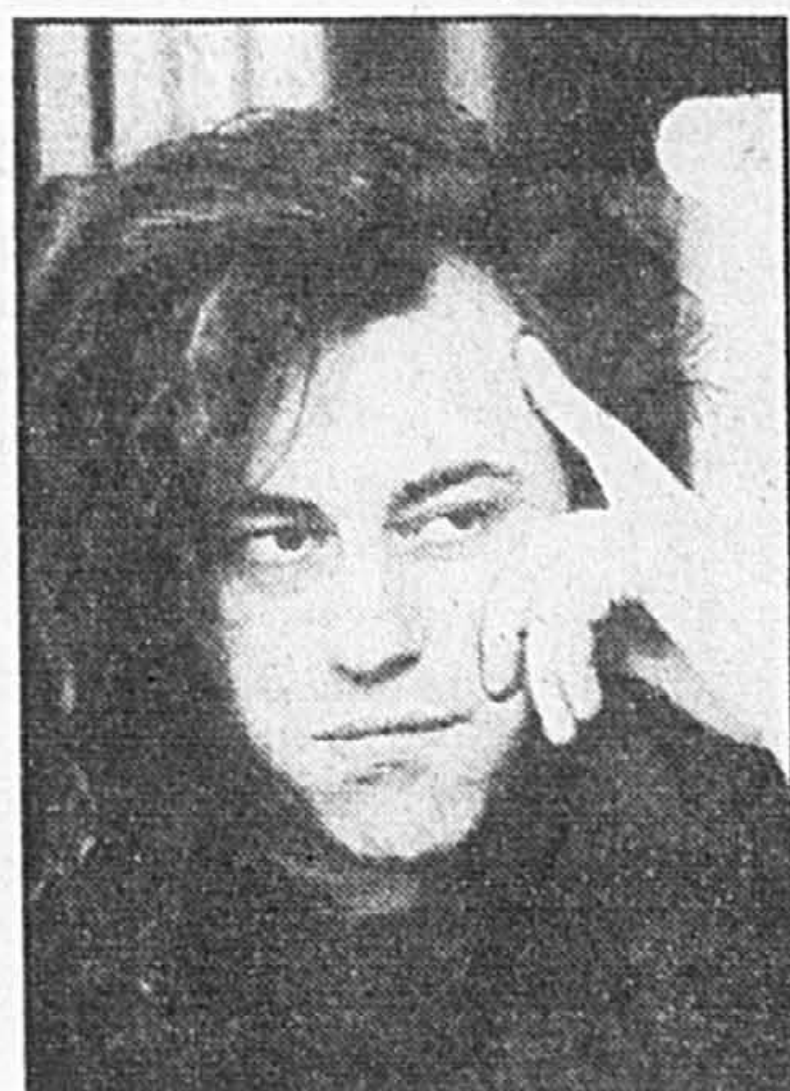
BOB GELDOF RATE SA SORTIE... D'AVION

■ Le chanteur de rock et initiateur du *Band Aid*, Bob Geldof, a été brièvement détenu par la police hier, après avoir tenté de sortir de force d'un avion dans l'aéroport de Stansted (nord de Londres).

Sir Bob, annobli par la reine en 1986 pour son action en faveur de l'Éthiopie, revenait d'un séjour au Maroc quand son avion, qui devait atterrir à l'aéroport d'Heathrow (sud de Londres), a été détourné sur Stansted en raison d'un épais brouillard.

Après une heure d'attente sur la piste d'atterrissage, Geldof s'est mis à insulter les membres d'équipage et a tenté de sortir de force de l'appareil, a expliqué la police de l'aéroport.

Le chanteur a été emmené de force et détenu pendant quelques minutes dans un car de police, puis a rejoint son siège sans créer d'autre incident. Bob Geldof était accompagné de sa femme Paula Yates et de sa fille, âgée de cinq ans, Fifi Trixibelle.



Bob Geldof

PAUL SIMON: LE CHEF DES OPPOSANTS, AUX ARRÊTS

■ Le chef d'un groupe noir anti-apartheid opposé à la venue du chanteur Paul Simon en Afrique du Sud a été arrêté hier par la police, qui le suspecte d'intentions terroristes.

L'Organisation de la Jeunesse Azanienne, estimant que les changements en Afrique du Sud n'étaient pas suffisants pour une levée de l'embargo culturel, avait critiqué la venue du chanteur américain et menacé de recourir à la violence pour empêcher la tenue de ses concerts.

Son président, Thami Mcerwa, a été arrêté «pour interrogatoires ayant trait au terrorisme», a précisé le capitaine de police Eugene Opperman. Des explosions à la grenade ont été commises la semaine dernière contre les bureaux des organisateurs de la tournée de Paul Simon.

Pour ses deux premiers concerts samedi et dimanche soir à Johannesburg, celui-ci n'avait pas attiré la grande foule: seulement 45 000 et 16 000 spectateurs, alors que la capacité était de 120 000 personnes.

ÉNORME PIERRE TAILLÉE SOUS LE MUR DES LAMENTATIONS

■ Des archéologues ont exhumé une énorme pierre taillée de plus de 2000 ans, utilisée pour soutenir le Mur des Lamentations à Jérusalem, qui serait le troisième bloc de construction en vo-

lume au monde. Le bloc calcaire de 570 tonnes, a été montré à la presse, quatre jours après sa découverte dans un tunnel foré au cours des 25 dernières années à proximité du mur, dernier vestige d'un temple juif détruit en 70 av. J.C.

Selon Dan Bahat, responsable des fouilles, cette découverte est «l'une des plus étonnantes jamais effectuées sur ce mur qui continue de receler des surprises dans ses fondations».

L'archéologue a ajouté que cette pierre couleur sable, de 13,6 m par 3,5 m, par 4,6 m, est le plus grand des cinq blocs retrouvés ces dernières années dans le sous-sol du célèbre mur.

DÉCÈS DE WALT MOREY

■ L'écrivain pour enfants Walt Morey, auteur du livre *Mon ami Ben* qui était devenu une série télévisée à succès, a succombé à une crise cardiaque à l'âge de 84 ans dans sa maison de Wilsonville, dans l'Oregon.

Walt Morey avait débuté sa carrière d'écrivain dans les années 20 après avoir exercé toutes sortes de métiers. Il publia quelques livres pour adultes puis s'arrêta d'écrire jusqu'en 1965 où il publia *Mon ami Ben* qui se vendit à plus de trois millions d'exemplaires.

L'histoire de cet ours kodiak haut de quatre mètres et pesant près d'une tonne a ensuite été adaptée au cinéma et à la télévision avec le même succès.

SANG POUR SANG FANTASTIQUE

■ Commencé en demi-teinte, le 20^e Festival d'Avoriaz, en France, a vite retrouvé le chemin qui a fait sa gloire, celui de la terreur et du suspense, dans des déluges d'hémoglobine qui en font une manifestation... sang pour sang fantastique.

Dès l'aurore, insensibles aux sirènes de la glisse sous un soleil étiolé, les festivaliers envahissent les deux salles obscures de la station qui affichent complet en permanence, préférant le grand frisson rouge au frisson blanc.

Le premier choc est venu du *Sous-sol de la Peur* de Wes Craven, un maître du genre, créateur de l'ignoble Freddy. Tiré d'un fait divers californien qui avait horrifié, il y a douze ans, le calme réalisateur de *Shocker*, ce film en forme de cauchemar, mais plein d'humour, va jusqu'au bout de l'horreur.

L'humour était également au rendez-vous d'Avoriaz avec *The Borrower*, un autre film américain de John McNaughton, où l'on retrouve l'ambiance de son premier film *Henry* (Portrait of a serial Killer).

Spectacles

CINÉMA

THE ADDAMS FAMILY

Dorval 19 h 15, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30, Eaton 12 h 15, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 00, Laval 19 h 05, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 30, 23 h 35, Dernier spectacle ven., sam.: minuit, Palace 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 25, Dernier spectacle sam.: 23 h 35.

AN AMERICAN TAIL 2, FIEVEL GOES WEST

Cineplex Centre-Ville (15): 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30, 23 h 35, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 30, 23 h 35, 15 h 15, 17 h, Pointe-Claire (3): Sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h.

L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE

Cineplex Centre-Ville (11): 13 h 30, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 15.

L'AUTRE

Complexe Desjardins (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

BEAUTY & THE BEAST

Dorval 19 h, 21 h, sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

LA BELLE ET LA BÊTE

Châteauguay 19 h, sam., dim.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

CINÉMA TERREBONNE (6)

Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h, 20 h 25, ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 20 h 25, Du Plateau: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, Eaton: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Laval: 19 h, 21 h, sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BILLY BATHGATE V.F.

Cinéma Terrebonne (6): Sam., dim., mar.: 22 h, ven., lun., merc., jeu.: Omega: 19 h 20, 21 h 30, sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.

BLACK ROBE

Faubourg Ste-Catherine (4): 19 h, 21 h.

BUGSY

Astres (3): 19 h, 21 h 40, sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 40, Châteauguay 20 h 30, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Eaton: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Laval: 19 h 05, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 23 h 35, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45, Palace (6): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 23 h 35.

CAPE FEAR

Astres (4): 19 h, 21 h, sam., dim.: 19 h, 21 h 20, Carrefour Laval (5): 19 h, 21 h 30.

CAPITAINE CROCHET

Boite à films (2, St-Jean): Dim.: 13 h, 16 h, 19 h 30, et tous les soirs: 19 h, 21 h 30, Châteauguay: 19 h, 21 h 30, sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 30, Cinéma Terrebonne (3): Sam., dim., mar.: 13 h 15 h 45, 19 h, 21 h 40, ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 40, Du Parc: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15, Greenfield: 18 h 05, 21 h, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 23 h 35, 15 h 15, 17 h 15, Laval: 18 h 30, 21 h 20, 23 h 35, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15, Dernier spectacle ven., sam.: minuit, Parisien (7): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 23 h 35, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15, Versalles: 18 h 30, 21 h 15, sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, 23 h 15, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.

LA CHAMPIONNE

Omega 19 h, sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h.

THE COMMITMENTS

Bonaventure (1): 21 h 05.

DELICATESSEN

Cineplex Centre-Ville (7): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

LE DERNIER BOY-SCOUT

Berri (2): 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 35, Capitol (St-Jean): 19 h, Carrefour du Nord (St-Jérôme): Pour horaire, 436-5944, Châteauguay: 19 h, 21 h, sam., dim.: 13 h, 15 h, 19 h, 21 h, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h, Cinéma Joliette (2): 19 h, 21 h 05, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15, Cinéma Terrebonne (5): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 05, 19 h, 21 h 05, ven., lun., merc., jeu.: 19 h 05, 21 h 05, 23 h 15, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15, Longueuil (2): 21 h 05.

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE

Parisien (7): 12 h 50, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30.

L'ÉTÉ DE MES ONZE ANS

Berri (2): 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 35, Capitol (St-Jean): 19 h, Carrefour du Nord (St-Jérôme): Pour horaire, 436-5944, Châteauguay: 19 h, 21 h, sam., dim.: 13 h, 15 h, 19 h, 21 h, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h, Cinéma Joliette (2): 19 h, 21 h 05, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15, Cinéma Terrebonne (5): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 05, 19 h, 21 h 05, ven., lun., merc., jeu.: 19 h 05, 21 h 05, 23 h 15, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15, Longueuil (2): 21 h 05.

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE

Parisien (7): 12 h 50, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30.

L'ÉTÉ DE MES ONZE ANS

Berri (2): 13 h 30, 16 h, 19 h 15, 21 h 35, Capitol (St-Jean): 19 h, Carrefour du Nord (St-Jérôme): Pour horaire, 436-5944, Châteauguay: 19 h, 21 h, sam., dim.: 13 h, 15 h, 19 h, 21 h, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h, Cinéma Joliette (2): 19 h, 21 h 05, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15, Cinéma Terrebonne (5): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 05, 19 h, 21 h 05, ven., lun., merc., jeu.: 19 h 05, 21 h 05, 23 h 15, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15, Longueuil (2): 21 h 05.

FATHER OF THE BRIDE

Eaton 12 h, 14 h 15, 16 h 35, 18 h 55, 21 h 20, Fairview 19 h 15, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 25, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, Laval: 19 h, 21 h 20, 23 h 35.

MADAME BOVARY

Complexe Desjardins (4): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.

MARTIN DE NOËL

Carrefour Laval (4): Sam., dim.: 13 h, 14 h, 16 h, 17 h 30.

CINÉPLEX CENTRE-VILLE (2)

Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 23 h 35, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15.

MÉDITERRANÉE

Cineplex Centre-Ville (6): 13 h, 16 h 10, 19 h, 21 h 10.

MEETING VENUS

Loews (2): 13 h 30, 16 h 05, 19 h, 21 h 25, Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

MOLIERE

Cinéma Festival (2): 19 h, dim.: 13 h, 19 h.

MONTRÉAL VU PAR...

Parisien (7): 12 h 45, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 05.

MY GIRL

Astres (4): 19 h, sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h.

FATHER OF THE BRIDE

Bonaventure (1): 19 h 05, Cineplex Centre-Ville (3): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 10, Faubourg Ste-Catherine (2): 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, Plaza Cote-des-Neiges (3): 19 h 05, 21 h 15, sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

LAST BOYSCOUT

Dorval 19 h 15, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 30, Laval: 19 h, 21 h 20, 23 h 35, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50, Palace (6): 12 h, 14 h 15, 16 h 35, 19 h, 21 h 15, Dernier spectacle sam.: 23 h 25, Versalles (6): 19 h 35, 21 h 40, sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55.

MADAME BOVARY

Complexe Desjardins (4): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.

MARTIN DE NOËL

Carrefour Laval (4): Sam., dim.: 13 h, 14 h, 16 h, 17 h 30.

CINÉPLEX CENTRE-VILLE (2)

Sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 23 h 35, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15.

MÉDITERRANÉE

Cineplex Centre-Ville (6): 13 h, 16 h 10, 19 h, 21 h 10.

MEETING VENUS

Loews (2): 13 h 30, 16 h 05, 19 h, 21 h 25, Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

MOLIERE

Cinéma Festival (2): 19 h, dim.: 13 h, 19 h.

MONTRÉAL VU PAR...

Parisien (7): 12 h 45, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 05.

MY GIRL

Astres (4): 19 h, sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h.

FATHER OF THE BRIDE

Bonaventure (1): 19 h 05, Cineplex Centre-Ville (3): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 10, Faubourg Ste-Catherine (2): 12 h 50, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, Plaza Cote-des-Neiges (3): 19 h 05, 21 h 15, sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

FIEVEL AU FAR WEST

Berri (4): 13 h, sam., dim.: 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, Capitol (St-Jean): Sam., dim.: 13 h, 14 h 30, 16 h, Carrefour du Nord (St-Jérôme): Pour horaire, 436-5944, Carrefour Laval (5): Sam., dim.: 13 h, 14 h 40, 16 h 15, 17 h 45, Châteauguay: 19 h, sam., dim.: 13 h, 14 h 30, 17 h, 18 h 30, Cinéma Joliette (3): Sam., dim.: 13 h 30, 16 h, Cinéma Langelier (4): 19 h, sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 17 h, Cinéma Terrebonne (2): Ven., lun., merc., jeu.: 19 h, sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 17 h, Longueuil (1): Sam., dim.: 12 h 15, 13 h 45, 15 h 15.

FILMS PUBLICITAIRES

Parisien (7): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 35.

FISHER KING

Eaton 12 h 45, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 05.

FOR THE BOYS

Bonaventure (2): 19 h, 21 h 30, Cineplex Centre-Ville (2): 13 h 10, 16 h, 18 h 40, 21 h 15, sam., dim.: 16 h, 18 h 40, 21 h 15, Plaza Cote-des-Neiges (4): 19 h, 21 h 30.

FRANKIE & JOHNNY V.F.

Oega 21 h, sam., dim.: 19 h, 21 h 15.

PARISIEN (7)

13 h 15, 16 h, 18 h 40, 21 h 10.

FRIED GREEN TOMATOES

Faubourg Ste-Catherine (1): 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 40.

GRAND CANYON

Faubourg Ste-Catherine (3): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30, Plaza Cote-des-Neiges (5): 19 h, 21 h 35, sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35, Pointe-Claire (5): 19 h, 21 h 35, sam., dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 35.

HAND THAT ROCKS THE CRADLE

Du Parc: 19 h, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, Greenfield: 18 h 50, 21 h 05, sam., dim.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 05, Laval: 19 h 10, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50, Palace (6): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h, Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

HOOK

Astres (1): 19 h, 21 h 30, sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 30, Dorval: 18 h 30, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 30, Du Parc: 18 h 15, 21 h, sam., dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 30, 18 h 15, 21 h, Eaton: 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30, 23 h 35, Laval: 20 h 30, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 23 h 35, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, 23 h 15, Greenfield: 18 h 50, 21 h 05, sam., dim.: 12 h 05, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 05, Laval: 19 h 10, 21 h 30, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50, Palace (6): 13 h 30, 16 h, 18 h 30, 21 h, Dernier spectacle sam.: 23 h 30.

INAX - MONTAGNES DE FEU - Vieux-Port

Montréal: Du mar. au dim., 10 h, 13 h, 14 h 30, 16 h, 19 h, saut sam. Version anglaise: 11 h 30, 17 h 30, «Les Rolling Stones», Du mar. au dim., 20 h 30, ven., sam.: 20 h 30, 22 h 30.

JFK

Berri (1): 13 h, 16 h 30, 20 h, Boite à films (1, St-Jean): Dim.: 13 h, 16 h 30, 20 h, sam., et tous les soirs: 19 h 30, Carrefour du Nord (St-Jérôme): Pour horaire, 436-5944, Cinéma V: 20 h 30, 22 h 30, sam., dim.: 13 h, 17 h, 20 h 40, Cinéma Joliette (1): 20 h, sam., dim.: 15 h 30, 20 h, Cinéma Langelier (6): 20 h 30, sam., dim.: 13 h, 16 h 30, 20 h, Cinéma Terrebonne (7): Sam., dim., mar.: 13 h, 16 h 30, 20 h, Complexe Desjardins (2): 13 h 30, 17 h 05, 20 h 35, Laval: 20 h 30, sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, Laval 2000 (1): 20 h, sam., dim.: 13 h, 16 h 30, 20 h, Loews: 12 h, 15 h 45, 19 h 30, Dernier spectacle sam.: 23 h, Versalles (6): 19 h 35, 21 h 40, sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 35, 21 h 40, Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50.

KUFFS

Châteauguay: 19 h 20, 21 h 30, sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 19 h 20, 21 h 30, Dernier spectacle ven., sam

Spectacles

SUITE DE LA PAGE A 12

THE FISHER KING
Cinéma de Paris: 16 h 30.

LA FLEUR DU MAL
Paradis: 21 h 10.

FORTUNE EXPRESS
Cinéma Outremont: 19 h.

L'HOMME QUI VOULAIT SAVOIR
Paradis: 19 h.

JESUS DE MONTRÉAL
Crémazie: 18 h 30.

JUNGLE FEVER
Decarie: 21 h 10.

LAST YEAR AT MARIENBAD
Decarie: 21 h 30.

MONSIEUR
Oulmetoscope: 21 h 30.

MY OWN PRIVATE IDAHO
Cinéma de Paris: 21 h 30.

PARIS, TEXAS
Oulmetoscope: 21 h.

PAS D'AMITIÉ À MOITIÉ
Cinéma ONF: 21 h.

PENSEES MORTELLES
Paradis: 21 h.

PITIE POUR EUX
Cinéma québécoise: 20 h 35.

PROCES DE JEANNE D'ARC
Cinéma québécoise: 18 h 35.

ROSE PASSION
Paradis: 21 h 20.

THE SILENCE OF THE LAMBS
Decarie: 18 h 45.

STAR TREK 111: THE SEARCH FOR SPOCK
Cinéma de Paris: 14 h 30.

TERMINATOR 2 V.F.
Paradis: 18 h 55.

VIVRE SA VIE
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.

YELEN
Oulmetoscope: 19 h.

MUSIQUE

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) - Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. David Zinman. Peter Serkin, pianiste. «Quodlibet re: Bach» (Hambraeus), Concerto pour piano no 1 (Beethoven) et Symphonie no 4 (Brahms). «Concerts Gala». 20 h.

POUR ENFANTS

LA MAISON-THÉÂTRE (255, Ontario e.) - «La pite marchanda», de Michel Garneau, d'après H.C. Andersen. Sam., dim., 15 h.

888-1555 APPELS GRATUITS

Festival arabisant tout le mois de janvier; il n'y a pas que le baladi!

ALAIN BRUNET

Pour la deuxième année consécutive, le Balattou témoigne d'une composante de plus en plus importante de notre paysage multi-culturel, sortant la musique arabophone des salles communautaires.

Tout au long du mois de janvier, des artistes du Maghreb et de l'Égypte s'expriment effectivement sur la scène du célèbre bar africain de la rue Saint-Laurent, dans le cadre d'un mini-festival arabisant.

Ce soir et demain, la troupe *Aziza* présente une troupe de danse du ventre. On dit que la préoccupation principale de cet ensemble tunisien est de démythifier le *baladi* qui, selon ses protagonistes, est beaucoup plus qu'une performance exotique pour cheiks d'un soir, avides de sensations orientales. Les chorégraphes d'*Aziza* s'inspirent, dans cette optique, du ballet arabe classique.

Les dimanches 12 et 19 janvier, le groupe marocain *Jil El Ghiwane* représentera une vague maghrébine qu'on dit «revivaliste»;



Cheb Dino

s'inspirant de la tradition et de l'instrumentation qui sous-tend ces musiques ancestrales (hajouj, contrebasse traditionnelle, banjo sans frets, derbouka, etc.), cette formation crée une musique aussi actuelle qu'acoustique.

Le mardi et mercredi de la semaine prochaine, au tour de la formation algérienne *Timgad* de monter sur les planches. Encore

jeune, le quatuor présente un répertoire berbère et rai, deux composantes essentielles à la culture d'Algérie.

La semaine suivante (toujours les mardi et mercredi), le seul cheb montréalais revient en force au Balattou. *Cheb Dino*, autrefois chanteur de la formation Aurès, a toutes les qualités nécessaires pour devenir un professionnel

du rai; la puissance de la voix, la maîtrise du genre et l'enthousiasme de cet Algérien d'origine ne font aucun doute.

On l'a déjà constaté à quelques reprises, la communauté arabe de Montréal a ses artistes. Et certains d'entre eux pourraient même en surprendre plus d'un s'ils se produisaient dans leur patrie d'origine.

Évadez-vous aux HEURES DE LA PLACE

Le jeudi 16 janvier, de 12 h à 13 h

DOMINIQUE DUSZYNSKI

Le travail technique de Dominique Duszynski rejoint dans sa forme le mouvement en «danse-théâtre» assisté en un travail sur l'énergie, l'écoute, l'espace, la théâtralité et la musicalité.

L'Art du mouvement Banque Royale

Billet: 5 \$
Apportez votre lunch

Piano noble
Salle Wilfrid-Pelletier

Place des Arts
Renseignements: 285-4256
Réservations: 842-2112

CHRONIQUE

FEU VERT

«QUELQUES CONSEILS POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION»

- Dans les maisons de plus de 10 ans, et surtout dans celles de plus de 50 ans, portez un masque pour décapier, car la vieille peinture peut contenir des quantités dangereuses de plomb.
- Apportez les écailles de peinture de plus de dix ans au dépôt de produits dangereux.
- Utilisez des peintures, décapants, teintures, vernis, cires, colles, adhésifs et produits d'entretien non toxiques.
- Si vous devez utiliser des produits contenant des substances chimiques dangereuses, portez des gants de caoutchouc, des lunettes protectrices et un masque. Ensuite, jetez les restes avec précautions.
- Pour travailler le bois neuf traité sous pression aux produits chimiques, portez des gants de caoutchouc, un masque et des lunettes protectrices. Si possible, effectuez les travaux de sciage et d'usinage à l'extérieur. Lavez ensuite vos vêtements de travail à part et apportez la sciure et les restes de bois à un dépôt de produits dangereux, au lieu de les brûler.

CETTE CHRONIQUE VOUS EST PRÉSENTÉE
TOUS LES MARDIS
...N'OUBLIEZ PAS...
REGARDEZ FEU VERT
MARDI 20 H 30 ET DIMANCHE 17 H 00 À

Radio Québec

La Presse

Satisfaction garantie

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

"TOTO LE HÉROS", UN DES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE
- Les 3 critiques de LA PRESSE.

CAMERA D'OR - PRIX DU PUBLIC Cannes 91

Molière MARDI À 4,00\$

TOUS LES SOIRS: 7:30 - 9:15
SAMEDI ET MARDI: 5:30 - 7:30 - 9:15
DIMANCHE: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:15

Festival
35, Milton 849-7277
(Angle Clark, une rue au nord de Sherbrooke)

GRAND CANYON

DANNY GLOVER KEVIN KLINE STEVE MARTIN MARY M'DONNELL MARY-LOUISE PARKER ALFRE WOODARD

A L'AFFICHE!

LE FAUBOURG 1616, RUE STE-CATHERINE O.

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CARREFOUR LAVAL 2330, BOUL. LE CARREFOUR

CÔTE-DES-NEIGES 6700 CÔTE-DES-NEIGES

POINTE-CLAIRE 6341, TRANSCANADIENNE

MARDIS À MOITIÉ PRIX*

* BASÉ SUR LE PRIX D'ENTRÉE POUR ADULTES

TOUS LES FILMS, TOUTE LA JOURNÉE - TOUS LES CINÉMAS

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

POUR INFORMATION APPELEZ: 849-FILM de 11h00 à 22h00

DU 10 AU 16 JANVIER 1992

ASTRE 8480, Boul. Lacordaire 327-5001

1000 (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

PRINCE OF TIDES (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40
Sem.: 7:00 - 9:40

BUGSY (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:45 - 7:00 - 9:40
Sem.: 7:00 - 9:40

MY GIRL (G)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00
Sem.: 7:00

CAPE FEAR (18 ans)
Sam. et Dim.: 7:00 - 9:20
Sem.: 9:00

BERRI 1280, rue St-Denis 849-FILM

JFK (14 ans) Dolby Stereo (v. française) (14 ans)
1:00 - 4:30 - 8:00

L'ÉTÉ DE MES ONZE ANS (G) Dolby Stereo
1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:35

LE PRINCE DES MAREES (14 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:35

FIEVEL AU FAR WEST (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 2:30 - 4:00 - 5:30
Sem.: 1:00

LES NERFS À VIF (18 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 7:00 - 9:30
Sem.: 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:30

LE DERNIER BOY SCOUT (18 ans)
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30

BONAVENTURE Place Bonaventure 849-FILM

MY GIRL (G) 7:05

THE COMMITMENTS (14 ans) 9:05

FOR THE BOYS (14 ans) 7:00 - 9:30

BROSSARD 849-FILM

Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau

LE PRINCE DES MAREES (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

VOLERE VOLARE
L'AMOUR AVEC DES GANTS (G)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
Sem.: 7:00 - 9:00

JFK (14 ans) Dolby Stereo (v. française)
Sam. et Dim.: 12:45 - 4:30 - 8:15
Sem.: 8:15

CARREFOUR L'ANGELIER 7305, boul. Langelier 255-5551

LES NERFS À VIF (18 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:20
Sem.: 7:00 - 9:20

L'ÉTÉ DE MES ONZE ANS (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05
Sem.: 7:05 - 9:05

KUFFS (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
Sem.: 7:30 - 9:40

LE DERNIER BOY SCOUT (18 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 7:00 - 9:05
Sem.: 7:10 - 9:15

FIEVEL AU FAR WEST (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:30 - 5:00
Sem.: 7:00

LE PRINCE DES MAREES (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 5:00 - 7:30 - 10:00
Sem.: 7:00 - 9:35

JFK (14 ans) Dolby Stereo (v. française)
Sam. et Dim.: 1:00 - 4:30 - 8:00
Sem.: 8:30

CARREFOUR LAVAL 2330, boul. Le Carrefour 849-FILM

VOLERE VOLARE
L'AMOUR AVEC DES GANTS (G)
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
Sem.: 7:10 - 9:10

GRAND CANYON (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:35
Sem.: 7:00 - 9:35

L'ÉTÉ DE MES ONZE ANS (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:25
Sem.: 7:15 - 9:25

LE MARTIN DE NOËL (G)
Sam. et Dim.: 1:00 - 2:00 - 4:00 - 5:30
Sem.: 7:30 - 9:40

FIEVEL AU FAR WEST (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:20 - 2:40 - 4:10 - 5:45
Sem.: 7:00 - 9:30

CAPE FEAR (18 ans) 7:00 - 9:30

LE PRINCE DES MAREES (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:15 - 4:00 - 7:05 - 9:40
Sem.: 7:05 - 9:40

CENTRE-VILLE 2001, Université, Station Metro McGill 849-FILM

L'ASSASSIN JOUAIT DU TROMBONE (G)
1:30 - 4:05 - 7:05 - 9:15

FOR THE BOYS (14 ans)
Sam. et Dim.: 4:00 - 6:40 - 9:15
Sem.: 1:10 - 4:00 - 6:40 - 9:15

LE MARTIN DE NOËL (G)
Sam. et Dim.: 12:55 - 2:20

MY GIRL (G)
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:10

TRULY MADLY DEEPLY (G)
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:10

AN AMERICAN TAIL 2, FIEVEL GOES WEST (G)
1:00 - 2:30 - 4:00 - 5:30

CAPE FEAR (18 ans) 7:00 - 9:30

MEDITERRANEO (G)
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:10

DELICATESSEN (14 ans)
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

ROBE NOIRE (14 ans) Dolby Stereo
1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05

SUZIE FRISSETTES (G)
1:30 - 4:05 - 7:05 - 9:15

COMMODORE 5780, boul. Gouin ouest 334-5560

ROBE NOIRE (14 ans)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:15
Sem.: 7:00 - 9:15

COMPLEXE DESJARDINS Basilaire 1 849-FILM

VOLERE VOLARE
L'AMOUR AVEC DES GANTS (G) Dolby Stereo
1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

JFK (14 ans) Dolby Stereo (v. française)
1:30 - 5:05 - 8:35

L'AUTRE (G) Dolby Stereo
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

MADAME BOVARY (G)
1:00 - 3:45 - 6:30 - 9:15

CÔTE-DES-NEIGES 6700 Côte-des-Neiges 849-FILM

KUFFS (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:10 - 9:25
Sem.: 7:10 - 9:25

CAPE FEAR (18 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:05 - 9:30
Sem.: 7:05 - 9:30

MY GIRL (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 2:00 - 4:10 - 7:05 - 9:15
Sem.: 7:05 - 9:15

AN AMERICAN TAIL 2, FIEVEL GOES WEST (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:35 - 3:15 - 5:00

FOR THE BOYS (14 ans) Dolby Stereo
7:00 - 9:30

GRAND CANYON (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35
Sem.: 7:00 - 9:35

PRINCE OF TIDES (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:40 - 7:00 - 9:35
Sem.: 7:00 - 9:35

TRULY MADLY DEEPLY (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 2:15 - 4:20 - 7:10 - 9:20
Sem.: 7:10 - 9:20

LE DAUPHIN 2396 est, rue Beaubien 849-FILM

LA TENTATION DE VENUS (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

ROBE NOIRE (14 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:45 - 4:00 - 7:15 - 9:15
Sem.: 7:15 - 9:15

EGYPTIEN 1455, rue Peel 849-FILM

PRINCE OF TIDES (14 ans) Dolby Stereo
1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:45

CAPE FEAR (18 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35

KUFFS (14 ans) Dolby Stereo
1:45 - 4:30 - 7:15 - 9:30

LE FAUBOURG 1616 ouest, rue Ste-Catherine 849-FILM

FRIED GREEN TOMATOES (G) Dolby Stereo THX
1:15 - 4:15 - 7:00 - 9:40

MY GIRL (G) Dolby Stereo THX
12:50 - 2:55 - 5:00 - 7:10 - 9:20

GRAND CANYON (G) Dolby Stereo
1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30

AN AMERICAN TAIL 2, FIEVEL GOES WEST (G) Dolby Stereo
12:50 - 2:50 - 4:50

BLACK ROBE (14 ans) Dolby Stereo
7:00 - 9:00

PROPULSION 92

SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL
AU STADE OLYMPIQUE DU 9 AU 19 JANVIER

Venez admirer plus de 650 véhicules au Salon International de l'Auto de Montréal et participez à notre concours

PLUS DE 50 000 \$ EN PRIX

Une superbe TOYOTA MR2 Turbo transformée
gracieuseté de l'Association des Concessionnaires Toyota

Un voyage d'une semaine pour quatre personnes vers une destination soleil
gracieuseté de CJMS

10 "week-ends" de ski au Mont-Tremblant gracieuseté de CKMF

50 systèmes antivol Pro-TG gracieuseté de Lebeau Vitres d'Autos

1 000 \$ d'essence de Ultramar

Le tirage aura lieu le 19 janvier 92 à 20 h au Salon International de l'Auto au kiosque Ultramar

Heures d'ouverture: 10 h à 23 h à l'exception de dimanche le 19 janvier 1992, 10 h à 20 h

Les guichets ferment 2 heures avant la fermeture du Salon

Billets d'entrée: adultes 85 \$ - Étudiants, âge d'or et groupe de 20 et plus: 65 \$

Enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte: 15 \$ (Taxes incluses)

Remplissez ce coupon de participation et déposez-le au kiosque Ultramar, au Salon de l'Auto ou postez-le à La Presse Concours Salon de l'Auto
La Presse Ltée, C.P. 5015, Succ. Place d'Armes, Montréal H2Y 3M1

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Ville: _____ App.: _____

Code postal: _____ Tél.: _____ Âge: _____

Les tirages auront lieu le 19 janvier à 20 h au kiosque Ultramar lors du Salon International de l'Auto au Stade Olympique

CJMS 128 **CKMF 943** **La Presse** **PARC OLYMPIQUE NATIONAL** **Lebeau** **WINTERS D'AUTOS** **TOYOTA**



Avez-vous vu cet homme en compagnie de Rolande Asselin?

■ La Sûreté du Québec, toujours à la recherche de l'homme qui a été vu en compagnie de Rolande Asselin-Beaucage, à Saint-Calixte, le jour de l'assassinat de celle-ci, a diffusé hier le portrait robot de l'individu.

Le 6 janvier, en rentrant de travailler, le mari de Mme Asselin a découvert le cadavre charcuté de sa femme dans le salon du domicile familial de Saint-Calixte, au nord de Rawdon. Rolande Asselin a d'abord été abattue d'un projectile d'arme à feu à la nuque, avant qu'on ne lui assène sauvagement des dizaines de coups de couteau.

La police ne possède pour l'instant que peu d'informations sur le ou les tueurs. Toutefois, un homme a été aperçu en sa compagnie, le jour du drame, assis à ses côtés dans une camionnette Ford Ranger 1987, bleue et grise, avec une boîte blanche en fibre de verre.

L'homme et Mme Asselin se seraient notamment rendus à Saint-Lin, ville des Laurentides et aux alentours. Tout renseignement sur les allées et venues de la camionnette et des deux passagers pourra aider les enquêteurs de l'unité des crimes contre la personne de la SQ à flairer la piste du meurtrier. On peut les joindre au (514) 598-4043 et au 598-4242.

Statut de réfugié accordé à un homosexuel argentin

Reuter
OTTAWA

■ Le Canada a accordé le statut de réfugié à un homosexuel argentin, parce qu'il était menacé de persécution à cause de son orientation sexuelle.

C'est ce qu'a annoncé hier l'avocat de Jorge Alberto Inaudi. Celui-ci peut maintenant demander un permis de résidence permanente au Canada.

Un porte-parole de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a indiqué qu'il s'agissait de la première cause de ce type au Canada.

M. Inaudi, qui est âgé de 28 ans, est arrivé en 1990 au Canada, muni d'un visa de touriste. Il a déclaré aux fonctionnaires de l'immigration qu'il avait été emprisonné au début des années 1980 pour activités homosexuelles alors qu'il était conscript par les militaires, et qu'il avait été violé et torturé par la police fédérale argentine.

L'avocat torontois Michael Schelew, spécialisé dans les questions d'immigration, a souligné qu'il ne s'agissait pas d'une modification de la loi, mais que la décision définit les homosexuels comme un groupe social en Argentine, parce qu'ils y sont systématiquement persécutés.

Il pourrait être difficile pour d'autres homosexuels de prouver qu'ils appartiennent à un groupe social spécifique. Le harcèlement sexuel, par exemple, ne serait pas suffisant, a ajouté l'avocat.

Mère Teresa se prépare à sortir de la clinique

Reuter
LA JOLLA, Californie

■ Mère Teresa préparait hier son départ de la clinique californienne de La Jolla, après près de trois semaines de traitement pour pneumonie bactérienne et problèmes cardiaques.

Les médecins de la religieuse, qui est âgée de 81 ans, ont déclaré que celle-ci quitterait probablement l'établissement cette semaine, sans toutefois préciser de date.

«Mère Teresa va mieux aujourd'hui et son moral demeure excellent. Maintenant, elle fait des projets concernant la poursuite de son travail après sa sortie», a déclaré un porte-parole de la clinique.

Mère Teresa passe notamment de nombreux coups de téléphone pour organiser son retour dans sa mission de la ville mexicaine de Tijuana.

Elle compte y faire un court séjour et se rendre ensuite à Rome.

Procès d'une prostituée, auto-stoppeuse, accusée d'avoir tué sept hommes

d'après UPI et Reuter
DELAND, Floride

■ C'est hier qu'a débuté la sélection du jury en vue de l'instruction du procès d'Aileen Wuornos, une prostituée homosexuelle de 35 ans qui a admis avoir tué sept hommes par lesquels elle avait été prise en charge sur des routes de Floride. Elle a toujours prétendu avoir agi en légitime défense, chacun des sept automobilistes l'ayant selon elle menacée de lui faire un mauvais parti. Les corps de six des sept victimes ont été retrouvés.

Wuornos doit subir son procès pour le meurtre de sa première victime, Richard Mallory, 51 ans, de Clearwater, qui fut tué en 1989. Il avait été abattu de quatre balles de revolver à la poitrine, et son corps fut retrouvé dans un petit bois, près de Daytona Beach.

Douze des 125 personnes au nombre desquelles sera choisi le jury ont été interrogées hier par la défense et la poursuite. Toutes ont admis être au courant de l'affaire, mais trois seulement ont déclaré qu'elles avaient déjà arrêté une opinion et qu'elles ne pouvaient donc demeurer impartiales.

Lors d'une confession faite à la police il y a un an, Wuornos avait admis avoir tué Mallory et les six autres hommes, en déclarant qu'elle voulait exécuter son ex-amant, Tyria Moore. A l'époque, elle ignorait que Moore coopérerait avec la police et que c'était au profit de celle-ci qu'elle l'avait amenée à avouer ses crimes.

Dans sa confession, Wuornos



Aileen Wuornos

PHOTO AP

avait affirmé qu'elle avait tué les sept hommes parce qu'elle avait eu peur qu'ils ne la tuent eux-mêmes. «Je me suis dit, il faut que je les tue, parce que si je ne les tue pas, c'est eux qui me tueront et il faut que je me défende.»

Toutefois, la poursuite affirme que Wuornos avait tué ses victimes de sang-froid pour les voler. Elle a avoué elle-même avoir pris les bijoux et les effets personnels de ses victimes pour en faire cadeau à son amant.

Abandonnée à sa naissance par ses parents, Wuornos fut violée à 13 ans et eut un enfant à 14 ans. C'est à cet âge qu'elle devint une prostituée.

Jeffrey Dahmer, le meurtrier de 17 adolescents, plaide l'aliénation mentale

d'après AP
MILWAUKEE, Wisconsin

■ Jeffrey Dahmer s'est avoué coupable mais a plaidé l'aliénation mentale hier sous 15 chefs de meurtre, six mois après avoir admis avoir tué et démembré 17 adolescents, avoir eu des relations sexuelles avec plusieurs cadavres et avoir arraché le cœur d'une de ses victimes pour le manger.

S'il est déclaré fou, Dahmer pourrait être placé dans un établissement pour malades mentaux où, après une année de traitement, il pourrait soumettre une demande de libération conditionnelle tous les six mois.

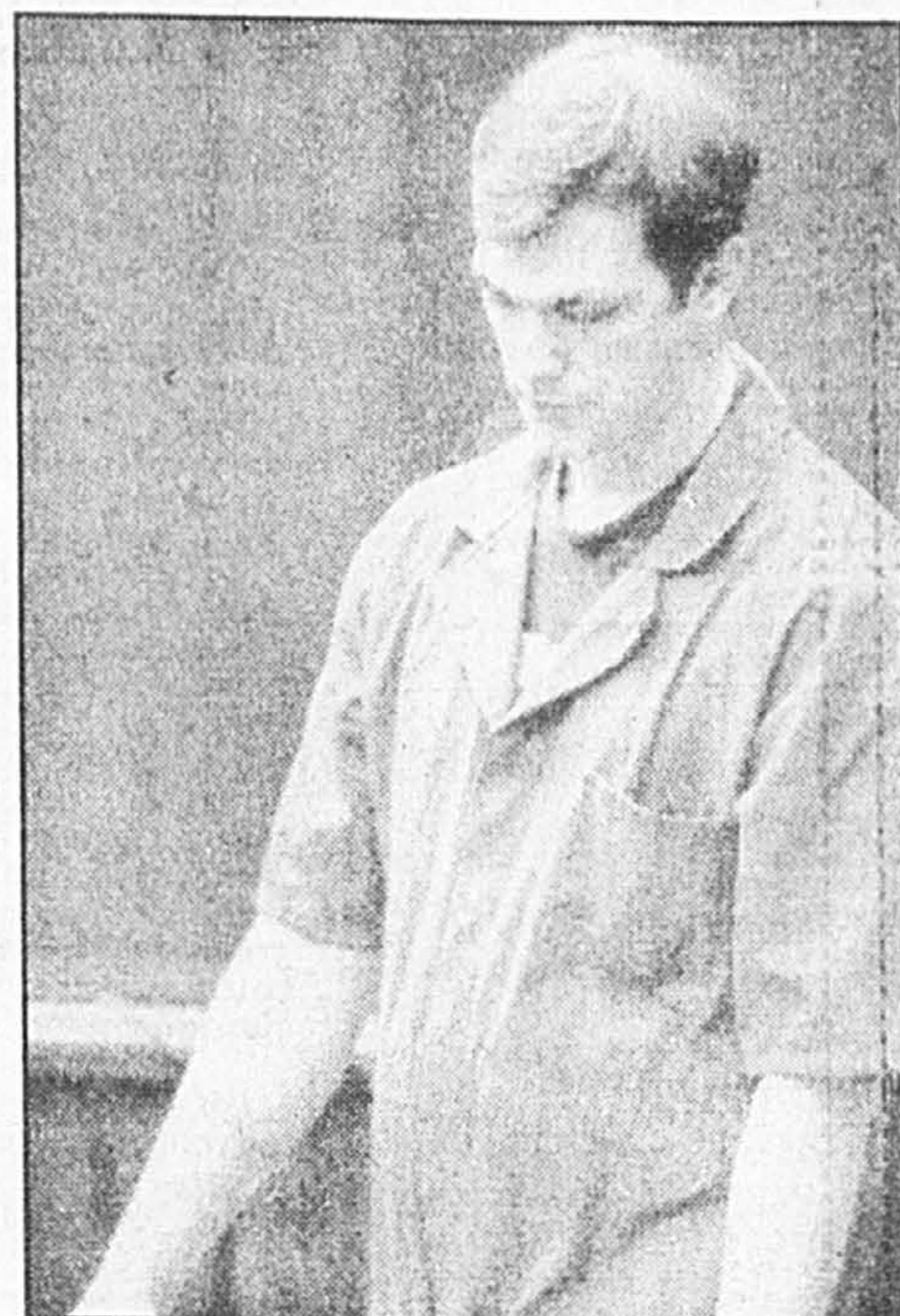
«Ce plaidoyer est une insulte à notre intelligence, a commenté Shirley Hughes, mère de l'une des victimes. Il n'est pas fou, bien au contraire, il sait exactement ce qu'il fait et cela me rend malade.»

Toutefois, l'avocat de Dahmer, Gerald Boyle et le procureur de la poursuite, Michael McCann, affirment qu'il existe très peu de possibilités que le meurtrier soit jamais remis en liberté même s'il devait être jugé fou à son procès, prévu pour ce mois-ci.

«Je ne pense pas que personne doive s'inquiéter de cette éventualité, a précisé Boyle. Quiconque croit qu'un individu envoyé dans une institution pour malades mentaux peut être libéré six mois, un an ou même un an et demi plus tard se trompe: il est extrêmement difficile de sortir d'un tel établissement, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un crime violent.»

Dahmer, un ancien employé d'une fabrique de chocolat âgé de 31 ans, a reconnu sa culpabilité sous deux chefs de meurtre au premier degré et 13 chefs d'homicide intentionnel au premier degré. Ces deux types d'accusation sont différents parce que les meurtres ont été commis alors que deux lois différentes étaient en vigueur.

Selon la police, Dahmer a admis avoir drogué et étranglé 17 adolescents, avoir eu des relations sexuelles avec plusieurs des cadavres, les avoir démembrés, avoir pris des photos de leurs corps à



Jeffrey Dahmer a comparu en cour, hier, à Milwaukee.

PHOTO AP

divers stades de mutilation et avoir fait bouillir plusieurs crânes pour les nettoyer.

Il avait été arrêté après que la police, conduite à son appartement par un jeune homme qui avait réussi à s'enfuir au dernier moment, y eut trouvé des morceaux des corps de onze jeunes gens disséminés ça et là, notamment une tête dans le réfrigérateur, des mains dans une bouilloire et plusieurs crânes dans une boîte de carton.



SANS Farce

Ni attrape!

TRANSMISSION AUTOMATIQUE
OU REMISE ÉQUIVALENTE JUSQU'À 950 \$*

Aucun trucage! Sans farce, ni attrape! Obtenez la transmission automatique ou une remise équivalente à l'achat de nombreux modèles Mazda parmi les plus populaires. La 323 hatchback, la plus spacieuse de sa catégorie. La Protégé 4 portes à l'excellent rapport qualité-prix. La 626 qui comble les besoins de toute la famille, style et performance en prime. L'éblouissant coupé sport MX-6. La Miata qui triomphe à travers le monde (remise équivalente seulement). Les camionnettes importées les plus vendues au Canada. Et la MPV, deux fois élue fourgonnette importée de l'année au Canada. Il suffit d'entrer chez Mazda et le tour est joué. Chapeau Mazda!



*Offre à l'achat des nouveaux modèles Mazda encore en stock après le 7 janvier 1992, chez les concessionnaires Mazda participants. D'une durée limitée, l'offre consiste en une transmission automatique ou une remise équivalente de 950 \$ à l'achat d'une MX-6 ou 626; de 750 \$ à l'achat d'une camionnette, 323 ou Protégé; de 800 \$ à l'achat d'une MPV. La transmission automatique n'est pas offerte à l'achat d'une Miata; seule une remise de 650 \$ est proposée.

mazda

JE ME SENS BIEN.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Blainville
474-2481/2
Lachine Mazda
2893, rue Notre-Dame, Lachine
637-1133
Jacauto Lavaltrie
631, rue Notre-Dame, Lavaltrie
392-9227
Mazda Valleyfield
3333, Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5333

Mazda de Blainville
738, Boulevard Labelle
Blainville
437-8000
Gareau Mazda
10175, rue Papineau
381-3987
Avo Auto Inc.
4815, Buchan
737-7373
Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305, Rte. Marie-Victoire, Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa Est
324-9000
Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122
Mazda Gabriel
3333, St-Jacques Ouest
484-7777
Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St-Jean
346-9443 658-9042

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Ille Perrot
453-7220
Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694
Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Perigny
Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
St-Constant
632-0709
Armand Quirin
Automobiles Ltée
1330, Chomedey Blvd
Laval
688-4787
Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dorval-des-Ormeaux
477-5366
Autonior Inc.
2344, Labelle, Latontaine
436-8211

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0709
Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600
Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5366
Autonior Inc.
2344, Labelle, Latontaine
436-8211

Mazda Casavant
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1343
Faberville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434
Lacroix Automobile Ltée
990, Route #117
Val-David
322-3937
Mazda Joliette
560, Route 131
752-1212